LA VIE
DU COMTE
LOUIS DE SALES
FRERE
DE S. FRANCOIS DE SALES.

Modéle de piété dans l'état Séculier comme S. François de Sales l'a été dans l'état Ecclesiastique.

Par le Pére BUFFIER *de la Compagnie de* JESUS.







A PARIS,
Chez NICOLAS LE CLERC, ruë S. Jacques, à S. Lambert.
Et chez CLAUDE CELLIER, ruë S. Jacques, à la Toison d'or.

M. DCCVIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.



A MONSEIGNEUR
LE MARQUIS
DE DANGEAU,

GRAND MAÎTRE de l'Ordre de S. Lazare & du Mont-Carmel, Chevalier d'honneur de Madame la Duchesse de Bourgogne, &c.



ONSEIGNEUR,



Si je prens la liberté de mettre votre nom à la tête de cet Ouvrage ; je

n'y ſuis point déterminé par des motifs qui pouroient venir aſſez naturellement à l'eſprit.

Ce n'eſt point, MONSEIGNEUR, *la grandeur de votre Naiſſance, le ſuccès des negotiations conſidérables où vous avez été employé; les titres magnifiques* dont vous êtes revêtu; l'eſtime que font de votre perſonne & le plus grand Roi du monde & l'Auguſte Princeſſe qui le touche de plus près: Princeſſe deſcendue des Souverains à qui le Comte de Sales leur ſujet rendit des ſervices ſi importans.*

* Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Touraine Conſeiller d'Etat, &c.

Ce n'eſt point non plus, MONSEIGNEUR, *la diſtinction que vous avez dans la litérature, l'honneur que vous faites à l'Academie Françoiſe dont vous êtes un des principaux membres, le ſecret ſi rare que vous poſſédez, de rëunir un goût exquis qu'enviroient les eſprits les plus délicats; avec une étendue de conoiſſances dont s'aplaudiroient les Savans de Pro-*

fession : ce qui m'a fait admirer plus d'une fois combien en vous, la politesse du Courtisan sait adoucir l'apreté de l'érudition ; & combien l'érudition du Savant soûtient l'agrément de la politesse. Ce sont-là autant de justes motifs pour mettre sous vos auspices quelque Ouvrage que ce soit : mais j'ai considéré dans votre persone un raport encor plus particulier, avec la vie du Comte de Sales.

Je parle, MONSEIGNEUR, *de ce caractére de bonté & de douceur soûtenu d'un fonds égal de probité & de Religion, qui vous est commun avec votre illustre frére, & qui relevant le prix de mille autres qualitez, vous rendent les délices des plus honnêtes gens de la Cour & de Paris.*

Je parle sur tout, MONSEIGNEUR, *de cette droiture d'esprit & de cœur qui vous a fait la réputation d'homme sincere, dans le lieu même, ou*

l'on peut avoir tant d'interêt de ne l'être pas. C'est à cette droiture que j'en apellerois; contre ceux qui ne trouveroient point la vie du Comte de Sales un modéle parfait de pieté.

Il est vrai qu'engagé dans le monde, il cacha la perfection du Christianisme sous des manieres si aisées & si polies, que la prudence mondaine ne pouvoit s'en formaliser. Mais n'est-ce pas en cela même que le modéle est plus acompli? Et l'éxemple qu'en donne Madame la Marquise de Dangeau *, n'en est-il pas une preuve? issue d'une Maison * qui tient aux premieres de l'Europe; estimée & aplaudie universellement; ne rend-elle pas en sa personne la vertu aussi aimable que respectable?*

* Maison de Lœvvestein-Vvertheim sortie de Frédéric le Victorieux Electeur Palatin.

Je me persuade, Monseigneur, *que cet Ouvrage montrera par un détail édifiant, qu'une vertu éminente s'acorde tres-bien avec les de-*

voirs de la ſocieté civile, & qu'elle contribue même à les remplir; inſpirant le ſoin de contenter les hommes par le deſir de plaire à Dieu. Ceux à qui ce caractére de piété ne ſuffit pas, qui cherchent toûjours dans la ſainteté des événemens extraordinaires plus miraculeux qu'imitables, qui croyent enfin qu'elle ne ſe renferme point à pratiquer ce que la foi preſcrit de plus ſolide, & la raiſon de plus judicieux; ne jugeront peut-être pas cette Hiſtoire aſſez digne de leur atention; mais, MONSEIGNEUR, *ſi vous la jugez digne de la vôtre, ils reconoîtront aiſément l'illuſion de leur penſée: par l'opinion générale que l'on a de votre diſcernement. Je ſuis avec un profond reſpect.*

MONSEIGNEUR,

Votre tres-humble & tres-obéiſſant ſerviteur,
BUFFIER J.



AVERTISSEMENT.

JE ne dois pas laiſſer ignorer la part que les Religieuſes de la Viſitation, & une perſonne de * qualité qui vit parmi elles; ont eû à cet Ouvrage. On en eſt plus redevable à leur zéle qu'à mon travail; puiſqu'elles m'ont donné la penſée de l'entreprendre & les mémoires pour l'éxécuter.

* *Mademoiſelle de Beuvron.*

Elles ont jugé qu'il étoit important de propoſer aux gens du monde un modele de vertu éminente, qu'ils puſſent imiter & qu'ils ne puſſent s'empêcher d'eſtimer. En éfet, les deux prétextes les plus ordinaires par leſquels ils ſe diſpenſent de vivre chrétiennement: c'eſt qu'ils trouvent la piété ou au-deſſus de leurs forces, ou incompatible avec leur condition.

Les Religieuses de la Visitation ont rencontré de quoi lever ces deux obstacles dans leur propre héritage : je veux dire dans ce qui leur est resté de l'Histoire de la Maison de Sales ; & elles ont cru que ce qu'elles lisoient du Comte de Sales pouvoit contribuer à faire aimer & révérer la vraie piété ; à ceux mêmes qui par leur état semblent y avoir le moins de disposition.

C'est ce que leur a persuadé cet esprit de douceur & de charité, si propre de leur Institut, & qui est le plus eficace pour engager les hommes dans la voye du Ciel. En-vain une sévérité outrée se vanteroit de montrer une régle plus sure. On juge de l'arbre par les fruits. L'expérience met devant les yeux les fruits de sainteté, que produit dans l'Ordre de la Visitation l'esprit de S. François de

Sales, qui s'y conserve. Elles ont voulu les répandre au-dehors; en faisant publier la vie du Comte de Sales, qui est une pratique continuelle des maximes de leur Saint Fondateur, par raport aux persones engagées dans le monde. Que je serois heureux si j'avois pû seconder des intentions si salutaires! Les priéres de ces épouses de J. C. supléront à ce qui me manque, pour atirer sur cet Ouvrage les bénédictions du Ciel, & pour le rendre aussi utile que je le souhaite & qu'elles l'ont espéré.



CR

F

OUVRAGES DU PERE BUFFIER qui se trouveront à Paris chez Nicolas le Clerc ruë S. Jacques à S. Lambert.

OUVRAGES DE PIE'TE'.

EXercice pour se préparer à bien mourir, traduit de l'Italien. in 16

La veritable connoissance de soi-même avec les pratiques d'humilité qu'on en doit tirer, traduite de l'Italien. in 12

Le bonheur du Chrétien dans les diférentes situations de la vie. in 16

La vie de l'Hermite de Compiégne brochure. in 12

La vie de M. l'Abbé Duval Richer. in 12

Réfléxions Chrétiennes pour les jeunes gens qui entrent dans le monde.

La pratique des devoirs des Curez, traduite de l'Italien du Pére Segnèri de la Compagnie de Jesus. in 12

La vie du Comte Loüis de Sales frére de S. François de Sales : modéle de piété dans l'état Séculier comme S. François de Sales l'a été dans l'état Ecclesiastique.

OUVRAGES DE LITERATURE.

Histoire de l'origine du Royaume de Sicile & de Naples ; contenant les Avantures des

Princes Normands qui l'ont établi. in 12

On trouvera le même Ouvrage traduit en Italien par le R. P. François de Rosa Docteur en Theologie; de l'impression de Naples.

Examen des Préjugez Vulgaires pour disposer l'esprit à juger sainement de tout. in 12

Abregé de l'Histoire d'Espagne. in 12

Pratique de la mémoire Artificielle pour aprendre, & pour retenir aisément l'Histoire & la Chronologie universelle & en particulier l'Histoire sainte, l'Histoire Ecclesiastique, & l'Histoire de France seconde édition, revuë & corrigée. 2. Tom. in 12



LA VIE DU COMTE LOUIS DE SALES.

LIVRE PREMIER.



IL n'eſt point de moyen plus utile pour répandre & pour juſtifier la pieté Chrétienne parmi les perſonnes du monde, que de leur montrer comment ils peuvent ſe ſantifier ſans rien perdre de leur rang, de leur mérite, ni de leur veritable bonheur. La ſainteté, bien loin d'être incom-

patible avec leur condition, en releve les prérogatives & leur en fait goûter plus solidement les avantages.

Entre plusieurs modeles que l'Eglise en a fournis dans tous les temps ; on peut dire que la Vie du Comte Loüis de Sales est un de ces Chefs-d'œuvres de la grace, le plus propre à persuader aux gens du monde les plus indifferents à leur salut, l'estime & l'amour de la vertu. En effet la sienne a toûjours été animée de cet esprit de douceur qui attire insensiblement les ames, & conduite par ces principes de raison, dont on se pique aujourdhui plus que jamais. C'est par cet endroit-là même que cette Vie sera pour eux, comme j'espere, ce que la Vie de Saint François de Sales son frere est pour les Ecclesiastiques & pour

les Prelats : puiſque l'éxemple, les conſeils & la direction de ce Saint ont eû, avec la grace, le plus de part à la ſantification de celui dont j'écris l'Hiſtoire.

Loüis eût, comme Saint François de Sales ſon frere aîne, pour pere, François de Sales, & pour mere, Françoiſe de Sionas. Nous ne dirons rien des illuſtres ayeux de l'un & de l'autre, dont on eſt aſſez inſtruit d'ailleurs. Il étoit leur troiſiéme fils, & vint au monde au Château de Brens en Chablais, dans les conjonctures que voici.

Jaques de Savoye, fils de Philippe premier Duc de Nemours établi en France, s'étoit retiré ſur ſes terres en Genevois, vers le temps de la Paix qui ſuivit la Bataille de Dreux. C'étoit pour obtenir ce qu'il prétendoit lui être dû au ſujet de l'Apanage

de sa Maison, & que le Duc de Savoye Emanuël Philbert son cousin germain sembloit lui refuser. Avant que l'affaire se fût terminée par accommodement, comme il arriva depuis, le Duc de Nemours pensoit à surprendre la Ville de Genéve, laquelle trente ans auparavant, emportée par l'esprit d'heresie, s'étoit soustraite, comme on sçait, à ses Maîtres légitimes. Pour faciliter cette entreprise il voulut avoir le Château de Brens qui appartenoit aux Seigneurs de Sales à qui il le demanda. Ils le supplierent de trouver bon qu'ils ne s'exposassent point par une démarche précipitée à encourir la disgrace de son Altesse de Savoye leur Souverain; sans le consentement duquel ils ne pouvoient accorder ce qu'on attendoit d'eux. Cette sage précaution qui n'accom-

modoit pas trop les affaires du Duc de Nemours, ne laissa pas de leur attirer son estime, & il en donna des preuves en plusieurs occasions aux Seigneurs de Sales.

Cependant les troubles de la Savoye s'augmentant de plus en plus, formoient un orage prêt à fondre sur eux. Une sage prévoyance le leur fit prévenir, & les fit resoudre de quitter pour un temps le Château de Sales leur demeure ordinaire. Ils ne pouvoient choisir de retraite plus proche ni plus sûre, que la Terre de Brens, dont nous venons de parler. C'est là aussi qu'ils vinrent avec toute leur famille, & en particulier avec le petit François de Sales, qui depuis a été Saint, & qui commença à se santifier même dans un païs infidele. En effet le Du-

ché de Chablais, où étoit la Terre de Brens, étoit infecté des erreurs de Calvin. Cependant la pieté de la Maison de Sales se trouva dans des conjonctures si fâcheuses, à l'épreuve de tout ; & loin de recevoir aucune atteinte par la corruption des impies, dont ils étoient environnez ; elle ne reçut qu'un accroissement des benedictions du Ciel. C'en fut une très-considérable, que la naissance de Loüis de Sales dont nous écrivons la vie, & qui vint au monde quelques mois après en ce païs-là même. On prit un soin extraordinaire de l'élever dans l'esprit de la vraye Religion, & pour prévenir les erreurs qu'il auroit pû sucer d'une Nourice du pays, qui étoit alors tout Calviniste ; on en fit venir une du Comté de Sales, sur la foi & sur la pieté de la-

Naissance de Loüis de Sales.

quelle on pût entierement se reposer.

Les premiers principes de la sainteté qu'il reçut ainsi, se fortifierent infiniment dans la suite par la compagnie de François de Sales son aîné. Ce dernier avoit dix ans plus que lui : Et ayant dès-lors une vertu bien au-dessus de son âge, il prenoit soin d'en inspirer les sentimens à son cadet. Loüis devint très susceptible des instructions salutaires que François lui donnoit sans affectation en toute rencontre. Il étoit particulierement disposé à en profiter par un naturel des plus heureux, par la simpathie d'humeur qu'il eût toûjours avec François, & par le rapport de toute leur personne : car on ne peut guére être plus semblables de corps, & d'esprit, qu'ils l'étoient.

S. François de Sales lui inspire la pieté dès l'enfance.

C'en étoit assez pour engager

Loüis dans les exercices ausquels François s'adonnoit. De cette maniere il apprit de lui dans sa tendre jeunesse la pratique de la méditation, des prieres vocales, & du recüeillement interieur. Ils s'y portoient tous deux avec une égale ardeur, & s'y animoient mutuellement. Leur vertueuse mére en étoit charmée, & ne cessoit d'en benir Dieu : mais leur pére regardoit ses deux enfans avec des vuës bien différentes.

Suivant donc l'usage dangereux des personnes de qualité il faisoit de lui-même leur destinée selon ses vains projets. Il prétendoit que son aîné entrât dans la Magistrature, pour remplir une des premieres places du Senat de Savoye, que son cadet entrât dans l'Eglise, & le troisiéme dans la Religion de Malthe. Mais Dieu qui avoit ses desseins

ſur la Maiſon de Sales, ne ſeconda point ceux qu'avoit formé ſans ſon ordre un pére qui prenoit de fauſſes meſures ſur le véritable bien de toute ſa famille.

Comme notre jeune Comte avoit beaucoup d'eſprit & de vivacité, il faiſoit des progrès conſidérables dans ſes études en même temps qu'il ſe formoit à la vertu. Il apprit en peu de temps la Grammaire, la Rhetorique, & la Philoſophie au College d'Annecy, ſous des Profeſſeurs habiles que les Proviſeurs du College de Louvain y envoyoient en ce temps-là. Ces ſuccès qui auroient dû lui attirer beaucoup d'agrément du côté de ſes parens, lui attirérent de ce côté-là même une épreuve aſſés particuliere.

Loüis fait ſes études, & y réuſſit.

Il étudioit avec un autre de ſes freres, qui ayant l'eſprit plus lent, réuſſiſſoit beaucoup moins

dans ses études. Leur mére toute vertueuse qu'elle étoit, avoit pour celui-ci une sensibilité particuliere, parce qu'elle l'avoit nouri. Elle voyoit avec quelque peine qu'il ne fût pas si avancé que son frere, bien qu'il n'eût qu'un an moins que lui. Pour les mettre dans un train à peu près égal, elle s'avisa d'un expedient. Sous prétexte d'une légére infirmité survenuë à Loüis, elle lui fit interrompre ses études, & le retint auprès d'elle plus qu'il n'étoit necessaire; afin, dit-on, que pendant ce temps-là le cadet avançât assés pour atteindre à la capacité de l'aîné. Mais ce procedé eut aussi peu de succès, que le motif en étoit défectueux. Loüis, qui n'étoit pas insensible, ne s'en plaignit point; il se contenta d'employer à l'étude les heures de la nuit, & les autres qu'il y

pouvoit donner, ſans qu'on s'en apperçût. Il profita encore plus cette année de luy-même, qu'il n'avoit fait les années préceden-tes avec le ſecours des Maîtres: Dieu beniſſant ainſi la ſoumiſſion qu'il avoit eüe aux ordres de ſa mere. La Comteſſe de Sales, qui a depuis avoüé la foibleſſe qu'elle avoit eüe ſur ce point, a fait une entiere juſtice à Loüis, & elle a declaré pluſieurs fois, qu'elle avoit admiré la douceur avec laquelle il avoit ſouffert une épreuve, qu'elle voyoit bien luy être tres-ſenſible, & dont pourtant il ne luy étoit jamais échapé de ſe plaindre.

Sa ſoumiſſion à l'égard de ſa mere.

Eſtant de retour au Colége, il s'y atira plus d'eſtime que jamais: s'y faiſant conſiderer non-ſeulement par l'excellente diſpoſition qu'il avoit pour les Sciences; mais encore par le talent

qu'il avoit pour le commerce de la societé. On trouvoit en luy un esprit bien fait, & des inclinations tres-aimables & tres-nobles, beaucoup de sagesse dans sa conduite, & de délicatesse dans ses sentimens. Les perfections du corps ne cédoient point à celles de l'ame. Il avoit une taille avantageuse, le visage ouvert & riant, un air noble & dégagé ; mais pourtant modeste: des yeux pleins de feu, la parole nette & distincte, avec un talent merveilleux pour parler en public, & pour bien faire tout ce qu'il entreprenoit. Il est vray qu'il n'oublioit rien de son côté, afin de réüssir. L'on en conserve encore des preuves dans les remarques qu'il faisoit sur ses lectures, & dans un grand nombre d'Opuscules Latines & Françoises en Vers, & en Prose, qu'il composa dès le temps dont nous parlons.

Son Portrait.

Du reste, quelque agréable que fût sa conversation dans les compagnies où il se trouvoit, il n'aimoit que la societé des gens de bien, & des personnes habiles, avec lesquels il voyoit qu'il pouvoit profiter, ou du côté de la pieté, ou du côté de la science. C'est pourquoy suivant ses premieres inclinations, il recherchoit de plus en plus la compagnie de son frere François, qui s'étoit déja consacré à Dieu, & qui étoit Chanoine, & Prevost de l'Eglise Cathédrale de Genêve. Il alloit le voir, & demeuroit avec luy tout le temps qui luy étoit possible. Il le supplia même un jour de vouloir bien lui servir de Maître, & luy enseigner ce qu'on devoit sçavoir de plus essentiel dans la science de la Religion. L'assiduité avec laquelle il profita des soins que

Il frequente les personnes de pieté & les Ecclesiastiques.

François eût pour lui, luy fit quiter insensiblement toutes les compagnies profanes. Car demeurant attaché à son saint frere, il se trouvoit presque toûjours dans des Assemblées, & des Conferences Ecclesiastiques.

Ce commerce familier qu'avoit Loüis avec les personnes consacrées à l'Eglise, & le penchant qu'il montroit aux fonctions de leur zele, sembloient être pour lui une destination à leur état.

Il ne fut point appelé à l'état Ecclesiastique.

Mais la vocation de l'esprit de Dieu est souvent contraire aux idées les plus plausibles des hommes; & comme ils jugent mal, en croyant qu'on n'est point appelé à la retraite, parce qu'on sent de l'atrait pour le monde; ils ne jugent pas plus exactement, en croyant qu'on est toûjours appelé à l'état Ecclesiastique ou Religieux, parce qu'on a une pieté

au-dessus du commun. Les jeunes hommes les plus reguliers sont ceux que Dieu destine quelquefois à vivre au milieu du siécle, afin de montrer par leur exemple comment on peut, & comment on doit s'y santifier. Il y a de l'aparence que par cette raison le Ciel ne donna jamais à Loüis aucune pensée pour l'état Ecclesiastique : & son frere le B. François qui luy servoit de Directeur, ne crût pas alors l'y devoir porter. Il luy prescrivit seulement de travailler avec un soin égal, & à profiter dans la vertu, & à rendre sa vertu édifiante & utile aux yeux des personnes du monde. Il voulut donc que Loüis s'adonnât à tous les exercices, qui forment un Cavalier. Le jeune Comte suivit ce conseil ; il s'attacha incontinent à la Cour du Duc de Nemours, qui faisoit son séjour

au Château d'Annecy : de ſorte qu'il apprit en peu de temps avec les jeunes Gentilshommes de cette Cour, tous les exercices de corps & d'eſprit, qui mettent une perſonne de qualité en état de ſervir le Prince, & la Patrie.

Son talent pour la Poëſie.

Le temps qu'il y donnoit, ne luy ôtoit pas le loiſir d'entretenir pendant quelques heures de la journée, le goût qu'il avoit pour les belles Lettres, & de cultiver le talent qu'il avoit pour la Poëſie Françoiſe. Mais il n'étoit pas dans l'erreur ordinaire, qu'on ne peut réüſſir à faire des Vers que ſur des ſujets, où la pureté du Chriſtianiſme ſouffre ordinairement quelque atteinte. Il fit voir le contraire par ſon experience. La premiere de ſes Poëſies fut à la gloire du Verbe fait chair ; & cette piece ſe trouva pleine de génie, de feu, & d'élevation.

Après avoir employé ses Vers à loüer Dieu, il voulut aussi les employer à loüer la plus parfaite image de Dieu, qui sont les Princes. Il fit aussi en diverses occurrences quantité d'autres petites pieces tres-ingenieuses, qui furent toujours reçûës avec applaudissement. Le caractere de sa personne étoit peint dans ses Poësies, où l'on trouvoit la finesse des pensées, jointes à beaucoup d'agrément dans l'expression, & de justesse dans la suite de l'Ouvrage. Un merite si accompli toucha le Duc de Nemours, qui prit une affection singuliere pour le jeune Comte de Sales, & il étoit sur le point de lui en donner des marques efficaces, lors qu'il fut enlevé par la mort. Une ame genereuse est aussi penetrée du bien qu'on a voulu luy faire, que de celuy dont on l'a comblée. C'est

là diſpoſition où fut Loüis à l'égard de ce Prince. Il compoſa encore de plus beaux Vers, pour honorer ſa memoire après ſa mort, qu'il n'en avoit compoſé auparavant, pour meriter ſa bienveillance. Il fit en particulier ceux que l'on grava ſur le Mauſolée du Duc dans l'Egliſe de Nôtre-Dame d'Annecy.

Le ſuccès qu'eurent les Vers du jeune Comte de Sales luy donnerent une grande réputation, & lui firent lier commerce avec les beaux eſprits, & les plus habiles Poëtes de ſon temps. Il étoit neanmoins fort peu ſenſible à ce que cet avantage pouvoit être en ſoy; mais il en faiſoit cas, auſſi bien que S. François de Sales, par raport à l'eſtime que les gens du monde conçoivent ordinairement de la vertu, quand ils la voyent jointe aux talens naturels,

& particulierement à ceux de l'esprit. Loüis fit en ce temps-là même une démarche qui montroit bien qu'il ne voyoit rien de si précieux au monde que la pieté; ce fut d'entrer publiquement dans la Confrérie des Pénitens de la Sainte Croix, que son S. frere venoit d'ériger à Annecy. Le jour qu'il y entra, il promit à Dieu en communiant, qu'il feroit désormais une Profession spéciale de suivre l'étendart de J. C. crucifié. Afin de mieux affermir cette devotion si solide, il en embrassa encore une autre en l'honneur de la Conception Immaculée de Nôtre Dame. Il regarda dès-lors cette pratique comme un moyen des plus assurez pour conserver la chasteté de son cœur & de son corps; & ses vûës ne furent point trompées. On a sçû depuis par ses Directeurs, que

Ses engagemens pour s'attacher davantage à Dieu.

bien qu'il fût d'une complexion tendre, & portée naturellement au plaisir, il ne luy étoit cependant jamais rien échapé qui pût blesser la pudeur Chrétienne.

En s'enrôlant dans les pieuses Confréries dont nous venons de parler, il ne contracta pas un engagement vain, qui ne sert à plusieurs qu'à nourir la présomption, & même une espece d'hypocrisie. Il s'apliqua au contraire à en remplir les obligations, & à en prendre l'esprit. Il se prescrivit pour cet effet diverses pratiques de pénitence & de mortification, qui demeurerent cachées entre Dieu, ses Directeurs, & luy; pour s'y animer de plus en plus, il composa une Oraison tres-devote, & il n'a jamais manqué depuis à la reciter chaque jour, avec des sentimens pleins de ferveur.

C'est à des observances si Chré-

tiennes qu'on doit attribuër la retenuë & la modestie, qu'il garda toûjours dans le monde. M. Antoine Favre Président du Genévois, son ami intime, Magistrat d'une réputation & d'une pieté éclatante, a protesté avec serment que l'ayant pratiqué toute sa vie, il n'avoit jamais apperçû dans sa conduite, ny action, ny parole, qui fût en rien opposée à la bienseance & à la modestie Chrétienne. Ce n'est pas qu'il ne se trouvât quelquefois avec les Dames, comme sa condition l'y engageoit; mais il se contentoit de s'en faire considerer par sa politesse, sa complaisance, sa retenuë & ses manieres polies. D'ailleurs, il se faisoit une étude d'écarter tous les apas du vice. Il avoit sur tout une industrie merveilleuse à glisser dans la conversation des exemples, & des traits

Sa retenuë avec les personnes du sexe.



d'hiſtoire ingenieux, qui releʒ voient le merite des Dames modeſtes: inſinuant en toute occaſion, & par mille tours differens, que le plus grand atrait de la beauté dans le ſexe, eſt de ſe trouver jointe avec beaucoup de ſageſſe & de vertu.

Il ſçavoit ainſi le ſecret de tourner à l'avantage de la pieté, les conjonctures qui ſembloient y porter le moins. Et il en donna une preuve au mariage de M. de Villar-Roquet ſon frere, qui épouſa une Demoiſelle de grande qualité, & de la Maiſon de Freſnoy. On le pria d'exercer en cette ocaſion le talent de la Poëſie, qui lui étoit ſi naturel, afin de rendre la cérémonie plus agreable. La complaiſance le fit condeſcendre à ce qu'on demandoit de lui, & ſa pieté rendit ſa complaiſance ſalutaire. Il fit une ſorte de

Sa pieuſe condeſcendance.

piece Dramatique, dont le ſujet étoit Iſac, qui benit ſes enfans. Elle fut repreſentée par les illuſtres perſonnes, à la conſideration de qui elle avoit eſté compoſée: & le divertiſſement fut également ingenieux & Chrétien.

Les charmes qu'on trouvoit en ſa converſation luy procurerent un voyage en Italie. Le Préſident Favre, pére de celui dont nous venons de parler, étant y envoyé par ſon Prince pour ménager les intereſts de Madame la Ducheſſe ſa femme Anne d'Eſt, pria le jeune Comte de vouloir être du voyage: afin que ſes deux fils qu'il menoit avec lui, euſſent la compagnie de ce jeune Gentilhomme ſi accompli, qui étoit à peu près de leur âge. La conformité d'inclination & de génie, attacha particulierement Loüis à l'aîné

1599. Il va en Italie.

des deux freres, René Favre Seigneur de la Valbonne. C'est celui qui ayant eû toujours depuis des liaisons étroites avec lui, a rendu témoignage à l'extrême sagesse qu'il avoit fait paroître pendant son séjour de Rome : assurant que dans un Païs où les occasions dangereuses sont si fréquentes pour la jeunesse, on n'a jamais eû le moindre sujet de soupçonner, que le Comte de Sales s'y fût laissé surprendre. Ce témoignage est soûtenu par les actions éclatantes de vertu qu'il fit à Rome, dans le temps même dont nous parlons.

Un jour qu'il étoit allé avec ses amis prendre l'air à la campagne, deux hommes voulurent enlever un enfant de naissance, des mains de son Précepteur, qui n'étoit pas assez fort pour leur resister: Loüis au hazard de sa vie, vint l'épée à

la

la main essuyer la fureur de ces brutaux, retira l'enfant de leur mains, & le rendit au Précepteur. Une autre fois se trouvant dans un jardin où quelques personnes proche de lui, tenoient des discours, & faisoient même des gestes peu honnêtes; il ne balança point à leur faire de séveres reprimandes. On sçait de quoi sont capables en ces conjonctures des hommes dereglez; ils vinrent pour se jetter sur lui; mais par une adresse extraordinaire, ou plûtot par une singuliére providence il s'échapa de leurs mains contre toute aparence: du reste il ne faut pas s'étonner qu'il fut si vif, & si zélé dans ces ocasions: il ne faisoit en cela que suivre les heureuses dispositions de son cœur, qu'il avoit coutume d'exprimer en ces termes: *Je ne suis pas vertueux, &*

1599.

Sa détermination contre le vice.



neanmoins je hais si fort le vice que je voudrois, s'il m'étoit possible l'exterminer de toute la terre, & le précipiter dans l'enfer qui est son centre.

Une Dame Romaine veuve depuis quelque temps, qui avoit de la jeunesse, de la beauté, & du bien, ayant conçû pour lui une forte inclination, trouva moyen de l'engager à lui rendre visite, sur des prétextes, qui n'avoient rien que de raisonnable. Elle lui laissa entrevoir alors ce qu'elle sentoit à son égard, & la disposition ou elle étoit de vouloir faire la fortune du Comte en l'épousant. C'est un attrait bien sensible pour un jeune homme de qualité, que le plaisir soutenu de l'interêt : cependant Loüis se débarrassa de la veuve passionnée en la remerciant avec respect, & lui disant qu'un

Il évite un piége où perissent la plupart des jeunes gens.

fils de famille ne se marioit point sans l'agrément de ses parens. Les instances de la Dame n'en demeurerent pas là, & elle usa de tous les artifices imaginables pour le faire revenir chez elle. Mais Loüis s'en apercevant, & craignant d'être surpris, il eût recours à la vertu toute puissante de la priere: après quoi il ne pensa plus à combatre l'ennemi que par la fuite: de maniére qu'il ne voulut jamais entendre aucune des raisons qu'on pût lui aporter, pour rendre à cette Dame, du moins quelques visites de civilité. Délivré heureusement d'un si grand danger, il travailla encore davantage à sa sureté, en rendant de plus en plus à Dieu de vives actions de graces, de lui avoir fait éviter les piéges, que lui dressoit le Démon, & qui étoit cachez sous de si belles aparences.

L'experience de ces ocaſions également funeſtes & communes, le rendant plus circonſpect que jamais, pour lui-même, lui inſpira encore une tendre compaſſion pour les jeunes gens, qui ſont continuellement expoſez dans le monde, à de ſemblables malheurs ; auſſi ſe fit-il une ſainte habitude, & même un point de conſcience de prier Dieu pour eux tres-ſouvent. S'ils pouvoient (diſoit-il quelquefois) avoir préſente à l'eſprit une penſée qui me frape : ce leur ſeroit ſans doute une forte digue contre le débordement de leurs paſſions. Cette penſée étoit qu'il ſuffit d'être Chrétien pour avoir horreur de deshonorer dans ſon corps le caractere d'enfant de Dieu. Il a proteſté pluſieurs fois que dans les tentations les plus violentes, il ſe ſentoit élevé au

Sa compaſſion pour les dangers où ils ſont expoſez.

dessus de lui-même, en se disant interieurement, *Chrétien infidele, serois-tu assez lâche pour consentir jamais à effacer en toi l'image de Dieu?*

Cependant le péril qu'il avoit couru à Rome du côté de son salut lui donna un extrême dégoût pour le séjour de cette Ville. Il se détermina donc à en sortir, & avant que de le faire, il eut la consolation de communier de la main du Pape Clement VIII. & de gagner l'Indulgence du Jubilé universel de l'année 1600. Il reçût dans le même temps la triste nouvelle de la mort de M. son Pére: ce qui lui fut un nouveau motif de quiter incessament l'Italie.

Il quitte Rome à la mort de son Pere.

1600.

Les mouvemens du voyage l'empêchérent d'abord de ressentir tout le poids de cette affliction; mais quand il fut arri-

vé, & qu'il eut pris un peu de re-
1701. pos, il sentit toute la vivacité de sa douleur : il n'y trouvoit d'adoucissement que dans ces paroles, du saint homme Job, qu'il répétoit souvent, *le Seigneur me l'avoit donné* (ce Pére qui m'étoit si cher,) *le Seigneur me l'a ôté*; *que le nom du Seigneur soit beni.*

Ce fut neanmoins pour lui un autre fonds de consolation que de répandre ses larmes dans le sein de son frére François de Sales, qui depuis quelque temps étoit devenu Evêque de Géneve. Après que le saint Prélat lui eut apris a tirer d'une grande affliction, un avantage considerable pour son avancement spirituel ; il employa les moyens les plus propres à le distraire de sa douleur. Dans cette vûë il faisoit souvent tomber l'entretien sur son voyage d'Italie, & lui en

faiſoit dire les avantures ; il s'en trouva une que Loüis racontoit avec un plaiſir particulier ; ſçavoir, qu'avant ſon départ un célébre Mathematicien, lequel, comme il eſt aſſez ordinaire à certains ſçavans d'Italie, faiſoit profeſſion d'Aſtrologie judiciaire, lui avoit dreſſé ſon horoſcope fort au long. Le B. François après avoir vu lui-même ce papier en fit un grand ſcrupule à ſon frere, & lui inſpira le mépris que méritent ces frivoles prédictions.

Quand il eut ſuffiſamment répandu ſon cœur auprès de ſon frére, qui étoit ſon Pére en J. C. il ſe retira auprès de Madame ſa Mere, pour contribuer à ſa conſolation. Elle n'en eut point de plus grande, que de penſer à lui remettre les ſoins de ſon veuvage, & les affaires de ſa famille. La crainte qu'il eut que cela ne

Il eſt chargé par ſa

mere des affaires de sa famille. lui attirât quelque jalousie dans sa maison, lui fit résister d'abord à ce qu'elle souhaitoit de lui. Toutes ses remonstrances furent inutiles auprès de cette Dame, parce qu'elle avoit pris sa détermination par le conseil de son fils aîné l'Evêque de Génève, qui lui tenoit lieu de tout. Ce que le Comte avoit craint du côté de ses fréres ne manqua pas d'arriver : mais comme il avoit prévû le nuage avec prudence, il le dissipa avec habileté. Il s'apliqua entierement à gagner les esprits disposez à s'aigrir contre lui. Il affectoit de prendre le conseil de tous, comme s'il en eût eu besoin; évitant toûjours soigneusement tout ce qui auroit pû avoir la moindre aparence de domination. Par là il prévint heureusement ces sortes de petits troubles, qui ont coûtume de s'éle-

ver, quand il s'agit de régler les divers interêts d'une famille. Il sçût particulierement conduire avec une adresse admirable l'esprit de sa belle-sœur, laquelle d'ailleurs faisoit profession de pieté, & qui étoit au fonds tres-vertueuse. Mais les personnes de ce caractere ayant quelque fois leurs idées particulieres, ne sont pas toûjours les plus faciles à ménager dans les affaires de la vie civile. Aussi les fréres du jeune Comte ne cessoient-ils de lui marquer l'étonnement où ils étoient de ce qu'il avoit pu amener cette Dame à ce qu'on vouloit d'elle.

Une conduite si sage redoubla dans la maison des Sales la vénération, & la tendresse, qu'on y avoit pour le Comte. C'est pourquoi l'on y souhaita unanimement, que celui qui en étoit un si digne chef par ses grandes qua-

On le détermine à se marier.

litez, en relevât encore l'éclat par une alliance illustre. Madame sa
1602. Mére le détermina donc à se marier, se reposant entierement sur lui du choix de l'épouse qu'il voudroit prendre. Dans cette déliberation, il eut d'abord recours à Dieu selon sa coûtume, & il jetta ensuite les yeux sur Mademoiselle Claudine Philiberte de Pingon-Cussy. On ne pouvoit penser à un mariage plus sortable. Les maisons de Sales, & de Cussy étoient également alliées à des maisons souveraines. C'est à-dire assez, pour ce qui regarde leur Noblesse; & pour ce qui regarde leur pieté, le raport n'étoit pas moindre. Car outre que dans l'une & dans l'autre, la vertu étoit héréditaire, l'une & l'autre a eu encore l'avantage de donner à l'Eglise des Saints Canonisez.

Bien que cette affaire eut été

bien-tôt concluë, on jugea à propos de differer le mariage pendant un an; parceque la Demoiselle étoit fort jeune.

Le Comte s'apliqua durant cet intervalle à mériter les graces du Ciel, pour l'état auquel il devoit s'engager, & recourut comme il avoit coûtume de faire dans les besoins particuliers à l'intercession de la sainte Vierge; il crut en ressentir l'effet dans une conjoncture remarquable. Comme il alloit au Château de Cussy, & qu'il passoit à gay la riviere de Chéran, son cheval s'abatit sous lui. Le courant qui étoit rapide l'entraîna fort loin, sans que ses gens pussent lui donner aucun secours; il implore avec une nouvelle confiance celui de la Mere de Dieu, & fait vœu d'aller à N. D. de Mians célébre devotion du pays. Aussi-tôt il trou-

Il évite un grand péril sous la protection de la Vierge.

va moyen de s'attacher au rivage, & de se mettre en fureté. Cet accident étoit propre à faire faire des réflexions salutaires, & il n'est pas besoin de dire combien le furent celles d'un homme, qui sçavoit si bien profiter de toutes les occasions pour son avancement spirituel.

1603. C'est dans ces dispositions qu'il contracta les sacrez nœuds du mariage. La cérémonie s'en fit le second d'Avril par le Ministére de S. François de Sales, dans le Château de Crest demeure ordinaire du Comte de Cussy pere de la nouvelle épouse.

Les saintes dispositions qu'il apporte au mariage.

Ce ne fut pas seulement par les preparations chrétiennes que le Comte de Sales aporta à son mariage, qu'il le rendit heureux; ce fut encore par les moyens qu'il prit pour en remplir les obligations aussi-tôt qu'il y fut engagé.

Car au lieu que les mondains ne penſent alors qu'à paſſer leur vie dans le plaiſir, ou tout au plus dans le ſoin d'établir leur fortune : il ne penſa qu'à aſſurer ſon ſalut en ſon nouvel état. Il travailla pour y réüſſir à faire un recueil des plus beaux endroits de l'Ecriture Sainte, & en particulier des Epîtres de S. Paul les plus propres à ſervir de régle, & d'inſtruction aux perſonnes mariées. Il prévint de la ſorte les déréglemens qui prophanent ſi ſouvent parmi les Chrétiens la ſainteté du mariage, & qui détournent les benedictions attachées à ce grand ſacrement.

Celles que le Comte s'attira du Ciel, parurent ſur tout quand il eut amené ſa jeune épouſe dans ſa famille au Château de Sales. On ne peut dire la régularité, l'union & la douceur qui y regnoit.

La bénédiction qu'il atire dans sa famille.

Si elle peut s'exprimer, c'est sans doute par les paroles mêmes de S. François de Sales ; il étoit le Confesseur de tous ceux qui composoient cette illustre & pieuse Maison, où il venoit de temps en temps faire fructifier les graces que Dieu y répandoit. Voici comme il s'en explique avec Madame la Baronne de Chantal, qui fut depuis sa coopératrice dans l'établissement de l'Institut de la Visitation ; & qui étoit dès-lors sa chere fille en Jesus-Christ : *Je ne vous peux cacher que je suis présentement à Sales, comblé d'une tendre & incomparable consolation auprès de ma bonne mére. En verité vous auriez du plaisir de voir un si parfait accord parmi des choses qui sont pour l'ordinaire si discordantes : belle-mére, belle fille, belle-sœur, fréres, & beaux-fréres : entre tout*

cela, ma vraie fille, je vous puis assurer à la gloire de Dieu, qu'il n'y a ici qu'un cœur, & qu'une ame en unité de son tres saint amour: & j'espere que la grace du Seigneur s'y doit rendre abondante. Car déja c'est une chose bonne, belle, & suave de voir comme cette fraternité demeure ensemble. Votre envoyé vous poura dire qu'hier universellement toute cette aimable famille vint à confesse à moi en nostre petit Château; mais avec tant de pieté, que l'on eût dit qu'il y avoit un Jubilé d'Année sainte à gagner.

Mais pour montrer la part qu'avoit Loüis dans la conduite d'une famille si admirable, & si chrétienne, il ne faut qu'ajoûter un morceau d'une autre lettre du B. François à la même Dame de Chantal : *Mon cher la Tuille*, (c'est le nom d'une Terre de la Maison de Sales, & celui que

portoit alors le Comte Loüis) *vous saluë humblement . . . . jamais la dévotion ne fut plus florissante dans la famille. Je vous avoüe qu'une bonne partie de la loüange en est due à nostre la Thuille. Car cette intelligence ne se peut faire sans une tres grande sagesse, & pieté en celui qui a la conduite principale de tout cela.*

Son habileté dans les afaires.

Cette sagesse extraordinaire ne se bornoit pas au dedans de la famille : elle s'étendoit encore sur tous les emplois que Loüis avoit à soûtenir dans le monde, & il n'y eut pas de moindres succès. Tous ceux qui avoient des affaires avec sa famille vouloient en traiter avec lui pour les terminer promptement, & heureusement. C'est ce qui parut sur tout par le procedé de Vespasien Grimaldi Archevêque de Vienne en Dauphiné, Prélat illustre

&

& d'une grande réputation à la Cour de France. Il conjura S. François de Sales de ne lui envoyer que son frére, pour faire la discussion de divers interêts considérables qu'il avoit à démêler avec la Maison de Sales. Il trouvoit que les choses les plus épineuses se changeoient en agrément, quand Loüis les manioit ou qu'il en parloit, à quoi contribuoient également & la douceur de ses maniéres, & la netteté de son esprit. C'est aussi ce qui a fait dire plusieurs fois à ce Prélat : Si j'étois Pape, ou Roi, je voudrois avoir pour mon principal Ministre ou François de Sales, ou son frére le Comte ; & je ne connois personne qui soit plus habile, plus prudent, ni en même temps plus Chrétien que celui-ci.

Le Comte fit paroître cette

1604. derniere qualité la plus essentielle de toutes, dans une occasion singuliére, & sa conduite sur ce point peut servir d'une grande leçon aux personnes destinées dans le monde à remplir des emplois importans. Le Baron de Cussy son beau-pére qui l'aimoit tendrement, voulut l'engager à demeurer auprès de lui. Pour cet effet il lui obtint de S. A. R. de Savoye la Lieutenance de Mont-Mélian. Loüis y étant allé souvent avec son beau-pére, avoit remarqué de grands déreglemens parmi la Garnison; craignant donc qu'au-lieu d'y pouvoir remedier, il ne fût en danger d'en être lui-même atteint: il prit le parti de remercier Son Altesse, la suppliant de pardonner à son peu de capacité, (c'est comme il s'exprimoit) s'il ne prenoit pas l'emploi qui lui étoit pré-

Il refuse un emploi avantageux par délicatesse de conscien-

Tenté : comme on s'étonnoit qu'il eut abandonné un poste de cette considération. *Rien*, dit-il à un de ses amis, *ne doit être estimé considérable à un Chrétien de ce qui est l'occasion de sa ruine spirituelle. En matiere de salut & de Religion*, ajoûta-t-il, *si l'on ne peut surmonter les obstacles, c'est une necessité d'éviter la voye où ils se rencontrent.* La prudence charnelle qui cherche à diminuer le merite d'une conscience délicate avec laquelle elle ne peut s'accorder, voudroit peut-être attribuer ces sentimens au caractere d'un esprit peu éclairé. Mais le Comte avoit donné en toute occasion, & donna encore dans ce temps-là même des marques d'une prudence, & d'un discernement à l'épreuve de toute la critique.

Les Troupes Espagnoles auxiliaires de l'Etat de Savoie, com-

mandées par le Colonel Dom Sanche de Rana pensoient à s'emparer de la Ville d'Anneſſy pour en faire une Place d'Armes. Après avoir fait des tentatives qui n'avoient pas réüſſi, ils prirent un moyen d'autant plus efficace, qu'il paroiſſoit moins ſuſpect : ce fut de traiter avec les Habitans pour acheter pluſieurs maiſons proche des Portes de la Ville, ſous prétexte de mieux faire leur garde, & d'y établir un Hôpital. Les Magiſtrats aſſemblez dans la Maiſon de Ville donnoient déja dans le piége, & opinoient à recevoir comme un avantage viſible les offres dangereuſes qu'on leur faiſoit. Mais le Comte de Sales ſans être apelé dans cette Aſſemblée, s'y rendit inceſſamment, & découvrit ſi bien le but des Eſpagnols, qu'il rompit tout à coup un projet

Sa prudence contre les deſſeins ſuſpects des Troupes étrangeres.

fort contraire aux interêts de sa Patrie, & qui étoit neanmoins sur le point d'être executé. Le Duc Charles Emanuël son Prince lui sût si bon gré de ce service important, qu'il lui en fit faire des remercimens par M. d'Assigny Gouverneur de Savoye, & tout le monde jugea du merite de cette action comme le Prince. En effet il n'avoit pas fallu moins d'habileté au Comte pour ramener les esprits des Habitans, que de valeur pour mépriser le danger où il s'exposoit, en s'attirant le ressentiment des Espagnols.

Il est envoyé chez les Suisses,

Son mérite ne parut pas avec moins d'éclat dans une négotiation chez les Suisses, où il fut employé durant prés de deux ans. Le succès qu'il y eut est d'autant plus remarquable, que les Huguenots firent tout leur

possible pour le traverser, par l'animosité qu'ils avoient conceuë contre lui, à cause du zéle que lui & son Saint frére l'Evêque de Génêve témoignoient hautement pour la destruction de leur secte.

La jalousie lui attira encore une affaire épineuse, dont il ne se tira pas avec moins d'avantage. C'étoit un procès qu'à la persuasion de quelques esprits envieux lui suscita Madame la Duchesse de Mercœur Marie de Luxembourg. La chose étoit des plus difficiles à terminer; car il faloit démêler les interêts de la maison de Sales d'avec ceux du Duc de Nemours, & d'avec ceux de la Duchesse de Mercœur, & garder un milieu si juste, qu'en conservant ce qui apartenoit à sa famille, il ne donnât nulle atteinte ni à l'une, ni à l'autre

Il gagne l'esprit irrité d'une Princesse.

de ces deux Puiſſances. Il en vint ſi bien à bout, que non ſeulement il fit conſentir la Princeſſe de renoncer à la Baronie de Torenc qu'elle redemandoit ; mais encore qu'il y gagna ſes bonnes graces, & pour lui en particulier, & pour la Maiſon de Sales en général, à qui elle demeura toûjours depuis extrêmement affectionnée.

L'heureux ſuccès qu'il eut dans une affaire auſſi délicate que celle-ci fut une ſuite des bénédictions du Ciel qu'il venoit de recevoir par l'heureuſe naiſſance d'un fils qu'on nomma Charles Auguſte. Les eſpérances qu'on en conçut, & dont il s'expliqua dès-lors aſſés ouvertement, ont paru par l'événement de véritables prédictions ſur cet enfant chéri ; car celui-ci fut véritablement un vaſe d'élection,

1606.

Naiſſance de ſon fils Charles Auguſte.

& une source de bénédictions nouvelles tant pour sa famille, que pour le Diocése de Génêve, dont il fut Evêque dans la suite.

1607. Cependant le Comte s'appliquoit continuellement à profiter des jours que le Ciel lui rendoit si heureux : & loin de les passer dans l'oisiveté, ou dans des amusemens plus pernicieux encore que l'oisiveté, comme le font ordinairement la plupart des personnes de condition : il les passoit dans des occupations conformes à son état, les plus capables de rendre un Gentil-homme utile à son Prince, & à sa Patrie.

Ses occupations ordinaires. Il s'apliquoit en particulier à l'étude des Mathematiques, & sur tout des Fortifications. Il s'y rendit si habile, que les Généraux des Armées de Savoye venoient sans cesse le consulter. Le Prince Thomas l'apella même auprès de

de lui pour entrer dans son Conseil de Guerre, où l'on ne manquoit presque jamais de déférer aux avis du Comte. Il les rendoit estimables, non seulement en découvrant dans chaque affaire le point qu'il faloit se proposer, mais encore en fournissant des expediens aisez & naturels pour y parvenir.

Le Bienheureux François voulant aussi profiter des grandes lumieres & des rares talens du Comte son frere, eut recours à lui dans une négotiation délicate, dont il se trouva chargé. On l'avoit fait arbitre d'un different survenu au sujet des Salines de Bourgogne, pour démêler les droits du Roy d'Espagne d'avec ceux du Clergé de Franche-Comté. Il n'osa entreprendre cette affaire qu'après avoir engagé le Comte de Sales à y entrer, & à faire même avec lui le voyage de Besançon. *Il va à Bezançon*

avec Saint François de Sales pour une négotiation.

Dès que celui-ci se fut instruit à fonds de la chose, il en parla d'une manière si judicieuse & si nette dans une Assemblée où se trouvérent les Agens du Roi d'Espagne & les Prélats du pays, qu'on ne pensa plus de côté & d'autre qu'à gagner l'esprit du Comte de Sales; comme si on se fût tenu assuré d'une favorable décision, en s'assurant son suffrage. M. Bidaut en particulier un des plus habiles Ministres d'Espagne au Conseil de Malines, lui rendit en secret de fréquentes visites, lui témoignant une estime & une confiance extraordinaire, & tâchant de l'engager au service d'Espagne par les promesses les plus flateuses: mais un cœur aussi droit que celui de Loüis n'étoit nullement susceptible de ces sortes d'impressions. Au-lieu donc de s'écarter en rien de l'attachement qu'il de-

voit conserver pour son Prince ; il y fit servir les moyens que l'on employoit, pour lui faire prendre d'autres engagemens. Ainsi sans refuser ouvertement les offres qu'on lui faisoit, il ménagea toûjours le Ministre pour découvrir les vues de la politique d'Espagne, & ce qu'il apprit par cette sage conduite, fut d'un grand usage à son Altesse de Savoye Victor Amedée, qui fut également satisfait du zele & de l'habileté du Comte de Sales. Aussi lui témoigna-t-il d'abord par des paroles obligeantes, & ensuite par de solides effets qu'il étoit trescontent de sa négotiation ; car il se détermina à lui confier les emplois & les secrets les plus importans de l'Etat.

Sa fidelité à son Prince.

Les agrémens que le Comte à son retour de Bourgogne reçut du côté de son Prince, furent

Mesintelligence dans sa famille.

1608. troublez par un ſujet de chagrin qu'il eut du côté de ſa famille, où il trouva quelque meſintelligence. Nulle des perſonnes qui la compoſoient n'en étoit proprement la cauſe ; c'étoit comme il arrive ſouvent l'effet de certains diſcours des domeſtiques qui avoient aigri l'eſprit de leurs Maîtreſſes. Le Saint Evêque de Genêve & le Comte de Sales firent toutes ſortes de tentatives pour rétablir la bonne intelligence : mais celui-ci voyant bien qu'elne pourroit être de longue durée entre des belles-ſœurs, dont les brouilleries ſe renouveloient quand on y penſoit le moins, & ſans qu'on en pût bien découvrir la ſource, jugea qu'il étoit a propos de ſéparer les familles. L'expérience lui avoit fait connoître qu'en matiere d'averſion auſſibien qu'en matiere d'interêt où

l'on n'eſt jamais aſſez ſur ſes gardes ; il vaut beaucoup mieux écarter entierement les occaſions, que d'expoſer la vertu au danger d'y ſuccomber.. Le bienheureux François goûta ce deſſein, & l'avoit eu le premier : mais autant qu'il ſembloit naturel de le former autant étoit-il difficile à executer : à cauſe du Teſtament de feu le Seigneur de Sales pere de toute cette illuſtre famille. Il avoit ordoné que ſes enfans hériteroient de lui, de maniére qu'ils fuſſent engagez à demeurer enſemble, ainſi qu'ils faiſoient de ſon vivant : & afin de mettre un plus grand obſtacle à leur ſéparation, il avoit marqué qu'en cas qu'on fût obligé de la faire pour le bien de la paix, l'aîné (c'étoit l'Evêque de Genêve) feroit les partages ; & que les puînez, à commencer par le dernier de

tous, choisiroient les uns après les autres. C'est de la sorte que Bernard de Sales le plus jeune choisit la maison paternelle. Cependant il parut une sorte d'indécence, & même d'injustice, que celui qui étoit par l'ordre de la nature le dernier de la maison, eût une prérogative qui sembloit apartenir de droit à l'aîné. Ainsi on parla d'en revenir aux partages: Loüis y étoit le plus interessé, comme le plus âgé de ses fréres qui étoient dans le monde. Madame sa femme beaucoup plus sensible à ses interêts que lui-même, l'animoit fortement à les soûtenir: mais lui s'apercevant que le Saint Evêque son frére étoit bien aise, par rapport aux dernieres volontez de M. leur pére, que les choses demeurassent comme elles avoient esté faites d'abord; sacrifia à la paix de la fa-

Il renonce à ses interêts pour entretenir la paix dans sa famille.

mille & l'inclination de Madame ſa femme & le ſoin de ſon avantage particulier. Il fit même entrer inſenſiblement la Comteſſe dans ſon ſentiment ſur ce point, en lui diſant diverſes fois : *Croyez-moi, Madame ; la paix dans les familles eſt le plus grand de tous les biens : ce que nous prétendons obtenir ne vaut pas la tranquilité que nous perdrions ; ſans compter que c'eſt pour nous un tréſor ineſtimable que l'amitié d'un Saint, qui eſt notre frére.*

Mort de Madame ſa femme.

Le Comte en ſacrifiant d'une maniére ſi genereuſe & ſi Chrétienne ſes propres interêts à l'établiſſement de la paix dans ſa famille, ſe diſpoſoit par un ordre ſecret de la Providence à un ſacrifice plus grand. C'eſt ainſi que Dieu ſe plaît à éprouver ſes plus fideles ſerviteurs, & à les conduire comme par degrez au par-

fait détachement des choſes ſen-ſibles pour les rendre plus conformes à l'image de ſon fils. Ce ſacrifice fut la perte de Madame ſa femme, que la mort lui enleva le 9. Mars 1609. Sa douleur fut d'abord des plus violentes ; mais la grace & la Religion vinrent auſſi-tôt au ſecours de la nature ; il adora avec un profond reſpect & une entiere ſoumiſſion les ordres du Seigneur : & pour donner aux reſtes de ſa douleur un ſoulagement veritablement Chrétien; il s'occupa lui-même à écrire les plus beaux traits de pie-
1609. té qui avoient paru dans la vie, & ſur tout dans la derniere maladie de cette Dame ſi vertueuſe ; car elle y avoit fait paroître une douceur & une patience admirable, un grand mépris des choſes de la terre, & une ardeur tres-vive d'être unie à Dieu. Le

Comte s'expliquoit sur tous ces points avec une onction particuliere dans la Lettre qu'il écrivit à M. le Baron de Cussy son beau-pére ; celui-ci en fut si touché, qu'il crut devoir lui-même venir trouver son gendre pour se consoler avec lui, par l'épanchement mutuel de leurs sentimens.

Les affaires de M. de Cussy l'ayant obligé de retourner chez lui, le Comte de Sales se retira de son côté à Anessy auprès de son cher frére l'Evêque de Genêve. Ce saint Prélat considérant alors avec plus de loisir qu'il n'avoit encore fait, les trésors de grace que Dieu avoit renfermez dans l'ame du Comte ; & voyant d'ailleurs que par son veuvage, il se trouvoit en liberté de prendre un nouvel état ; jetta les yeux sur lui pour en faire son successeur ; & il le lui insinua même en diverses

S. François de Sales pense à le faire son successeur.

occasions. A fin de connoître plus distinctement la volonté de Dieu sur ce point, ils convinrent de redoubler à cette intention leurs prieres & leurs bonnes œuvres. Cependant le Comte ne se sentit pas plus appelé qu'autrefois à l'état Ecclésiastique : Dieu voulant encore qu'il demeurât dans le monde, pour y donner de nouveaux exemples d'une rare piété, & pour être le soutien de la Maison de Sales.

1610. *On le porte à se remarier.*

Deux de ses fréres Bernard & Jean François de Sales, qui avoient eu déja ces vues, furent des premiers à l'exhorter de se remarier, & de prendre un parti avantageux pour lui qui se presentoit dans la Franche-Comté. Comme il y avoit alors quelques brouilleries entre la Savoye & l'Espagne, le Comte aima mieux renoncer à tous ces avan-

tages, que de contracter dans un pays de la domination d'Eſpagne un engagement qui ne convenoit pas aſſez à un bon ſujet du Duc de Savoye : Ainſi pour condeſcendre à ce que ſa famille temoignoit ſouhaiter de lui : il crut devoir penſer à Mademoiſelle Favre fille du Préſident, Antoine Favre Baron de Peroue dont nous avons déja parlé. La choſe faiſoit un ſenſible plaiſir aux deux familles, qui avoient eû depuis long-temps de grandes liaiſons : mais quand on vint pour terminer l'affaire, la Demoiſelle qui avoit toûjours marqué une eſtime particuliére pour le Comte de Sales, déclara à M. Favre ſon pére qu'elle étoit réſoluë à ne ſe point marier, & qu'elle le ſupplioit de le trouver bon. Le Préſident ſurpris & piqué de cette réponſe, lui remontra fortement, quel tort elle

ſe faiſoit, & a elle-même & à toute ſa famille de refuſer une alliance auſſi honorable ; de ſorte que pour adoucir l'eſprit de ſon pére, elle vint ſe jetter aux pieds du Saint Evêque de Genêve : le conjurant d'empêcher l'execution d'un deſſein ſi oppoſé à celui qu'elle avoit formé depuis longtemps, de n'avoir que Jeſus-Chriſt pour Epoux. Le Saint Prélat n'eut pas de peine à ſeconder des ſentimens ſi religieux : mais il en eut extrêmement à y faire entrer le Préſident ; & il ne lui falut pas moins pour cela que toute l'autorité, qu'il avoit depuis longtemps ſur l'eſprit de cet ancien ami. Le deſagrément qu'avoit le Préſident de voir rompre un affaire qui l'avoit flatté, augmentoit encore par celui qu'en pouroit avoir le Comte de Sales, qui comptoit de ſe marier inceſſam-

ment : le B. François connoiſſant à fonds le caractere de ſon frére, ſe chargea de tout : & pour le diſpoſer à une nouvelle qui naturellement ne devoit pas lui plaire, il donna à la choſe un tour également agréable & ſingulier ; comme ils étoient à table, il lui adreſſa la parole en ſouriant, & lui dit : *Mon frére, vous ne ſavez pas que vous avez un redoutable rival, & que vous ſerez obligé de lui ceder votre Maîtreſſe.* Le Comte ſe figurant toute autre choſe qu'on ne lui vouloit inſinuer, repartit aſſez vivement qu'à la réſerve de S. A. R. ſon Souverain, il ne voyoit pas qui auroit aſſez de hardieſſe, pour prétendre l'emporter ſur lui ; *c'eſt pourtant un rival*, ajoûta le Saint, *devant qui tout brave que vous êtes, vous trembleriez vous-même* ; & ſur cela il lui expliqua l'Enigme. Le Comte

en parut touché à l'instant ; mais un moment de refléxion lui fit genéreusement sacrifier à la volonté de Dieu, une inclination legitime jusqu'alors, & qui hors de ces circonstances lui eût été aussi chere que la vie. En effet parlant peu après à Mademoiselle Favre, il lui témoigna qu'il auroit été inconsolable qu'elle l'eût quité pour un autre homme quel qu'il pût être ; mais qu'il étoit si beau de renoncer à tous les hommes du monde pour s'attacher uniquement à leur souverain maître, qu'il ne pouvoit assez louer sa résolution: Ainsi il la confirma de tout son pouvoir dans son dessein, quoi qu'il lui en dût coûter à lui-même. Bien davantage ; il contribua en toute maniere à hâter l'éxécution des vues qu'elle avoit de commencer avec Madame de Chantal & Madame

de Bréchard l'excellent Institut que le Saint Evêque de Genêve avoit projetté depuis un temps.

En effet le 6. Juin de l'an 1610. il conduisit lui-même ces trois Dames, dans une maison d'un Faux-bourg d'Anessi; ce fut comme le berceau de l'ordre de la Visitation dont les progrès ont toûjours été depuis si sensibles & si merveilleux : on voit par là combien celles qui y sont apellées doivent prendre de part à ce qui touche le Comte Louis de Sales, lequel, pour ainsi dire, a placé leurs premiéres méres dans la Maison de Dieu. Il en eut depuis tant de consolation, & conçut tant de confiance en la haute pieté de ces saintes filles, que dans ses besoins & en particulier dans les derniers momens de sa vie, il se rassuroit lui-même sur le crédit de ces épouses de Jesus-

1610. *Il conduit les prmieres Méres de la Visitation dans leur premiere Maison.*

Chrift : efperant que par leurs Prieres il obtiendroit le Ciel, après les avoir conduites en quelque forte à la porte du Ciel, qui eft la vie Religieufe.

Cette vertu fi fublime renouvela encore au Saint Evêque de Génève la penfée dont il avoit été frappé plufieurs fois, qu'il procureroit un avantage immenfe à fon Diocèfe, d'y laiffer pour fon fucceffeur fon frére Loüis. On peut admirer ici comment les Saints avec la même intention d'avancer la plus grande gloire de Dieu ; ont neanmoins pour la procurer des vuës entiérement oppofées. Tout rappéloit à Saint François de Sales une idée où fon frére ne pouvoit entrer. Celui-ci venoit d'être élevé par le Duc de Nemours avec l'agrément de fon Alteffe Royalle de Savoye, à la Charge de Chevalier du Confeil

S. Fr. de Sales a de nouveau la penfée de le faire fon fucceffeur, mais inutilement.

de

de Génevois; c'en étoit la premiere place pour un homme d'épée. Loüis la remplissoit avec une satisfaction si universelle du Prince, des Magistrats & de la Noblesse, que le Saint Evêque de Généve trouvoit que de si grands talens devoient être employez aux Ministéres les plus Saints; il lui en écrivit dans les termes les plus pressans, lui faisant un plan du bien qu'ils feroient quand ils travailleroient unanimement dans la vigne du Seigneur; mais au lieu de correspondre à de si vives sollicitations : Voici la réponse qu'y fit le Comte; *en verité, Monseigneur & bon frére ma seule indignité me retire de la Prêtrise; mais quand je pourrois m'engager au simple Sacerdoce, dont je me sens incapable en toutes manieres, jamais au grand, jamais je ne pourrois penser à la dignité Episcopale; à*

cause de la charge des ames qui y est attachée ; & comme je me sens entiérement dépourvû de toutes les qualitez nécessaires à un état si parfait, je vous supplie de n'y penser aucunement pour moi. Le Bienheureux François fut obligé de prendre ce parti : bien que les raisons de son frére ne fissent pas toute leur impression sur lui ; persuadé toûjours qu'on ne pouvoit avoir les vertus requises au Ministére sacré, dans un plus haut degré que Loüis ; on en peut juger par sa charité qui est l'ame de toutes les autres, & dont il donna vers ce temps-là même une preuve des plus touchantes.

Sa charité à l'égard d'un méchant Prêtre.

1612. Un méchant homme son voisin, indigne du sacré caractere dont il étoit revêtu, s'étant mis en tête que des Moulins d'une terre du Comte luy faisoient tort, y fit mettre le feu par des Paysans

qui furent reconnus, puis arrêtez par la Justice. Le Comte sollicita leur grace de tout son pouvoir, & ne put neanmoins les soustraire au suplice qu'ils avoient merité : sa charité n'ayant pas réüssi à son gré de ce côté-là ; elle se dédommagea par un autre endroit. Le Prêtre qui s'étoit échapé & avoit disparu pendant plusieurs années revint enfin déguisé dans le Pays, y menant une vie misérable chez un Paysan à qui il servoit de Valet. Loüis le sût & ne cessa sous main de lui faire des aumônes, sans lui donner jamais nul signe qu'il le reconnoissoit ; afin de lui épargner la confusion & la peine qu'il en auroit eûe.

Tandis que le Comte ne pensoit ainsi qu'à l'exercice des plus hautes vertus du Christianisme ; ses parens & ses amis crurent

qu'ils devoient le faire penser au bien de sa famille, & comme il n'avoit qu'un fils de petite complexion, tous unaniment & même le B. François le déterminerent à un second mariage avec Mademoiselle de Roüer-Saint Séverin; le Saint Prélat honora
Son second mariage. encore de la Bénédiction Nuptiale cette Alliance, qui étoit des plus considérables, & qui unissoit à la Maison de Sales celles de Provane, de Solara & d'autres des plus illustres d'où sortoit la jeune Comtesse. Celle-ci entra si bien dans le caractere & dans les sentimens de son mari, qu'il n'eut jamais un temps plus propre pour vaquer aux exercices de
1613. pieté. Son occupation la plus ordinaire vers ce temps-là étoit la lecture des œuvres Manuscrites sur l'amour de Dieu que le Bienheureux Evêque de Généve com-

posoit actuellement, & surquoi il lui demandoit ses sentimens : l'ayant conjuré d'y corriger ce qu'il jugeroit à propos. On ne peut avoir une preuve plus grande de l'estime que Saint François de Sales faisoit de l'esprit & de la pieté de son frére ; mais on ne peut avoir aussi des témoignages plus sensibles de la veneration de ce frére à l'égard du Saint Evêque, que la maniere dont il lisoit ses Ouvrages ; loin de penser à y rien changer, il ne se mettoit à les lire qu'après s'y estre préparé par l'Oraison ; il les lisoit pour l'ordinaire à genoux au pied de son Oratoire ; se trouvant par cette lecture si plein de l'amour de Dieu ; que son visage en paroissoit enflammé : & ceux qui l'approchoient en ont rendu témoignage.

S. Fr. de Sales lui donne à revoir son Traité de l'amour de Dieu.

Le repos tout chrétien dont il

jouissoit, & pour lequel il avoit tant de goût, ne le retenoit néanmoins qu'autant que les devoirs de son état ne l'apeloient point à une vie plus répanduë audehors. La Cour de Savoye ayant intercepté l'an 1616. des Lettres en chiffres, ne jugea persone plus capable que lui, de pénétrer dans des mystéres qui paroissoient importans à l'Etat. En effet, le Comte les éclaircit entierement, & ils se trouverent tels qu'on les avoit soupçonnez; mais autant que la Cour s'applaudit de les avoir découverts, autant admira-t-elle le secret qu'avoit eû le Comte de les déchiffrer; ce que personne ne s'étoit trouvé capable de faire. Une autre ocasion aussi considérable l'empêcha de rentrer dans sa retraite, aussi-tôt qu'il l'auroit souhaité.

Il est employé à la Cour.

Huit cens hommes du Regi-

ment de Poligni, s'étoient saisis en l'absence du Baron de Torenc de 7. ou 8. paroisses autour du Château de Sales. Le Comte en fut averti; aussi-tôt soûtenu de l'autorité du Marquis de Lans Gouverneur de Savoye, il mit trois cens hommes sous les armes. & vint à leur tête contre les soldats de Poligni, qui formoient un petit Bataillon à une lieuë de Sales: Alors invoquant le Dieu des Armées, il anima son petit nombre de soldats; chargea si vivement la troupe ennemie trois fois plus nombreuse, qu'il la désarma, & la conduisit jusqu'à la Ville de Conflans à neuf lieuës de-là; faisant restituer aux habitans tout ce qui leur avoit été pillé. Cette action atira au Comte de la part de la Cour; non-seulement les louanges qu'elle méritoit, mais encore l'offre qu'on lui fit de lui

Il donne la chasse à un Regiment de Troupes Etrangéres.

donner un Regiment de douze cens hommes entretenus ; mais le Saint Evêque par les avis duquel il se conduisoit, ne jugea pas à propos qu'il l'acceptât : parce que la vie de ses deux autres fréres étoit déja trop exposée; l'un étant dans le service de Savoye, & l'autre Chevalier sur les Galeres de Malthe ; de sorte que le Comte demeurant seul devoit être reservé pour veiller aux affaires de la maison, & pour en être la ressource dans le besoin.

Il ne laissa pas d'exposer extrêmement sa personne peu de temps après avec beaucoup de joye, & avec le consentement du Saint Prélat dans une occasion qui survint : mais l'Etat y étoit trop interessé pour avoir égard à la vie d'un particulier, quelque importante qu'elle fût.

Les Compagnies Françoises du

Sieur de la Grange étant sur le point de surprendre la Ville d'Anneſſy on eut recours au Comte de Sales pour aller trouver le Prince Victor Amedée, & l'avertir de l'état des choses. Le Prince jugea à propos de se rendre lui-même à Anneſſi, où s'enfermant avec le Comte & l'Evêque son frére, chez qui Son Altesse voulut loger, il leur communiqua ses pensées. Il résolut donc d'envoyer le Comte à Besançon d'où venoit une partie des troubles, & où le Duc de Nemours avoit ses intelligences. Le voyage ne pouvoit se faire dans ces conjonctures sans un grand danger ; cependant il arriva heureusement à Besançon. Il y gagna si bien les esprits qu'il apprit tout ce qui se tramoit contre l'Etat de Savoye, & obtint une réponse du Parlement de Besan-

Le Prince de Savoye l'envoye à Besançon où l'on attenta à sa vie.

çon telle qu'il la ſouhaitoit. Mais cet heureux ſuccès le mit plus en danger qu'il n'avoit jamais été. Les Partiſans d'Eſpagne n'ayant pû empêcher ſa négotiation, prétendirent empêcher ſon retour ; ils envoyerent des gens déterminez pour lui couper le chemin ; & c'étoit fait de ſa vie, ſi Dieu qui le conduiſoit ne lui eût inſpiré de prendre une route écartée au travers des bois, & de marcher jour & nuit avec une ſi grande diligence, qu'on ne put l'atteindre : comme on ſcut en Savoye les particularitez de ſa négotiation & de ſon voyage ; on en parla comme de l'effet d'une Providence extraordinaire, & les Magiſtrats d'Aneſſi, pour en perpetuer le ſouvenir mirent la choſe dans leurs Regiſtres en ces termes : *Noble Seigneur Loüis de Sales eſt revenu heureuſement de ſon*

l'Ambassade de Bourgogne, où il avoit été envoyé par Monseigneur le Prince de Piémont. En effet le Prince déclara hautement que la seule habileté du Comte, avoit détourné les incursions des Espagnols de dessus les Terres de Savoye ; ce qui tarit la source des troubles : car le Duc de Nemours voyant la Politique des Ministres d'Espagne, découverte, & qu'ils l'avoient engagé dans leurs desseins sur des esperances peu solides, renonça à toutes ses prétentions & vint mettre bas les armes aux pieds de son Altesse. Des suites si avantageuses de la négotiation du Comte en relevérent de nouveau le mérite, auprès du Prince de Piémont qui ne se lassoit point d'en parler, & il eut la bonté de dire un jour au Prélat en l'embrassant : *En verité, Monsieur de Genève, vous avez un frère*

incomparable ; il a plus fait pour le bien de l'Etat en trois jours , que d'autres n'en feroient en trois ans. Il est aisé de juger combien le Comte en reçut de complimens ; mais au-lieu de s'en applaudir , il y répondoit par sa maxime ordinaire ; *il n'y a qu'à laisser agir Dieu, pour nous conduire surement dans ce qui regarde nôtre devoir ; alors il ne manque pas de faire quelque chose de bon & par nous & pour nous ; ainsi toute la gloire lui en est due :* cependant l'accommodement du Prince de Piémont & du Duc de Nemours se devant entierement terminer le 25. de Novembre de
1616. l'année 1616. son Altesse voulut que le Comte fût présent à l'entrevüe où ces deux Princes s'embrassérent , & se jurérent une amitié inviolable : tellement qu'il n'y eut plus d'autre émulation entre eux , que de prétendre

garder chacun auprès de ſoi le Comte de Sales, qui étoit devenu également cher à l'un & à l'autre. Mais il étoit juſte que le Prince de Piémont l'emportât, & il le retint à Aneſſi, pour le faire entrer dans ſes Conſeils, & même dans ſa familiarité : tandis que le Duc de Nemours ſe retira à la Cour de France pour des affaires qui l'y apeloient.

Comme le Comte n'entroit dans celles du monde qu'autant que ſon devoir l'y obligeoit, & que loin de chercher à s'y intriguer, il avoit conçû depuis longtemps un parfait mépris pour les choſes de la terre : dès qu'il vit que le Prince n'avoit plus beſoin de ſon ſervice, il reprit ſon train de vie uniforme & tranquille : c'eſt ce qu'il apeloit la vie d'un vray Chrétien, & l'avan-goût du bonheur du Ciel. Non ſeulement

Son atrait pour la ſolitude.

il en aimoit la douceur, mais il en sentoit la necessité : jugeant qu'il étoit impossible à une ame toûjours agitée des mouvemens du siécle, de s'entretenir dans l'union qu'elle doit avoir avec Dieu. Cependant l'attrait particulier qu'il avoit pour la solitude ne balança jamais la détermination où il étoit de remplir ses autres devoirs. Ainsi la mort de son frére Bernard Baron de Torenc, qui
1617. survint l'an 1617. le tira du repos de sa retraite pour travailler aux affaires de sa famille, dont il étoit chargé; puisqu'il en étoit le chef. Dans cette vûë il forma le dessein d'en vendre les terres, pour en acheter une autre beaucoup plus considérable, qui étoit le Marquisat de Conflans : mais le Bienheureux François lui faisant faire refléxion, qu'il valoit mieux conserver l'héritage de ses péres

Il la quitte pour remplir ses autres devoirs.

en payant les dettes que Bernard avoit laissées, que de chercher à élever sa Maison par un grand Marquisat : il se rendit tout d'un coup à cet avis salutaire ; éprouvant avecplaisir la confusion d'en avoir eû besoin, & se félicitant de nouveau à cette occasion d'avoir un frére Saint, dont les conseils lui étoient toûjours si utiles & pour le temps & pour l'éternité.

L'esprit de charité & de douceur qui le conduisoit dans les affaires de la vie civile, le fit sortir heureusement d'un procès fâcheux, que lui susciterent en ce temps-là trois fréres, de ses proches parens ; à l'instigation d'un esprit mal fait, qui cherchoit à brouiller la Maison de Sales. La maniere ouverte & chrétienne dont le Comte leur parla, contribua seule à leur ôter tout d'un

Il évite un fâcheux procès par ses manieres ouvertes.

1618.

coup leurs ſoupçons & leur aigreur contre lui ; de ſorte qu'on en vint à un parfait accommodement ſans d'autres arbitres. Le mal même ſe changea en un bien ſenſible : car un des trois fréres Prevoſt de l'Egliſe Cathédrale de Génêve, prit un ſi grand attachement pour le Comte , qu'il lui demanda & obtint de lui ſon fils Charles Auguſte, afin de l'élever auprès de ſa perſonne dans la pieté & dans les Lettres : ce qu'il fit avec une bénédiction de Dieu tres-particuliere. La charité de Loüis n'avoit point de borne à l'égard de ceux mêmes qui s'en rendoient le plus indignes : en voici une preuve ſenſible.

Sa généroſité payée d'ingratitude.

Le Duc de Nemours indigné contre ſon Procureur Fiſcal, que l'on avoit ſurpris en pluſieurs malverſations, vouloit l'en punir. Bien que cet homme fut en-

nemi déclaré de la Maison de Sales, le Comte néanmoins prit ses interêts, se rendit caution pour lui & lui ménagea les bonnes graces du Duc ; un procédé si généreux, qui devoit gagner cet Officier, & même l'atendrir, ne fit que le rendre plus fiér & plus farouche : c'est ce qu'on avoit prédit au Comte, & plusieurs blâmant une charité qui leur paroissoit peu reglée : *Pour moi*, répondit-il, *loin d'avoir rien à me reprocher sur ce sujet, je ferois encore plus pour cet homme, si l'occasion s'en présentoit. La mauvaise disposition des gens*, ajoûta-t-il, *ne doit point arêter le devoir de la charité à leur égard ; & quant à l'occasion qu'ils peuvent prendre de nous faire du mal, elle n'est pas à craindre lors qu'on s'est assuré la protection du Ciel, en accomplissant ses ordres.*

Il fit bien voir dans le même

Sa fermeté à l'égard d'un Gentilhomme dont il faloit arêter le procedé.

temps que sa charité n'avoit rien de timide, & qu'elle s'accordoit tres-bien avec une fermeté raisonnable. Un Officier François, Capitaine de Cavalerie aimoit passionément une parente du Comte & vouloit l'épouser : mais comme il lui rendoit des visites trop familieres, avant que l'affaire fût arêtée ; le Comte le pria d'en user avec plus de retenuë, pour ménager la réputation d'une fille de condition. Celui-ci prenant mal cet avis, envoya au Château de Sales un Cartel au Comte, qui, sans s'émouvoir, & sans oublier la crainte de Dieu, fit à l'envoyé une réponse, dont il eut pourtant depuis un scrupule qui n'étoit peut être pas sans fondement : *Dites à vôtre Maître que j'ai aujourd'hui des affaires à Torenc, & qu'avec la grace de Dieu j'irai demain entendre la*

Messe déterminé à faire mon devoir de Chrétien & de Gentilhomme. Le lendemain allant à la Messe à son ordinaire, il fut surpris de voir la maison de l'Officier investie par les Habitans, qui vouloient le lapider; parce qu'ils avoient sçû qu'il avoit quelque mauvais dessein contre leur Seigneur, qu'ils aimoient comme leur pére. Le Comte fit cesser le trouble, & obligea les Habitans de se retirer; ce qui gagna si fort le Cavalier, que sur le champ il lui demanda pardon, & en même temps lui demanda quelque part dans ses bonnes graces; sur quoi le Comte lui dit: *Je suis bien aise, Monsieur, de vous réïterer dans nôtre réconciliation ce que j'ai tâché auparavant de vous faire entendre; qu'on n'a accès dans ma maison qu'avec des sentimens de crainte de Dieu, & par les voyes les plus exa-*

ètes de l'honneur ; du reste je ne crains au monde que la perte de ces deux biens.

Ces ſentimens généreux parurent toûjours dans le zele avec lequel il quitoit ſes propres affaires pour ſervir également les petits & les grands. Les Habitans du Canton où il demeuroit étant foulez en ce temps-là par les gens de guerre, & obligez de comparoître devant le Sénat pour être condamnez à payer les ſommes exceſſives qu'on exigeoit d'eux ; il accourut de lui-même, afin de prendre leur cauſe en main, & leur ménager quelque ſoulagement ; ſans d'autre raiſon que de ſatisfaire à ſa charité & à la bonté de ſon cœur, qui lui tenoit lieu de tout interêt. Peu de temps après, il fut apelé à Chambêri pour donner ſon avis touchant certains Articles du

mariage de Madame Chriſtine de France derniere fille du Roi Henri IV. avec le Prince de Piémont Victor Amedée : mais dans ces conjonctures où les idées d'honneur ſont le ſeul mobile des autres hommes, il ſe ſeroit reproché de faire une ſeule démarche qui n'auroit pas eû pour motif & ſon devoir, & le deſir de ſe rendre utile à tous.

Non-ſeulement il en prenoit toujours avec joie les ocaſions ; mais encore il les cherchoit à ſes propres dépens. Ainſi dans cet eſprit voyant bien que le voiſinage d'un Gentilhomme étoit un ſujet continuel de querelles entre la Nobleſſe du même Pays ; il ſe réſolut de faire l'aquiſition de ſes terres, à des conditions peu avantageuſes pour lui ; achetant à force d'argent le bien de la paix, qu'il voulut toujours procurer

Il procure la paix parmi la Nobleſſe à ſes dépens.

autant qu'il lui fut possible, & pour les autres & pour lui-même; il en montra vers ce temps-là, un trait des plus singuliers qu'on ait peut-être jamais vû, dans un homme de sa condition.

Le mariage de Madame Christine de France avec le Prince de Piémont s'étant fait depuis peu; ils se trouvérent à Chambêri, où toutes les personnes de qualité du Pays venoient faire leur Cour. Le Comte de Sales afin de marquer plus de respect en cette occasion, s'étoit fait faire un habit magnifique, dont le manteau faisoit alors une partie des plus considérables. Le jour qu'il devoit paroître devant leurs Altesses à une grande cérémonie, il se trouva à dîner dans une Auberge, avec un grand nombre d'autres personnes de condition. Son Valet de Chambre qui lui avoit ôté son manteau

Sa moderation dans une ocasion

quand on se mit à table, ne le re- *piquante;*
trouva plus quand on en sortit; cependant chacun s'empressoit de se rendre à la Cour au temps marqué, & tous y allerent excepté le Comte, qui s'y étant apparemment le plus préparé, se trouva par cette conjoncture, hors d'état d'y paroître. Il n'est pas besoin de remarquer à quel point une pareille avanture est mortifiante; mais le Comte au lieu de s'émouvoir, ne dit simplement que ce mot à son Valet de Chambre: *Il faut que vous ayez une autrefois plus de soin.* Je ne sai s'il s'est jamais montré plus digne frére de Saint François de Sales, & plus semblable à lui dans le caractere particulier de ce grand Saint, qui a été un si grand modéle de la modération & de la douceur chrétienne.

Il l'imitoit encore admirable-

ment dans le ſoin de profiter de tout pour ſa perfection. Son Alteſſe Royale ayant voulu faire l'honneur au Préſident Favre intime ami du Comte, d'être le Parain de ſon fils aîné ; ce Prince fit auſſi l'honneur au Comte même de le choiſir pour tenir ſa place, & pour repréſenter ſa perſonne en cette conjoncture. Quand celui-ci eût rempli ſa fonction, il dit à ſon retour à Madame ſa femme: en verité, je reviens extrêmement conſolé d'une cérémonie dont l'interieur étoit incomparablement plus beau que la pompe exterieure ; quelque éclatante qu'elle fut. A l'ocaſion de l'honneur que j'avois de repréſenter la perſonne du Prince, j'ai été ocupé d'une penſée: ſavoir, combien un Chrétien doit faire ſon poſſible pour ſoûtenir dignement ſon caractere, tout le temps de ſa vie ; puiſqu'il repréſente en ſa perſonne, non

Penſées ſalutaires qu'il eut faiſant la fonction de parain pour S. A. R.

non pas seulement un Prince de la Terre ; mais le fils du Roi des Rois & de Dieu même, qui est Jesus-Christ. Telle étoit la conduite du Comte de Sales homme véritablement spirituel, qui faisoit au dehors les mêmes choses que tous ceux de sa condition, & cela de la maniere la plus propre à s'en aquiter tres-bien aux yeux du monde, mais qui les animoit au-dedans de l'esprit des plus hautes maximes du Christianisme, & de l'intention la plus propre à plaire aux yeux de Dieu.

Il eut besoin d'avoir ces vuës si épurées, pour se soûtenir dans une épreuve que la Providence luy envoya, & qui devoit être tres-sensible à un cœur aussi droit & aussi zélé pour son Prince, que le sien. On trouva moyen de rendre sa fidelité suspecte à son Altesse Royale de Savoye, le

On le rend suspect à S. A. R.

Duc Charles Emmanuel qui l'avoit honoré des emplois de la plus grande confiance, & qui néanmoins se laissa surprendre à de faux rapports. On disoit que le Comte avoit fait ouvrir des miniéres dans sa terre de Sales, pour colorer une retraite qu'il vouloit dònner sous main à ceux de Genêve. Quelque peu de vraisemblance qu'eut ce discours, on l'écouta : tant il est peu de soupçons qui ne fassent impression, quand ils regardent les interêts de l'Etat. Loüis aprit par un de ses fréres Jean François Evêque de Calcédoine qui étoit pout lors à la Cour, que le Prince étoit fort irrité contre lui. Ce Prélat reçût du Comte une réponse si naïve, si judicieuse, & si chrétienne que le Prince de Piémont l'ayant vuë avec admiration, la mit bien-tôt après entre les mains

Il se justifie par une simple Lettre.

de son Altesse Royale, qui par la simple lecture se trouva entierement désabusé: Sur quoi remontant à la source maligne des injustes préventions qu'on lui avoit données, il découvrit qu'elle partoient d'un sentiment de jalousie contre le Comte. Pour la confondre S. A. R. lui envoya en ce temps-là même des Lettres Patentes pour ses miniéres, avec un ordre exprès au Président du Sénat de les faire incessamment vérifier. Le Prince ne se contenta pas de marquer ainsi à un sujet fidele & injustement soupçonné, qu'il lui rendoit son estime & ses bonnes graces; il voulut lui marquer encore qu'il lui rendoit toute sa confiance, lui ordonnant d'aller se jetter avec des Troupes dans Anness; pour observer la marche des Espagnols, qui méditoient alors par cet endroit, une irru-

Il reçoit de S. A. R. des marques de bonté & d'estime.

ption en France. La Commiſſion fut reçûë du Comte avec autant de reſpect que de reconnoiſſance, & fut éxécutée avec autant de ſageſſe que de générofité : car
1620. étant entré dans la Place le 7. Juin après midi ; dès le lendemain il fit travailler à la mettre en état de défenſe ; & comme les Treſoriers de l'Epargne faiſoient difficulté de fournir de l'argent, il fit les réparations à ſes propres frais. Il paroiſſoit juſte & comme neceſſaire d'avoir raiſon, auprès du Souverain, de la conduite de ſes Officiers ſur ce point ; mais il étoit encore plus généreux & plus chrétien d'excuſer leurs fautes, & d'interceder pour eux ; ce fut le parti que prit le nouveau Commandant.

Sa valeur dans un mouvement des Trou-

Cependant les Troupes Eſpagnoles retranchées ſur le bord du Lac d'Anneſſi, donnant de l'om-

brage aux Villes circonvoisines ; il jugea à propos d'augmenter sa Garnison pour leur interdire tout accès dans la Ville où ils vouloient entrer : au lieu qu'il y avoit ordre de les faire filer seulement par un des Faux-bourgs. Malgré cet ordre un des principaux Officiers représenta avec chaleur au Comte, qu'il n'y avoit nul inconvenient à laisser entrer les troupes ; pourvû que la garde se fit bien, & que ce seroit même un avantage aux Habitans par l'argent qu'elles leur laisseroient, en faisant des provisions : mais le Comte résista constamment à toutes les instances qu'on lui fit là-dessus jusqu'à l'importunité ; protestant que s'il entroit dans la Ville un seul Espagnol, il feroit tirer le Canon sur la Ville même, & qu'il aimeroit mieux la réduire en cendre, que

pes Espagnoles.

de manquer en un ſeul point aux ordres de ſon Prince ; perſuadé comme il le dit alors, qu'il ne falloit pas une ſoumiſſion moins inviolable & moins aveugle dans l'obéïſſance militaire, que dans l'obéïſſance chrétienne. Cette maxime ſi ſage fut obſervée en cette occaſion avec ſuccès, & les Eſpagnols n'oſerent faire aucun mouvement contre les intentions du Duc de Savoye.

1621. *Il fait ouvrir une mine.* L'année ſuivante le Comte fut ocupé d'une autre maniere pour le ſervice de ſon Prince ; faiſant ouvrir une mine dans la vallée du Sillon. Afin d'attirer la bénédiction ſur cette entrepriſe, il la commença en implorant publiquement la protection du Maître des élemens, par une Meſſe ſolemnelle qu'il fit célébrer à cette intention. Dès que les fourneaux furent diſpoſez, le temps qui étoit

tres-ſerain ſe couvrit horriblement tout-à-coup, & il ſe fit dans l'air un mêlange de grêle, de foudres & d'éclairs : il arriva même quelque choſe de plus ſurprenant. On crut voir deux animaux d'une grandeur extraordinaire, s'élancer en l'air de la cime des deux montagnes minérales, & ſe précipiter dans la vallée ; ce qui fit fuïr tout le monde, & jetta par tout la conſternation. Cependant le Comte s'étant mis en priere, on vit tout-à-coup l'orage ceſſer ; & l'on fit tranquilement l'ouverture de la mine qui ſe trouva être une mine de fer. Cette découverte auroit été tres-utile, ſi la guerre n'en eut arêté le ſuccès ; il eſt vrai qu'on pouvoit hâter l'éxécution de cette entrepriſe, en donnant la conduite des travaux aux Ingenieurs de Genêve qui la demandoient ;

Il ne veut point employer le secours des Hérétiques

mais nulle raison ne put faire consentir Monsieur de Sales à introduire les Hérétiques parmi les Sujets de son Prince.

Quelque soin qu'il prît d'écarter les occasions du mal, elles se présentoient quelquefois lors qu'il s'y attendoit le moins. Il se trouva encore inopinément apelé en dûel par un Officier des Troupes de Loraine, qui avoit insulté un de ses parens. Il répondit à ce défi, qu'il ne voyoit pas pourquoi on lui faisoit querelle, qu'il n'en vouloit avoir avec personne, que cela ne l'empêcheroit pas d'aller le lendemain à Anessi où il avoit affaire; & que si on l'attaquoit sans raison, il se défendroit avec justice. Cette réponse simple & judicieuse fit rentrer en lui-même l'Officier, qui lui envoya sur le champ faire des excuses de son imprudence.

Il est encore apelé en duel.

Cependant

Cependant ces inconveniens si à craindre pour le salut & plusieurs autres aussi dangereux où la Noblesse est continuellement exposée, lui fit entreprendre un excellent traité, sous le titre d'Instruction pour la Noblesse. C'est une perte irréparable, qu'on n'ait pas eû cet ouvage du Comte de Sales : Si cependant il n'est pas reparé par les exemples mêmes de sa vie, qui en ont été une leçon & une pratique continuelle.

La cause qui empêcha cet ouvrage d'être achevé, & qui en fit égarer les fragmens, fut encore plus triste que son effet ; ce fut la mort de Saint François de Sales arivée à Lion en 1622. laquelle mit le Comte en des peines extraordinaires. La maniere dont on tient qu'il en apprit la nouvelle est des plus singulieres ; elle

1622. Mort de S. François de Sales son frére.

doit même paſſer pour un miracle de ce Saint, ſupoſé qu'elle ſoit telle qu'on la trouve dans les Memoires de la Maiſon de Sales. Le Comte étoit à ſon Château de la Thuille avec ſa famille, quand ſur les dix heures, une ſonette pendue à une fenêtre de la Tour du Château, vint à ſoner d'elle-même le 28. Decembre 1622. on crut que c'étoit l'arivée de quelqu'un qui frapoit à la hâte, & un domeſtique eut ordre d'aller ouvrir auſſi-tôt; mais il ne ſe trouva perſonne à la porte: la même choſe ariva à diverſes fois, & dans le ſoupçon que quelqu'un en cachette ne tirât d'en-bas la corde de la ſonette, on l'ôta: cependant comme elle vint à ſoner de nouveau & long-temps de ſuite; l'effroi ſe répandit, & tout le monde ſe mit en prieres. Le Comte s'étant enfermé pour faire

la sienne avec plus de recueillement, & d'ardeur qu'à l'ordinaire, vit alors en esprit, dit-on, la mort de son Bienheureux frére; la cachant néanmoins à sa famille, soit pour ne point l'alarmer, ou pour ne point faire paroître qu'il en eût eû aucune révélation : mais il ne crut pas la devoir cacher au Sieur de Busat son Confesseur & son Curé, homme d'une rare pieté & d'une égale érudition à qui il la dit dès le lendemain. Trois jours après il aprit par les voyes ordinaires que le Saint Evêque étoit mort à Lion. Alors n'ayant plus aucune raison de faire violence à sa douleur, il s'y abandonna ; mais en véritable Chrétien : commençant par la répandre dans le sein de Dieu, & réiterant fréquemment des actes de soumission à ses ordres ; il prit ensuite le Pain de

vie pour se consoler d'une mort qui lui étoit si sensible : puis ayant puisé à cette source de lumiére & de force surnaturelle, il dit aux siens : *Ha, mes enfans, de quoi nous plaignons-nous ? la misericorde de nôtre Dieu est toûjours jointe à sa justice. Il nous afflige par une grande perte ; mais il nous fait faire un grand gain ; car assurément le bon Prélat est aujourd'hui bien puissant dans le Ciel, & nous en ressentirons les effets.*

Il va à Lion querir le corps de S. François de Sales.

Encouragé de la sorte, son affliction ne lui fit rien oublier de ce qu'il devoit à la memoire de son Saint frére, dans la cérémonie qui se fit pour transporter son corps de Lion en Savoye ; où il fut reçû avec des solemnitez qui ne sont point de nôtre sujet. Le Comte s'appliqua à consoler par
1623. la vûe du Ciel, ceux qui pleuroient avec lui la mort du Saint

Evêque de Genêve; c'est ce qu'il fit particulierement à l'égard des Dames de la Visitation d'Anessi ; il tâcha sur tout à essuiier les larmes de la vénérable Mére de Chantal ; elle ressentoit plus vivement la perte, ou, pour mieux dire, l'éloignement de son cher pére en Jesus-Christ, puisqu'il n'avoit fait que changer le séjour d'un triste exil au séjour de la Céleste Patrie.

Il commençoit même à revivre sur la terre par le bruit de ses vertus & par les Miracles que Dieu operoit à son intercession. C'est ce qui augmenta les soins & les ocupations du Comte de Sales chargé de faire inhumer le corps du Saint Prélat, gage si précieux à toute l'Eglise, & en particulier à sa famille. Mais quelques salutaires que puissent être les ocupations extérieures ;

un Chrétien après s'y être appliqué a besoin de rentrer dans son interieur. Le Comte de Sales jugea aussi qu'une retraite lui étoit nécessaire, & pour la faire, il choisit la Maison & la direction des PP. Jesuites de Chambêri : car il n'honora pas moins ces Péres de sa confiance & de son estime que le Bienheureux François; & ils ne peuvent trop se conjouir d'avoir été si souvent les dépositaires des grands exemples & des prétieux sentimens de l'un & de l'autre.

Il fait une Retraite chez les PP. Jesuites.

C'étoit une inclination commune au Comte de Sales & à son Saint frére, que la tendresse qu'ils montroient pour les Ordres Religieux dans le temps même dont
1624. nous parlons. Le Comte lia une étroite amitié avec le Pére Clément de Holo Général des Capucins, & en obtint des témoi-

Il participe aux bonnes œuvres des Capucins.

gnages dans des Lettres de participation aux prieres de l'Ordre pour lui & pour toute sa famille. Il ne cessoit de s'applaudir de communiquer si intimement avec un si grand nombre de vrais serviteurs de Dieu, & il disoit souvent, qu'il estimoit avoir mis par là dans sa famille un tres-grand trésor de bénédictions.

Le fonds qu'il faisoit sur les bonnes œuvres des autres ausquelles il étoit associé, loin de le faire relâcher sur ses propres devoirs; le portoit à s'en acquitter avec plus de ferveur, & il ne perdoit pas la moindre ocasion de faire le bien. Comme il avoit le Gouvernement du Château d'Anessi, il ne voyoit qu'avec peine que les Bourgeois & les Habitans du pays fussent obligez d'y faire la garde la nuit; sans qu'il y eut aucune nécessité. Sa charité le

Il s'employe pour les Habitans d'Anessi.

détermina à entreprendre toutes les ſollicitations & les négotiations qu'il faut en de pareilles affaires, juſqu'à ce qu'il en fut venu à bout : ſes amis lui firent des reproches à ce ſujet d'avoir tant importuné la Cour ſur une choſe où il n'avoit nul interêt : mais lui toûjours en garde contre les artifices de l'amour propre, qui anime uniquement les mondains, repartit, *qu'il ne lui étoit pas poſſible d'avoir égard à ſon interêt particulier, au préjudice du dernier des hommes*; que Dieu nous obligeant d'exercer la charité envers tout le monde; ceux qui en devoient le moins être exclus, étoient de pauvres Habitans que la Providence lui avoit ſoumis. *Voudrions-nous les mépriſer*, ajoûtoit-il, *parce que nous-ſommes un peu plus qu'eux aux yeux d'un monde qui n'eſt qu'illuſion, tandis*

que nous sommes peut-être moins aux yeux de Dieu, qui est la verité même.

Il eut dans le même temps d'autres devoirs de charité & de pieté à remplir. La mort de son beau-pére le Baron de Cussi l'engagea, d'aller mêler ses larmes avec celles de sa belle-mére & de son jeune beau-frére : prenant lui-même, & leur donnant pour motif principal de consolation les vertus chrétiennes du Baron : afin d'en retracer davantage l'idée, il les exprima par un petit nombre de vers François, qui furent mis pour Epitaphe sur le Tombeau du défunt. Ensuite pour donner à sa douleur une distraction conforme à sa pieté ; il vint à Lion visiter le cœur de son Bienheureux frére, lequel y repose dans l'Eglise du Monastere de la Visitation de Bellecour. On peut

Il va à Lion visiter le cœur de S. François de Sales & les Religieuses de la Visitation.

juger quelle fut la pieuse & touchante réception que firent les Religieuses de cette communauté au Comte, qu'elles considéroient comme une copie vivante de leur Saint Fondateur. Voulant de son côté correspondre aux témoignages de leur affection, il eut avec elles durant son séjour à Lion de fréquens entretiens spirituels, où elles ressentirent l'efficace & la douceur des discours de leur Bienheureux Pére. Ce n'étoient pas elles seules qui retrouvoient le Saint, dans la personne du Comte ; toute la Ville de Lion le regardoit avec les mêmes yeux ; & quand il alloit dans les rues, on le montroit avec respect, en disant : *Voilà le frére du Bienheureux François de Sales* : d'ailleurs il reçut des visites, & des marques extraordinaires de respect de tous les Corps de cette grande Ville,

& en particulier des Comtes de Saint Jean. Quand il partit il fut accompagné fort loin d'un si grand nombre de personnes de toute condition, à pied & à cheval; qu'il avoit plûtôt l'air d'un Prince au milieu de sa Cour, que d'un simple particulier qui fait voyage: c'est qu'une vertu aussi charmante & aussi noble qu'étoit celle du Comte, fait régner aussi puissament sur les cœurs, que l'authorité même souveraine.

On en eut une nouvelle preuve après son retour en Savoye. 1625.
Jean François frére comme lui & successeur du Bienheureux François de Sales en l'Evêché de Genêve, ayant voulu faire la visite de son Eglise; y trouva des obstacles de la part du Chapitre, qui prétendoit que sa Jurisdiction a Anessi n'étoit que deleguée. Cette contestation avoit émû les es-

Il termine un différent entre l'Evêque de Genêve & le Chapitre.

prits & partagé toute la Ville; ſans que le Prélat pût trouver aucun ſecours pour défendre l'interêt de ſa dignité, & conſerver la paix de ſon Egliſe : mais il n'avoit pas eû encore recours à ſon frére le Comte ; dès que celui-ci fut entré dans l'affaire, il gagna ſi bien l'eſprit du Prevoſt Vicaire Général d'Aneſſi ſon parent, qu'il le détermina à un acommodement. Le mérite d'une négotiation ſi importante & ſi pieuſe ne fut pas ſans récompenſe. Le Prevoſt mourut tres-chrétiennement peu de temps après; & ſe trouva dans ſes derniers momens extrêmement conſolé des vertueuſes démarches que le Comte de Sales l'avoit engagé de faire en faveur de la paix.

Son talent pour les reconciliations. Le ſecret qu'il avoit pour procurer la réünion des cœurs, faiſoit dire communément en Sa-

voye ; que pour rendre les plus grands ennemis, parfaits amis, il ne faloit que les envoyer à Monſieur de Sales : c'étoit là ſon talent particulier & ſon inclination prédominante ; auſſi diſoit-il à ſon fils aîné Charles Auguſte, dont il prenoit ſoin vers ce temps-là de former l'eſprit & les mœurs ; 1626.
ce que je veux particulierement vous inſpirer, mon fils, c'eſt l'amour de la paix, & l'envie de la faire régner par tout. Pour lui il la faiſoit revivre dans des conjonctures où l'on auroit dû l'eſperer le moins.

Le premier Syndic de la Ville de la Roche, & un des plus conſidérables Citoyens, étant fort brouillez ; les Habitans avoient pris parti de côté ou d'autre avec tant de chaleur, qu'ils étoient armez les uns contre les autres : de ſorte qu'on étoit ſur le point de

Il apaise une émeute populaire à la Roche. faire une décharge, quand les deux partis proposérent heureusement de se remettre entierement à l'arbitrage du Comte de Sales; dès qu'il eut parlé, tout le monde se trouva satisfait & rentra dans le calme. D'autres fois il faloit qu'il se servît de moyens plus forts pour remettre la tranquillité dans les esprits irritez; mais quand sa douceur n'y suffisoit pas, sa valeur y suppleoit.

1627. *Puis une mutinerie dans Anessi.* En 1627. il s'éleva une mutinerie dans la Ville d'Anessi entre les Soldats Liégeois & les Soldats Valons, dont la Garnison étoit composée. Les Habitans craignant dans ce démêlé quelque stratagéme & quelque surprise, coururent eux-même aux armes; & la confusion fut si grande, que ni le Capitaine de la Milice, ni les Magistrats ne la pouvoient dissiper. Il falut aller

à la ressource universelle du pays, qui étoit le Comte de Sales, & on l'envoya prier de venir incessamment ; dès qu'il parut, le peuple en troupe se mit à crier, *Monsieur, vous êtes nôtre pére, sauvez vos enfans.* En même temps on lui remit le Gouvernement de la Ville qu'il se crut obligé d'accepter dans ces conjonctures ; il commence d'un air tranquille, mais avec un cœur plein de religion & de ferveur à se mettre en prieres. Ensuite il ordonne quau moment même les femmes & les enfans ayent à se retirer chacun chez soi ; & en moins d'un quart d'heure il fut si exactement obéï, qu'il n'en parut plus aucun dans les rues : puis se mettant à la tête des Habitans armez, il marcha contre les Liégeois retranchez depuis la porte de Nôtre-Dame, jusques aux ponts, dont toutes

les chaînes étoient tendues. Enfin il attaqua le pont avec tant de résolution & de fierté, qu'un Capitaine Liégeois chef des mutins se trouva tout à coup saisi de frayeur, comme s'il eut vu le Dieu des Armées qui eut levé le bras sur lui. En effet faisant faire alte aux siens, il s'avance avec respect vers le Comte, entre en conference avec lui, & s'offre d'en passer par tout où il jugeroit à propos : Monsieur de Sales prescrivit aux Liégeois & aux Vallons de se retirer dans leurs logis ; ce qui s'éxécuta avec une promptitude admirable, malgré la vivacité de l'émotion précédente. Tout le tumulte étant appaisé, il en prit l'ocasion de donner à chacun les avis salutaires qui lui convenoient ; & pour achever son ouvrage, il fit lui-même la ronde toute la nuit. Son Altesse

Alteſſe Royale ayant appris une conduite ſi ſage & ſi belle, lui en écrivit auſſi-tôt des Lettres pleines des éloges & des remercimens qu'il avoit ſi bien meritées.

Dans cette ſuite continuelle d'exercices pleins de valeur & de Religion : il s'étoit ataché conſtamment à faire rebâtir le Château de Torenc, qui avoit été brûlé par la malice des ennemis de ſa maiſon. Beaucoup de gens le diſſuadoient de cette entrepriſe, qui devoit lui être d'une grande dépenſe : mais il avoit d'autres vues que celles qu'il paroiſſoit avoir. Il ne penſoit pas ſimplement, comme on le croyoit, à contenter l'inclination aſſez ordinaire aux perſonnes de qualité, de s'occuper à bâtir. Il avoit pris cette réſolution, afin que ceux de ſa famille ayant la commodité de ſe loger au Château de

Il rebâtit le Château de Torenc.

Torenc, leur pieté les portât dans la suite à céder aux Filles de la Visitation le Château de Sales ; où le Saint Prélat avoit pris naissance, avoit été consacré Evêque, & avoit formé le plan de l'Ordre de la Visitation : de maniére que ces deux Maisons n'étant éloignées que de cent pas ou environ, la famille de Saint François de Sales fut plus unie avec les Filles de son saint Institut, par la proximité de leur demeure : cependant le nom de Sales par Lettres Patentes du Prince fut attaché au Château de Torenc ; où le Comte donna dans ce même temps une autre marque signalée de sa pieté.

Son respect pour les Eglises Paroissiales.

Le Curé de la Paroisse étoit obligé d'y venir les Fêtes solemnelles, célébrer les saints Mysteres dans la Chapelle. Quelque distingué que fut ce privilége, le

Comte y renonça par le respect qu'il portoit aux Eglises Paroissiales ; dans lesquelles il convient que se fasse le Service divin, pour l'édification & la consolation des Peuples.

Ce zéle qu'il avoit pour l'honneur de l'Eglise, lui avoit toûjours donné une haute idée de ceux qui en sont les Ministres. Ainsi voyant que son fils aîné Charles Auguste se destinoit à prendre ce parti, il n'oublia rien pour tâcher à l'y bien disposer. D'abord il prit soin de lui faire long-temps déliberer sur sa vocation, & avec Dieu, & avec des personnes distinguées par leur pieté & par leur mérite ; ensuite il lui réïtera d'utiles instructions sur ce choix, & le porta à faire une retraite, où il se mit dans toutes les dispositions nécessaires, pour entrer dignement dans un

1628.

Sa conduite à l'égard de son fils aîné qui embrasse l'état Ecclesiastique

état si saint. Après que ce pére véritablement Chrétien eût fait de la sorte à Dieu un sacrifice de son fils, il se garda bien d'en perdre le mérite en travaillant à lui faire avancer sa fortune dans l'Eglise. Il ne faut entrer, écrivit-il sur cela à la Mére de Chantal, dans les dignitez & les postes Ecclesiastiques que par la voye seule du mérite joint à la pieté ; c'est à mon fils de former en lui ce caractére avec le secours de la grace ; c'est aussi de cette maniére que le digne fils d'un tel pére se conduisant par ces vues fut bien-tôt nommé sans nulle sollicitation d'abord à un Canonicat de la Cathédrale de Genêve, & ensuite aux Charges d'Official, de Grand Vicaire, & de Prevost, & dans toutes ces fonctions il remplit excellemment l'étendue de sa vocation &

feconda tres-parfaitement les defirs de fon pére.

Celui-ci cherchant toujours à nourir en lui-même l'efprit de Dieu, étoit venu paffer à Anneffi le Carême de l'an 1629. pour profiter des Sermons, & encore plus des entretiens familiers du Pere Bertrand Jefuite Prédicateur fameux en ce Pays-là, & d'une grande pieté; Le Comte qui fentit par ce moyen ranimer le feu de fon zéle pour le Seigneur, fut vivement touché de voir les débauches du Carnaval pouffées jufques bien avant dans le Carême. Il fit differentes démarches pour arrêter une licence fi honteufe au Chriftianifme; mais il les fit inutilement: & lui, qui par fon caractere refpecté de tous; avoit fçû réprimer heureufement tant de fois dans les autres des paffions violentes, n'y put reprimer celle du plaifir: d'autant

1629.

Il tâche d'arrêter les defordres du Carnaval.

plus intraitable qu'elle est plus flateuse & plus douce. Un jour qu'il sortoit de prier sur le tombeau de son Saint frére, ce qu'il faisoit presque tous les jours; une troupe de masques se presenta devant lui. Il en fut si indigné, qu'emporté par son zéle, il dit hautement, que la Ville seroit infailliblement punie, de profiter si mal du temps sacré destiné par l'Eglise à la pénitence, & des leçons d'un homme Apostolique qui la prêchoit. On ne sait s'il étoit inspiré en parlant de la sorte; mais sa prédiction ne se vérifia que trop à la lettre: car vers le temps de Pâques, la Ville fut affligée d'une furieuse peste, qui ravagea le Pays, & qui punissant les desordres passez, fournit un nouvel exercice aux vertus du Comte de Sales.

Il prédit aux Habitans une punition qui ariva.

Sa charité au temps de la peste.

En effet, il se priva de son Château de Torenc, pour le laiſ-

ſer au Chapitre, qui y vint faire ſa réſidence ; & y chanter l'Office Canonial. D'ailleurs ſon vertueux frére l'Evêque de Genêve Jean François, refuſa comme un veritable Paſteur, d'abandonner ſon troupeau affligé, & de ſortir d'Anneſſi. Le Comte lui procura toutes ſortes de ſecours ; venant le voir tres-ſouvent ; afin de trouver enſemble les meilleurs moyens de ſoulager les beſoins publics. Le Ciel benit viſiblement une charité ſi grande : car bien qu'il ſe trouvât par tout, où la contagion ſe répandoit ; elle n'attaqua cependant jamais ny ſa perſonne ny le Château de Sales où il reſidoit, & qui en étoit comme inveſti ; ny même aucune de ſes terres, c'eſt ce qui fit dire publiquement : que le Seigneur avoit environné les maiſons de Sales, du mur de ſa divine protection,

comme il avoit fait autrefois celles du Saint homme Job.

1630. Le fléau de la peste ne sembla s'appaiser que pour faire place à celui de la guerre. Au mois de Mars de l'année 1630. Le Roi de France Loüis XIII. voulant se rendre maître de la Savoye, pour des raisons que l'on sait; envoya sommer Loüis de Sales de lui rendre le Château d'Anessi, dont il étoit Gouverneur. On employa pour cela M. des Hayes, qui étoit le plus propre à gagner son esprit; étant fils de M. Antoine des Hayes Maître d'Hôtel chez le Roi, ami intime du Bienheureux François de Sales. Aussi M. des Hayes avant que de partir pour sa commission témoigna-t-il, qu'il ne se flatoit point trop d'y réussir; que depuis long-temps il connoissoit le caractére de la Maison de Sales, & en particulier celui

Il défend avec valeur le Château d'Anessi contre l'Armée de France.

lui du Comte ; cependant il employa toute l'adresse possible afin de persuader à celui auprès de qui on l'envoyoit, que la sommation n'avoit rien que de raisonnable, & qu'il devoit s'y rendre par toutes sortes de motifs ; sur quoi le Comte repartit, que la fidelité qu'il devoit à son Prince étoit une raison, qui faisoit disparoître toutes les autres ; qu'à cela près, il se sentoit toute l'ardeur imaginable de seconder les intentions d'un grand Monarque, pour lequel il avoit la plus profonde vénération. Le lendemain, le Maréchal de Chatillon qui conduisoit l'avant-garde des Troupes du Roi ayant fait un Traité avec la Ville, se mit en état de faire filer ses gens vers le Pont. Mais le Comte l'en empêcha par une vigoureuse décharge de Canon, & le Maréchal s'étant retiré pour marcher du cô-

té de la coline à couvert du Château, eut encore à essuyer une autre décharge de Mousquets & de Grenades ; jusqu'à ce qu'il demeura dans la Ville à la faveur de la nuit. Alors on recommença du Château à faire de ce côté-là même un plus grand feu qu'auparavant, & on l'auroit continué si le Maréchal, qui voyoit que le Gouverneur pouvoit battre en ruïne toutes les maisons de la Ville, ne lui eut envoyé demander une tréve : sur quoi le Comte ayant assemblé son Conseil de Guerre, consentit sous de bonnes conditions à une suspension d'armes, jusqu'à cinq heures du soir du lendemain.

Il reçoit ordre de rendre la Place.

Cependant il reçut de son Altesse Royale un ordre de rendre la Place avec une Capitulation honorable ; en cas que le Roi vint en personne l'assiéger. La Lettre

ne fut rendue qu'un quart-d'heure avant que la tréve expirât ; au temps même que le Maréchal réïteroit la ſommation. Le Comte uſa de ce petit intervale pour dreſſer lui-même les articles de la Capitulation, qui furent tous accordez ; & ce ne fut pas une petite diſtinction, qu'en préſence d'une Armée Royale, & qui avoit à ſa tête un des plus grands Rois du monde : il obtint de ſortir avec les ſiens tambour batant, méche allumée, bale en bouche, enſeigne déployée, bagage ſur les épaules, pour conduire la Garniſon juſqu'au Camp de Conflans. D'ailleurs il s'y prit de la meilleur grace du monde, pour marquer ſon profond reſpect à S. M. & ſon eſtime particuliere au Maréchal. Il dit pour compliment à celui-ci, qu'il étoit fâché de n'avoir pas à ſoûtenir les efforts

d'un si grand Capitaine dans Nicé, où dans Monmélian, où l'obéïssance qu'il devoit à son Prince, ne l'obligeroit pas de se rendre. Du reste ce guerrier aussi experimenté dans la Milice de Jesus-Christ, que dans la Milice du siécle, remercia Dieu de ne s'être pas trouvé en état de faire une resistance plus éclatante; parce qu'une action de quelque jours trop brillante aux yeux des hommes, détruit souvent ce qu'on peut acquerir d'humilité pendant plusieurs années aux yeux de Dieu : mais tandis qu'il croyoit n'avoir pas eu des succès fort considérables; toute l'Armée de France publioit qu'il les meritoit par sa conduite & par sa valeur, & qu'il ne lui manquoit pour être un grand Capitaine, que de grandes ocasions. Du reste aussi-tôt que les affaires avec la France furent ac-

commodées ; Son Alteſſe de Savoye lui remit le Gouvernement de la Ville & du Château d'Anneſſi, où il avoit ſi bien ſoûtenu la gloire & les interêts de ſon Maître. 1637.

Cette paix lui donna le loiſir de ſe rendre lui-même aux ocupations, qu'il chériſſoit le plus ; ſavoir celle de la literature & de la pieté. Cette année là même, il travailla avec l'Archevêque de Tarentaiſe ſon parent, Benoît Theophile de Chiran, à la Traduction de l'Hiſtoire de N. D. du Charme en Morienne. Le Prélat voulant publier cette Traduction, écrivit au Comte pour le remercier de ce qu'il avoit bien voulu revoir & polir leur commun ouvrage, auquel Loüis de Sales s'affectionnoit ſingulierement par la tendre pieté, qu'il avoit pour la Mére de Dieu ; depuis les

Il travaille à l'Hiſtoire de N. D. du Charme.

premieres années de sa vie.

Il ne se porta pas avec moins d'ardeur à éxercer son talent extraordinaire, pour faire des reconciliations ; & l'on peut dire qu'il
1632. y réussit l'année 1632. d'une maniere en quelque sorte miraculeuse. Ayant été choisi arbitre entre son neveu Jacques de Sales du Vvad, & le Baron d'Aranthon, qui avoient plaidé jusqu'alors avec une espece d'acharnement : du Vvad prit ombrage de son oncle sans nul fondement, & témoigna qu'il n'avoit point de confiance en lui. Le Comte loin de s'en offenser, ou d'abandonner l'affaire par une juste indignation ; ne pensa qu'à y interesser le Ciel d'avantage par de plus ferventes priéres ; afin d'obtenir ce que ses soins n'avoient pu jusqu'alors : c'est pourquoi se trouvant avec les parties qui disputoient

Il procure une reconciliation

plus violemment que jamais auprès d'une Eglise ; il dit à leur Avocat qui étoit présent ; *le* Démon *de discorde régne trop visiblement dans tout ceci pour esperer de le chasser sans une assistance particuliere du Dieu de la paix souverain maître des cœurs :* aussi-tôt entrant dans l'Eglise, il se mit à faire une priere si vive, que même à l'exterieur elle parut à ceux qui observérent le Comte, une sorte de ravissement ; ensuite revenant aux Parties qui disputoient encore avec autant d'ardeur qu'il avoit prié, il dit doucement à de Vvad ? *Eh bien ! mon cher neveu vous ne voulez pas vous fier à moi, ny écouter mes raisons ; je supplie l'autheur des lumiéres de vous éclairer lui-même.* Chose étonnante ! A l'instant même, & sans d'autres discours, de Vvad se jette à ses genoux, lui demande

tres-dificile par un moyen merveilleux.

pardon, lui proteste qu'il en passera aveuglément par tout ce qu'il voudra bien régler, & l'accommodement se termina ainsi, non-seulement avec l'entiere satisfaction des Parties ; mais encore avec l'admiration d'une compagnie illustre qui étoit présente ; tous unanimement disant qu'un quart-d'heure d'oraison du Comte de Sales terminoit plus heureusement une affaire importante, que cent ans de procédure dans le Sénat. Cette ocasion renouvela avec éclat la réputation, qu'il avoit depuis longt-emps pour acommoder les dissentions lesplus invétérées. Aussi tout le monde acouroit-il à sa médiation, & leurs Altesses Royales lui renvoyoient toutes celles qui survenoient entre les personnes de qualité de Savoye.

Ce renouvellement d'estime

pour M. de Sales, détermina son Altesse Royale cette même année à lui en donner des preuves, lui envoyant des Lettres Patentes, pour attacher à la Terre de Sales avec le titre de Comté, toute l'étenduë des prérogatives de cette qualité, & cela dans la forme la plus honorable : car on y marquoit en particulier que c'étoit en *consideration des services importans rendus à l'Etat & à la Couronne par les Seigneurs de Sales, & spécialement par son bon serviteur Loüis de Sales.* Cette grace fut portée encore plus loin ; comme la Chambre des Comtes de Savoye exigeoit selon les Ordonnances, une finance fort grosse pour l'enregistrement ; elle reçut un ordre d'enregistrer les Lettres *gratis*. Le Prince voulant distinguer en tout le merite du Comte, auquel il acorda encore d'autres graces vers 1632. le même-temps.

S. A. R. lui envoye le titre de Comté pour la Terre de Sales.

Il étoit assez naturel qu'une si grande faveur de la Cour entretenuë particulierement par le commerce de Lettres qu'avoit le Prince Thomas avec le Comte de Sales, attirât à celui ci quelques traits d'une jalousie, & d'une envie maligne. Dieu le permit alors, pour éprouver davantage la vertu du Comte, & pour lui donner plus de lustre aux yeux des hommes.

On le met mal dans l'esprit de Madame de Nemours qui fut désabusée.

1634. Madame la Duchesse de Nemours Anne de Lorraine, faisant un voyage à Annessi, afin de régler les affaires de M. son fils Comte de Génévois: Un Officier de sa Maison sous couleur de zéle pour ses interêts, lui raporta que le Comte de Sales s'étoit emparé de differens droits de son appanage, ce qu'il étoit prêt de justifier par des preuves manifestes. Le Comte étant appelé par la Duchesse, & lui ayant assuré qu'il n'étoit rien

de ce qu'on avançoit, le jour fut pris pour éclaircir la chose en Justice, & ce jour-là même le délateur disparut. La Duchesse irritée de cette conjoncture demanda aux Presidens, qu'ils eussent à dire ce qu'ils savoient de cette affaire; & un d'eux parla avec quelque chaleur contre les soupçons mal fondez qu'on avoit de la Maison de Sales: Sur quoi le Comte demandant permission à la Princesse de l'interrompre, dit au Magistrat: *Monsieur, je vous suis extrèmement obligé du zéle avec lequel vous parlez en ma faveur: mais il me semble que la verité dite avec tranquilité est plus propre à persuader; si S. A. agrée que je produise simplement mes titres, elle aura bien-tôt la bonté de juger de moy aussi favorablement que vous.* Il n'en fallut pas davantage pour désabuser Madame de Nemours,

& elle lui dit avec autant d'agrément que d'équité. *M. de Sales on voit bien que vous ètes aussi habile à la plume qu'à l'épée ; je suis tres-satisfaite de vôtre conduite ; je vous demande la paix & vôtre amitié ; & pour ces deux choses, je vous céde tout ce que vous pouriez avoir dans l'apanage, qui apartiendroit au Prince mon fils ou à moy.*

Une affaire tres-délagréable qu'eut son frére Jean François, qui avoit succedé à Saint François de Sales en l'Evêché de Genêve ; ne donna pas peu de peine au Comte, & elle ne fut pas terminée moins heureusement par ses
1635. soins : mais la mort de ce même Prélat, qui ariva peu après ; lui causa une affliction particuliere : car outre qu'il avoit le cœur tres-sensible pour les siens, les témoignages de tendresse & de reconnoissance, que l'Evêque lui don-

Mort de son frére Jean François Evêque de Genêve.

na dans sa derniere maladie, augmenterent encore la sensibilité de sa douleur. En effet, il l'institua son héritier, lui confia la disposition de toutes ses affaires, & le chargea sur tout, d'aller incontinent après sa mort à la Cour de Turin, assurer toute la Maison Royale de Savoye du souvenir qu'il auroit d'elle devant Dieu. Ces témoignages d'une amitié parfaite, que le Prélat donna au Comte, inspirerent à celui-ci un retour ou plûtôt un redoublement de tendresse réciproque, mais d'une tendresse toute chrétienne & toute sainte : car ayant employé inutilement tous les moyens de lui prolonger la vie, il en employa de plus eficaces pour lui aider à la finir heureusement, par la mort la plus précieuse devant Dieu. En éfet on ne peut dire, ainsi que l'écrivit alors le

Marquis de Lucien à la mére de Chantal, ce qui touchoit & édifioit davantage les assistans: ou les saintes préparations du malade, qui regardoit la mort comme un doux sommmeil, ou les saints discours du Comte de Sales, qui sembloit mourir avec son frére dans le Seigneur. Plût à Dieu, Madame, *ajoûtoit ce Cavalier, à la mére de Chantal, que j'eusse le Comte pour m'assister au lit de la mort; comme l'a eu le dernier Evêque de Genève son frére: je me tiendrois fort assuré de mon salut; je lui ai trouvé une si grande onction à inspirer à un moribond les sentimens les plus héroïques du Christianisme; que pour n'en estre pas touché, il faudroit n'estre plus susceptible des premiers sentimens de Religion.*

L'opinion du Marquis de Lucien sur ce point, paroîtra une

vérité incontestable, quand nous raconterons les précieuses dispositions où mourut lui-même le Comte de Sales; car on ne peut rien imaginer de plus parfait pour mourir saintement, ou pour aider à le faire; que ce qu'il pratiqua durant le cours d'une longue maladie, qui termina la vie si chrétienne qu'il avoit toujours menée, & dont nous allons exposer la suite dans le second Livre de cette Histoire.



de la sensibilité, pour leur donner ocasion de lui en faire un plus grand sacrifice, & pour les détacher du monde en leur y faisant trouver plus d'amertume. Le Comte de Sales après la mort de son frére Jean François Evêque de Genêve, se trouva livré tout-à-coup à une désolation étrange, & comme abandonné de tout, sur la terre; En effet, il se voyoit privé de ce qu'il avoit eû au monde de plus cher.

Il ne lui restoit de ses fréres qu'un Chevalier de Malthe exposé chaque jour à perdre la vie; son fils aîné qui étoit d'un caractere à faire toute sa consolation, s'étoit depuis un temps séparé entierement du monde, pour vivre dans une profonde solitude; *c'est présentement, Seigneur*, dit Loüis à Dieu dans ces conjonctures, *c'est présentement que vous me devez être*

Il est saisi d'un sentiment extraordinaire de Tristesse.

tout, puisqu'il vous plaît de m'ôter tout. Cet épanchement de son cœur dans le sein de Dieu, dissipa les nuages, qu'un mouvement naturel de tristesse avoit répandus dans son ame.

Il va à la Cour de Turin, où l'on veut le retenir.

Ranimé ainsi par le courage, que ne manquent point d'inspirer les maximes chrétiennes bien pénétrées; il alla aussi-tôt à Turin pour exécuter ce que le feu Prélat lui avoit si instamment recommandé. Il y fut reçû avec des marques extraordinaires de bienveillance, & on lui fit entendre qu'on l'y vouloit arêter pour lui donner une place dans le Conseil. Le bruit s'en répandit, & il n'en falut pas davantage, selon la méthode de la Cour, pour lui atirer une infinité de visites & de complimens. Quoiqu'il les reçût avec sa politesse ordinaire, il en conçut un nouveau dégoût pour les

embaras du monde ; craignant qu'ils n'alteraſſent en lui ce repos de l'ame ſi précieux à ceux qui ont une fois goûté Dieu. Ainſi prenant la réſolution de ſe retirer plus que jamais ; il fit au Prince ſes tres-humbles remercimens de l'honneur, qu'on penſoit à lui procurer, & en même-temps ſes excuſes, afin de ne point l'accepter. Il aporta pour raiſon que ſon âge avancé le rendoit peu capable des mouvemens de la Cour, & l'avertiſſoit de conſacrer plus particuliérement au ſervice de Dieu, ce qui pouvoit lui reſter de vie ; qu'il avoit inſpiré à ſes fils le dévoûment, que ſa Maiſon avoit toûjours eu pour ſon Alteſſe, & que ſi elle agréoit leurs ſervices, il la ſupplioit de daigner leur donner de l'emploi. Le Prince eût la bonté d'entrer dans les vues du Comte, garda auprès de

Il s'en excuſe.

ſa perſonne ſes deux fils Janus & Amedée, & lui accorda la permiſſion de ſe retirer; ce ne fut néanmoins qu'après lui avoir donné une nouvelle marque d'eſtime, en le faiſant Gentil-homme de ſa Chambre; Le Comte loin de ſe prévaloir de cet honneur, vint l'enſévelir dans la ſolitude, où étoit retiré ſon fils aîné, avec lequel il ralluma de plus en plus le deſir d'être tout à Dieu, & de ſe détacher entierement des choſes crées.

Sa tranquilité ſainte dans l'incendie de ſa maiſon.

Il eut beſoin de cette diſpoſition dans un accident qui arriva en 1637: le Tonnerre tomba ſur la Tour du Château de Sales, dans laquelle étoient les Archives & tous les Titres de ſa Maiſon, dont on ne put ſauver qu'une tres-petite partie; le ſeul mouvement que cauſa au Comte une diſgrace ſi touchante, fut

de parler à sa famille de la fragilité des choses de la vie, & de l'immutabilité de la grandeur de Dieu, sur qui seul on pouvoit compter.

Pour lui il y comptoit si parfaitement, que sa confiance mérita alors une grace qui parut fort extraordinaire. Comme il passoit par Anessi, une petite fille tomba du haut d'une maison la tête sur le pavé ; on la crut morte ; cependant le charitable Loüis de Sales lui cria à plusieurs reprises : *Jesus, soyez nôtre secours* ; après quoi il la prit par la main & la rendit dans une pleine santé à ses parens. Le bruit se répandit aussi-tôt qu'il y avoit en cela quelque chose de surnaturel, & se confirma encore par le receuillement singulier, qu'on remarqua tout ce jour dans la personne de Loüis. On ne lui en parloit point, qu'il

Sa charité produit un effet qui parut merveilleux.

ne lui montât sur le visage une rougeur, qu'on jugeoit être l'effet de son humilité : son fils Charles Auguste l'ayant mis un jour sur le même sujet, il ne put en tirer d'autre réponse que ces paroles de l'Ecriture, *Quand le juste tombera il ne se blessera point,*
1638. *parce que le Seigneur le soutient de sa main.* Divers évenemens semblables joints aux exercices ordinaires de sa pieté, lui attirérent une nouvelle réputation de sainteté, & on l'apeloit communément le Saint Comte Loüis.

Les secours spirituels qu'il tire de son fils.

Comme il avoit chez soi son fils Charles Auguste, afin de pouvoir en tout temps & à cœur ouvert parler avec lui des choses de Dieu, il se faisoit un point de conscience, de profiter pour son propre avancement spirituel de la présence de ce cher fils ; n'ayant pu le résoudre que par ce motif à

quiter sa solitude. Tous les huit jours il se confessoit à lui, & communioit de sa main. Outre qu'il l'entretenoit & prenoit ses avis sur tout ce qui regardoit l'état de son ame, & cela avec une consolation interieure qui ne peut s'exprimer. Mais comme il craignit pourtant de préférer sa propre satisfaction à l'atrait du Saint Esprit, qui rapeloit sans cesse Charles Auguste à la solitude; il consentit enfin à le laisser partir. Afin de se dédomager d'ailleurs des secours qu'il auroit tirez pour sa sanctification de la compagnie de celui qui étoit & son fils selon la chair, & son pére en Nôtre Seigneur: il fit à Dieu le sacrifice de cette séparation, qui lui fut tres-sensible, & prit la résolution de se séparer ainsi de toutes les autres choses de la vie, même les plus légitimes.

Il quitte ses biens. C'est dans cette vûe qu'à l'exemple du Sauveur qui ne posséda rien en ce monde, il voulut se dépouiller de ses biens entre les mains de l'aîné de ses enfans du second lit, savoir Jean François de Sales, sans se réserver la moindre chose; même pour faire l'au-
1639. mône. *Il est temps à ma soixante-quatriéme année*, dit-il alors, *qu'en attendant la mort naturelle, je subisse une mort volontaire, & que je quite tous les soins du monde.* Sur ce qu'on lui représentoit que c'étoit une étrange chose à un pére de se mettre dans une dépendance si absoluë de ses enfans, qui pouroient n'avoir pas toûjours une conduite aussi réguliere que la sienne. *La Sagesse Incarnée*, répondit-il, *s'est bien mise dans la dépendence de ses créatures en la Personne de Marie & de Joseph, à qui il s'est entierement soumis; un*

un entier renoncement, ajoûtoit-il, *ſupplée à bien des inconvenients, ou même ſe tourne en de vrais avantages.*

Ce parfait détachement étoit d'autant plus eſtimable, qu'il ne partoit nullement d'une ſorte de nonchalance aſſez ordinaire aux perſonnes avancées en âge, & l'on vit l'année ſuivante 1640. qu'on ne peut guéres être naturellement plus actif & plus ſenſible qu'il l'étoit encore. Dans la Cérémonie funebre du Prince Loüis de Savoye Duc de Genevois & de Nemours, on voulut régler le rang qu'y devoient tenir les perſonnes de la premiere Nobleſſe du pays, & on diſputa au Comte l'ancienneté de la ſienne. Il ſoutint cette affaire & la plaida lui-même avec chaleur juſqu'à ce qu'il eut obtenu un Arrêt entiérement conforme à ſes 1640.

Il ſoutient dignement & chrétiennement l'ancienneté de ſa Nobleſſe.

prétentions : *Car enfin*, dit-il ſur cette affaire ; *il ne s'agit pas préciſément ici de nos interêts particuliers, mais de l'honneur de nos Souverains, qui ont fait dans leurs Lettres Patentes données en nôtre faveur, une mention ſi expreſſe de l'ancienneté de nôtre Maiſon, alliée depuis près de 500. ans aux premieres Maiſons du pays ; nos Princes n'auroient ils pas ſujet de nous tenir indignes de leurs faveurs, ſi nous paroiſſions indifférens, quand nous pouvons montrer que nous avons l'honneur de leur apartenir? D'ailleurs, ſi la Nobleſſe de nos ancêtres nous eſt laiſſée pour héritage & comme un gage de leurs vertus ; ne ſerions-nous pas injuſtes & ingrats, en négligeant de conſerver un ſi prétieux dépôt, quoiqu'il nous en doive coûter ?*

Cependant comme il eſt difficile d'agir ſi vivement en des

choses de cette nature sans en être altéré : la Mere de Chantal lui demanda avec cette ancienne & naïve liberté, avec laquelle elle lui parloit, si son intérieur n'avoit point ressenti quelques troubles dans tout l'embaras de ce procès ; à quoi le Comte répondit avec une égale sincerité, *plus de soin que de trouble, ma chere Mere ; car*, poursuivit-il, *tous les matins & plusieurs fois durant le jour, mon ame a fait atention aux devoirs de Loüis de Sales devenu enfant de Dieu par le Batême, & aux mouvemens du Comte de Sales, qui défendoit avec justice l'interêt de ses prédécesseurs, & de ses successeurs. L'Evangile*, ajoûta-t-il, *raporte la Genealogie temporelle du Fils de Dieu, aussi-bien que sa Généalogie éternelle ; ce qui m'a mis devant les yeux deux sortes de Noblesse que j'avois à soute-*

nir ; l'une temporelle, qui eſt infiniment moins conſidérable, mais qu'il ne faut pourtant pas abandonner à l'injuſtice des mal-intentionnez ; & l'autre éternelle, que nous avons à conſerver beaucoup plus eſſentiellement contre la rage des Démons, qui s'efforcent à tous momens de nous en faire déchoir. Auſſi, ma chere Mére, aimerois-je mille fois mieux voir enſévelir dans un oubli éternel tous les titres de ma Maiſon, & être mis au rang du dernier de mes Vaſſaux, que de commettre un peché véniel, qui me fît déroger en la moindre choſe à la qualité de Chrétien incomparablement plus eſſentielle, & plus glorieuſe que toute autre.

Il ne jouit pas long-temps de la conſolation qu'il trouvoit à ouvrir de la ſorte ſon cœur à cette vertueuſe Dame, avec qui il avoit eû toûjours de ſi ſaintes &

de si douces communications. Cette amie intime, fille aînée en Nôtre Seigneur du Bienheureux François de Sales, & sa digne Coadjutrice en l'Institut de la Visitation, mourut à Moulins l'année suivante 1641. Tandis qu'une si grande perte causoit une douleur universelle ; celle du Comte qui devoit être naturellement la plus vive, parut temperée par une joye, qu'on ne comprenoit point, mais qui faisoit sentir aux autres ce qu'il ressentoit lui-même de la félicité de la Mére de Chantal. Quelque réserve qu'il gardât sur ce point, il laissa pourtant échaper certaines paroles, qui firent juger, qu'il avoit reçu des graces extraordinaires par le moyen de cette bienheureuse Mére. Elles lui servirent à s'unir beaucoup plus intimement à Dieu, ne se permettant guéres

Mort de la Mére de Chantal.

d'ocupations extérieures, que celles de terminer les differends de ses Vassaux, de les catéchiser, & de les porter aux choses de leur salut. Il passa de la sorte
1641. te toute cette année sans sortir de son Château, que pour aller assister à la mort de Monsieur de Cornillon son beau-frére; office de charité aussi salutaire à celui auquel on le rend, qu'à celui qui s'en acquite.

PLEIN de tant d'œuvres saintes, il ne cherchoit que la retraite, afin de les mettre en fureté contre la dissipation & l'air contagieux du monde : mais plus il se cachoit, & plus le bruit de sa pieté lui attiroit de gens, qui venoient chercher à s'édifier avec lui. Ainsi S. A. R. Gaston de France Duc d'Orleans, frére du Roi Loüis XIII. étant en Savoye, voulut rendre visite à

Gaston de France visite le Comte de Sales.

Loüis, & ne voulut faire que celle-là. Après lui avoir donné toutes les marques imaginables de bonté & de distinction, il lui fit encore l'honneur de dîner chez lui : puis au sortir du repas, s'enfermant avec lui : *Parlons de Dieu à cœur ouvert*, lui dit alors ce grand Prince, *je vous en conjure, M. le Comte, car j'ai plus de confiance en vous ; que je n'aurois au plus saint Religieux ; parce que vous avez plus d'expérience de la maniére dont il faut faire son salut, au milieu des troubles du monde.* On n'a pas sçu un plus grand détail de cet entretien ; mais S. A. R. en parut extraordinairement contente, aussi-bien que des maniéres aïsées & polies avec lesquelles le Comte toute la journée fit les honneurs de sa maison ; car il ne manqua à rien de tout ce qu'il crut devoir contribuer à divertir

le Prince & à lui faire sa Cour ; mais toûjours dans les bornes de la prudence & de la simplicité chrétienne.

Une autre conjoncture obligea encore le Comte à interrompre sa retraite. Il s'agissoit de faire un accommodement entre plusieurs personnes de qualité, qui paroissoient déterminez à vuider leur different par un combat particulier. Bien que ce fût là un exercice de charité important, le Comte ne s'y portoit qu'avec une sorte de difficulté par une raison assez singuliere, qu'il dit à la Mére de Blonay, une des plus illustres, & des premieres Supérieures de la Visitation ; comme il recommandoit vivement la chose à ses priéres, & qu'elle lui eut répondu, *les vôtres n'y seront pas moins efficaces.* Ah, reprit-il, les larmes aux yeux : je connois trop visiblement que Dieu ne m'ac-

Il a de la peine à pacifier les querelles des duelistes, & pourquoi ?

corde point pour assoupir les querelles des Duelistes, la grace qu'il me fait ordinairement pour accommoder les autres sortes de démêlez dans lesquels on m'oblige de m'entremettre. Je n'y puis penser, dit-il, qu'avec humiliation & avec crainte, parce qu'emporté par les vraisemblances de certaines maximes, & d'un point d'honneur, qui me paroissoit excusable, j'ai été autrefois assez malheureux pour ne pas refuser assez hautement un de ces défis funestes, & Dieu m'en punit encore. Comme il tenoit à peu près le même discours à un homme de qualité ; celui-ci lui demanda : Mais que feriez-vous donc si l'on vous apelloit aujourd'hui en duel, & si l'on vouloit vous y forcer par les loix de l'honneur, qui doivent être inviolables à un Gentilhomme ?

Celles de la conſcience, répondit-il, doivent être plus inviolables encore à un Chrétien ; & je refuſerois nettement le défi ; d'ailleurs ſi cela faiſoit douter de mon courage, je preſſerois mon ennemi de venir avec moi ſe jetter aux pieds du Prince lui déclarer nos diférents, & le ſuplier de nous expoſer à la guerre dans les poſtes où le danger ſeroit le plus évident, & où l'on verroit qui des deux adverſaires feroit mieux le devoir de brave homme. Que ſi l'on regardoit ma réponſe comme une défaite, & avec mépris ; il faudroit s'en conſoler, & ne pas mettre en balance les folles idées de la vanité avec les Jugemens de Dieu, devant lequel elle ſe trouvera un jour ſi confondüe.

Il étoit ſi confus lui-même de celle qu'il avoit eüe ſur ce point,

qu'à cette ocasion il dit à la Mére de Blonay, que c'étoit une nécessité pour lui de passer le reste de ses jours dans la pénitence, & d'opérer son salut avec crainte & avec tremblement. J'espere néanmoins, ajoûta-t-il, ne rien perdre pour cela de la confiance entiere que nous devons avoir au Sang de Jesus-Christ, & en la protection de Marie l'azile des pécheurs.

Les Religieuses de la Visitation s'assembloient pour l'entendre parler de pieté.

La Mére de Blonay trouvoit tant de pieté dans ses discours, qu'elle apeloit souvent sa Communauté au Parloir, pour entendre le Comte de Sales sur les matieres du salut, & de la perfection; les Sœurs de leur côté en étoient si touchées, qu'elles lui proposoient les difficultez qui leur survenoient dans la vie interieure, comme elles eussent pu faire à leur Saint Fondateur. Son

digne frére leur en rapeloit une idée d'autant plus vive, qu'il se servoit ordinairement des propres termes de Saint François de Sales, où l'on a toûjours trouvé une onction particuliere ; cependant il parloit plûtôt comme un simple disciple qu'on interroge, que comme un homme experimenté, qui communique ses lumieres : desorte que les Sœurs se plaignant un jour à lui de ses manières trop circonspectes à leur égard : Mes bonnes Méres, leur dit-il, je suis un pauvre séculier, & un grand pécheur ; je ne saurois avoir trop de retenüe & de respect à l'égard des Epouses de Jesus-Christ, qui daigne m'accorder vôtre entretien.

Il évite de parler jamais de soy.

Ce n'est pas qu'il afectât de parler de sa propre personne avec mépris : car il tenoit pour maxime, qu'il vaut beaucoup mieux

ne point parler du tout de ſoi, & s'oublier entierement, que de perdre le temps à faire ſur nos défauts des diſcours frivoles; nous ſommes tellement atachez à nous-mêmes, diſoit-il, que nous ne pouvons guere en parler de quelque maniére que ce ſoit, ſinon par un ſecret amour propre; lequel pour ſe déguiſer, prend diverſes figugures, & le plus ſouvent celle qui paroît le plus oppoſée à l'amour propre même. La modeſtie, & la ſimplicité étoient ſi bien établies en lui, que tout ce qui pouvoit y donner atteinte lui faiſoit une veritable peine.

Dans une aſſemblée de pieté où il s'étendoit ſur les hautes vertus de la mére de Chantal, quelqu'un lui inſinua, qu'on lui feroit un jour la juſtice qu'il faiſoit à cette ſervante de Dieu, de laquelle il venoit de parler comme d'une

Sainte : il prit le compliment pour une véritable insulte, & se retira en versant des larmes ; il vint aussi-tôt les répandre aux pieds de son Crucifix, se plaignant amérement à Dieu des loüanges qu'on vouloit lui donner, & qui étoient selon lui de veritables reproches de son indignité. Il ne montroit pas plus de goût pour les louanges, qu'on lui donnoit sur ce qui le touchoit de plus près ; c'est-à-dire, sur Messieurs ses enfans : quand on lui faisoit leur éloge, il laissoit tomber le discours ; disant simplement, *s'ils sont gens de bien, ils seront toûjours aimables, & Dieu les bénira.*

Il refuse de travailler à faire son fils Coadjuteur de Genêve.

On le pressoit en ce temps-là de porter son fils Charles Auguste à quitter sa retraite, pour être Coadjuteur de Genêve, comme on le demandoit universellement. Tout ce que fit le Comte de Sales

ſur ce point, pour condeſcendre à ce qu'on ſouhaitoit de lui, fut de paſſer le Carême de l'an 1643. dans la ſolitude & dans la priere avec ce cher fils ; afin d'obtenir de Dieu, que ſes deſſeins s'accompliſſent uniquement. Auſſi dans ce temps-là même le Comte écrivant à la mére de Blonay touchant cette affaire, dont tout le monde parloit, il lui dit, *Je ne ſçaurois diſconvenir, qu'il me ſeroit agréable que mon fils fût le ſucceſſeur de mes deux fréres ; mais s'il ne doit pas marcher fidelement ſur leurs veſtiges, je prie Dieu de tout mon cœur, qu'il n'entre jamais dans l'Epiſcopat, & que la Providence nous tienne plûtôt lui & moi, & toute ma Maiſon humiliez juſqu'à la cendre & à la pouſſiere.* Perſuadé d'ailleurs qu'il étoit indigne de la Maiſon de Sales de parvenir à l'élevation par une au-

tre voye que par celle de la vertu : il ne voulut jamais faire la moindre ſolicitation à la Cour en faveur de ſon fils. La choſe n'en réüſſit pas moins. L'Evêque de Genêve Dom Juſte Guérin Barnabite, déterminé long-temps auparavant à remettre cet Evêché, entre les mains de quelqu'un de la pieuſe Maiſon de Sales, qui y avoit ſi fort avancé la gloire de Dieu, & le ſalut des ames ; obtint lui-même l'agrément de la Cour de Turin, pour faire Charles Auguſte de Sales ſon ſucceſſeur. Il fut le ſeul encore, qui travailla pour obtenir les Bulles du Pape Urbain VIII. qui les accorda gratuitement par vénération pour la memoire du B. François. Le Prélat les ayant obtenuës, les envoya au Comte, en lui mandant de ſe ſervir de toute ſon authorité, pour déterminer ſon fils à quitter

ter

ter la solitude, & à prendre la charge que Dieu même lui imposoit; sur quoi le Comte écrivit la Lettre suivante à son fils.

Ce qu'il écrit à son fils nommé Coadjuteur de Genève.

Gloire soit à Dieu pour la nouvelle, que je viens de recevoir avec vos Bulles. Vous voila donc, mon cher fils, certain de vôtre vocation: travaillez à vous y rendre aussi fidele, que vous en etes assuré, puisque les œuvres de Dieu ne s'achevent en nous, que par le consentement & la correspondance de nôtre volonté à son bon plaisir. Donnez entierement & sans restriction vôtre coopération à ce grand & magnifique ouvrier. Il faut qu'il en soit de vous, mon fils, comme de votre Saint oncle François, qui disoit à l'heure de la mort, celui qui a commencé en moi son ouvrage le rendra parfait & solide; *cependant humiliez-vous profondément devant la majesté divine, & n'oubliez ja-*

mais ces paroles : Omne datum optimum descendit à Patre luminum. *Dans les conjouïssances que vous allez recevoir, montrez une modestie propre à faire glorifier Dieu. Demain nous lui offrirons le sacrifice de loüange pour accompagner le vôtre, & pour obtenir la divine protection, afin que vous vous acquitiez dignement de cette grande Charge ; ainsi comblerez-vous de joye nôtre tres-digne Prélat M. de Genève ; toute vôtre famille, tous ces bons peuples, qui vous marquent tant de respect & d'affection, & en particulier toutes nos tres-cheres Sœurs de la Visitation. La vive esperance que* j'*ai au secours de Dieu*, laquelle ne confond point, *me fait augurer, que vous serez désormais ma joie & ma couronne, comme vous avez été jusqu'ici ma consolation. Grand Dieu, exaucez-nous, & faites que tout le monde vous benisse*

en vôtre serviteur Charles Auguste, que j'aimeray toujours autant qu'il sera digne de vôtre amour. Voila mes sentimens, mon fils; tout pour Dieu, & tout en Dieu, en qui je suis vôtre bon pére. A Sales le 28. d'Avril 1645. 1645.

On fixa le jour du Sacre au 14. de Mai, & le Comte demeura encore ce jour-là même enfermé long-temps avec son fils, pour lui remettre devant les yeux la conduite qu'avoit tenu Saint François de Sales pendant qu'il fut Coadjuteur. Après la cérémonie le Comte voulut faire au nouveau Prélat une récéption dans le Château de Sales, où se trouvérent les parents & les amis de la famille. Tout le monde fut également satisfait du régal; mais on en fut encore plus édifié : car les pauvres du Pays y eurent une grande part, & on y distribua pour eux *Sacre du nouveau Prélat.*

une aumône generale. On ne peut gueres imaginer de maniere plus chrétienne dans un pére de famille, pour sanctifier la joie que lui donnent ses enfans. Le Comte ne sut pas moins sanctifier la douleur, qui lui vint peu de temps après par la mort d'un d'entre eux; c'étoit Janus Chévalier de Sales, qui fut tué au Siége d'Aléxandrie dans le Milanès.

Il aimoit ce fils singuliérement, à cause qu'il étoit celui de ses enfans, qui lui ressembloit le plus de corps & d'esprit, & parce qu'il avoit sur lui des vuës particulieres pour l'établissement de toute sa famille. Aussi fallut-il que le nouveau Coadjuteur de Genêve, vint exprès à Sales pour le préparer à cette nouvelle, qu'on savoit lui devoir être tres-sensible. Quelques précautions

Affliction du Comte à la mort de son fils le Chevalier, & comment il l'a supporte.

qu'on eût prises, le Comte ne fut point maître encore de ses premiers mouvements, & fut saisi d'un tremblement pareil à celui qu'on éprouve dans le frisson d'une fiévre subite; mais un moment après revenant entiérement à lui, il regarda l'Evêque, & lui dit : *Allons, mon fils, allons à la Chapelle faire un sacrifice de cet enfant, qui meritoit bien d'être votre frére; mais dont je ne meritois pas d'être le pére*: puis étant demeuré assez long-temps en prieres au pied de l'Autel; il se releva, essuyant ses larmes, & dit au Prélat, *Que faire! le Seigneur me l'avoit donné, le Seigneur me l'a ôté, que le Saint nom du Seigneur soit beni!* Je le benis aussi mon pére, reprit l'Evêque, de la résignation avec laquelle vous recevez une épreuve si douloureuse. Eh! qu'opposerions-nous, repliqua le Comte, à la sou-

veraine authorité de celui, qui brise ou conserve, comme il juge à propos, les vases qu'il a formez, & dont il nous prête l'usage autant & si peu qu'il lui plaît? Pénétré de cette derniere pensée, il vint lui-même apporter la nouvelle à la Comtesse sa femme, & la consola par le motif dont il avoit été consolé lui-même; sur quoi il dit plusieurs fois, que dans ces sortes d'événemens si durs à la nature, il falloit se soûtenir par la force de la foi, & se dévouer aveuglément au bon plaisir de Dieu. *Il suffit*, ajoûta-t-il, *qu'en nous retirant par justice quelques-uns de ses bien-faits, après le temps pour lequel il nous les avoit accordez: Il nous en laisse encore par une pure liberalité une infinité d'autres; qui doivent nous pénétrer de reconnoissance.* Avec ces sentiments, le Comte de Sales s'affermissoit dans

une paix & une tranquilité inalterable.

Quelque avancé qu'il fût en âge : (car il entroit dans sa 70. année.) la vertu qui semble quelquefois devenir plus farouche avec la vieillesse, ne faisoit que devenir en lui plus aimable. En l'année 1648. il maria un de ses fils, qui portoit le nom de Baron de Torenc, avec Mademoiselle de Valpergue d'une Maison qu'on tient issuë des anciens Rois de Lombardie. La Cérémonie qui avoit été faite à Valpergue en Piémont, devoit se renouveller à l'arrivée des époux à Torenc. Le Comte ordonna la fête, laquelle dura trois jours de suite ; mais d'un air si magnifique & si poli : & d'ailleurs avec tant d'ordre & de conduite ! qu'on vit clairement alors combien la vertu bien entendue fait dans l'occasion don-

Sa douceur augmentoit avec son âge.

1648.

peu Superieure. Elle ſe trouvoit chargée outre cela des pourſuites de la Canoniſation de Saint François de Sales en Cour de Rome, du bâtiment de l'Egliſe du premier Monaſtére de l'Ordre, & de divers autres ſoins capables de fatiguer, même une perſonne du monde accoûtumée aux affaires. On peut juger combien l'embarras étoit acablant pour une Religieuſe élevée dans la retraite, ſur tout dans les circonſtances dont nous venons de parler. Le Comte aprenant l'état où elle ſe trouvoit lui écrivit la Lettre ſuivante; pour l'encourager à ſe ſoûtenir dans ſes peines.

Ce qu'il écrit à la mére de Chaugi pour la conſoler.

J'ay appris avec une ſenſible douleur le ſujet de la vôtre, & la mort de nôtre tres-honorée, & tres-aimable mére de Blonay. J'en fus ſi frapé, qu'il me fallut quelques momens pour remettre mon ame dans ſon aſ-

ſiéte ordinaire. Mais cela étant fait, j'ay ſçû que vôtre cœur étoit encore dans l'amertume; ſur quoi je dois vous prier de vous ſouvenir de ce qu'étoit cette chére défunte, & de ce que vous ètes. Elle a été dans la Religion un modèle de toutes les vertus, & ſur tout de l'obſervance réguliere, & nous devons croire qu'elle eſt ſortie de ce monde pure & innocente, pour s'envoler dans le chaſte ſein de l'Epoux des vierges; & avec cela vous plaindriez ſon ſort? Mais vous, penſez-vous aſſez à ce que vous ètes? Supérieure du premier Monaſtére de la Viſitation, à qui toutes les Sœurs doivent avoir recours dans leurs peines; quelle conſolation leur donnerez-vous, ſi vous même en avez beſoin? Je pardonne aux premiers mouvemens, & j'approuve même les larmes qu'ils vous ont fait répandre d'abord: mais je ne peux approuver que vous ne ſoyez

pas encore revenuë à vous-même. Vous me direz que ses conseils vous étoient utiles, & à tout vôtre Ordre : je le sçai, & même qu'ils y étoient nécessaires ; mais c'étoit seulement pour le temps que Dieu le vouloit ainsi ; puisque ce temps est passé, il y suplera d'une autre maniere. La Providence vous a jugé assez forte pour porter le fardeau de votre charge ; loin de vous manquer, elle ne veut que donner une épreuve à vôtre vertu, & une occasion à quelques-unes de nos Sœurs de montrer leurs talens. Il ne vous faut que de la soumission à ses ordres, pour vous faire obtenir plus de secours & de consolation dans ces conjonctures si tristes en aparence, que vous n'en pouriez attendre, dans la situation qui vous paroîtroit la plus favorable.

Cette ressource divine qu'il in- 1650.
diquoit aux autres, étoit celle à

quoi il avoit recours lui-même en toutes les occasions de la vie. Ayant appris l'année suivante 1650. que sa belle fille la jeune Baronne de Torenc venoit d'accoucher d'un fils : & ayant dit le *Te Deum* en action de graces ; il apprit un moment après que l'enfant n'avoit vêcu que quelques heures : & alors il dit deux fois le *Te Deum*, pour benir Dieu d'avoir donné à un de ses descendans la vie de la grace, en lui acordant celle du Baptême, & la vie de la gloire en le retirant du monde ; avant qu'il fut infecté du soufle de sa corruption.

Comment il reçut la nouvelle de la naissance, puis de la mort de son petit-fils.

Il montra encore une résignation aussi parfaite dans une conjoncture plus touchante. Il s'étoit répandu contre lui & contre les filles de la Visitation, un libelle dans lequel on peignoit sous d'étranges couleurs le dessein, qu'il

Atroce calomnie contre lui & contre les

avoit depuis long-temps de donner à cet Ordre, le Château de Sales. L'insulte étoit des plus piquantes, & la calomnie des plus malignes: il l'a ressentit vivement; cependant lors que des personnes de crédit & de mérite travailloient à publier pour lui une apologie, il s'y oposa; disant qu'il faloit mépriser un écrit dont personne n'osoit s'avoüer l'Autheur. Tâchons seulement, ajoûta-t-il, de ne donner nulle ocasion aux mauvais bruits; & contentons-nous de remettre le tout au jugement de Dieu, & à celui des personnes équitables. C'est se défier de la justice qu'on mérite du public, que d'entrer en des mouvemens si violens pour se la faire rendre. Du reste gardons-nous de soupçonner, ou d'accuser personne témérairement: afin de ne pas confondre l'innocent avec le

filles de la Visitation; Avec quelle tranquilité il la supporte.

coupable ; l'experience a montré souvent qu'on ne peut rien imaginer sur ce sujet ni de plus chrétien, ni de plus sensé.

Il refuse d'entrer dans aucune affaire temporelle.

Cependant ces petites traververses portoient davantage le Comte de Sales à rompre entiérement avec le monde ; pour s'occuper uniquement des pensées de la mort, & de l'éternité. C'est pourquoi, Monsieur le Duc de Nemours l'ayant sollicité quelque temps après, d'entrer dans des affaires, qu'il avoit avec Madame Royale ; quelque zéle qu'eut le Comte pour ce Prince, il s'en excusa : Les affaires de mon éternité pressent si fort, répondit-il, que je n'ay plus le temps de veiller à d'autres affaires. En éfet, il se sentoit afoiblir de jour en jour, & un soir que tous ses enfans étoient assemblez, il leur parla avec les sentimens d'un pére

veritablement Saint, qui se voit sur le point de les quitter.

Il tombe malade.

Vers le commencement de l'année 1654, son fils aîné l'Evêque de Genêve le voyant plus mal qu'à l'ordinaire, proposa de le transporter au Château de Sales, où l'air pouroit contribuer au rétablissement de sa santé. Le Comte avoit beaucoup plus d'inclination à aller chez le Prélat son fils, comme il s'en expliqua : mais voyant ce qu'on souhaitoit de lui : *Mon fils*, dit-il, *avec douceur & en souriant* ; *maintenant que je suis vieux, il est bon que l'on me gouverne, & qu'on me fasse faire ce que je ne veux pas ; je vous ai commandé long-temps, il est juste que je vous obéïsse présentement.* 1654.

Sa derniere maladie.

La nature défaillant de jour à autre, il se trouva pris d'une violente rétention d'urine. Il en souffrit cinq jours entiers les dou-

leurs les plus aiguës ; sans laisser échaper un mot de plainte, & il en auroit usé plus long-temps de la sorte, si le Baron de Torenc ne l'eût fait entrer dans ce que disoient les Medecins ; que c'étoit une sorte de remede pour ces vives douleurs que de se plaindre un peu. L'Evêque de Genêve, qui aprit l'état de la santé de son pére, & qui l'avoit quité pour aller remplir les fonctions de son Eglise ; revint le voir, & entra dans sa chambre au même-temps, que les Medecins y entroient aussi. Le Comte sans penser à eux, addressa la parole au Prélat, lui disant ; je vous suis fort obligé mon fils, de la peine que vous prenez pour moi, dans un temps si mauvais, & ayant tant d'affaires importantes ; mais Dieu sera vôtre récompense : j'attens ici l'effet de sa divine misericorde. L'Eveque

lui parlant sur cela de la conformité à la volonté de Dieu : Il lui repliqua par ces Vers Latins, qu'il avoit souvent à la bouche.

Sive mori me Christe jubes, seu vivere mavis,
Dulce mihi tecum vivere, dulce mori.

Soit qu'il vous plaise que je vive, ou que je meure Seigneur : il m'est doux de vivre & de mourir avec vous.

Une ancienne domestique lui disant alors, que c'étoit pour lui, une grande consolation de voir le Prélat son fils ; dont la présence contribûroit comme on esperoit, au rétablissement de sa santé. *Je bénis Dieu*, répondit le Comte, *de ce qu'il me l'a envoyé pour m'aider à passer heureusement dans l'éternité.* Ensuite ayant fait écrire ses dernieres volontez avec une présence & une fermeté d'esprit admirable ; il dit à l'Evêque son fils : je vous prie de vouloir

bien servir de pére à vos fréres : puis le lendemain lui parlant encore de ses afaires domestiques : Vous y aurez peut-être, dit-il, quelques dificultez ; mais par la patience on vient à bout de toutes choses, aussi est-ce la grande vertu du Christianisme. Après quoi il pria ce Prélat, qui lui suggeroit divers actes de pieté conformes à l'état où il se trouvoit, de ne pas manquer à lui couvrir la tête de cendre, quand il mourroit, & il recommanda en même-temps au Baron de Torène de s'en souvenir.

Quoique l'Evêque sçut que ce n'est point l'usage de l'Eglise, que les enfans revêtus du Sacerdoce & du caractére Episcopal, demandent ou reçoivent la bénédiction de leurs parens, il ne laissa pas de se jetter à genoux avec le Baron son frére ; pour demander

à M. leur pére sa bénédiction : par l'idée qu'il avoit de sa sainteté. Le malade répondit avec sagesse & discernement au Prélat : *Dieu vous a fait mon Pasteur & mon pére spirituel : ce ne seroit point à moi de donner la bénédiction là où vous êtes ; mais si en qualité de fils selon la nature, vous voulez la bénédiction de celui, qui vous a donné une vie temporelle ; authorisez-moi de la part de la Sainte Eglise, pour vous la donner, & à tous ceux à qui je la dois.* Sur quoi l'Evêque lui ayant fait un signe : *Mon fils*, lui dit-il, *je prie Dieu qu'il vous comble de ses graces ; afin que vous soyez à son égard un serviteur fidéle & prudent dans la grande charge qu'il vous a imposée, & que lui conduisant dans le Ciel pour sa gloire une troupe nombreuse de ses élus, vous soyez à votre tour glorifié par lui dans l'éternité.* Ensuite parlant

au Baron de Torenc, *je prie Dieu qu'il benisse mon fils de Torenc*, ajoûta-t-il, *afin qu'administrant le bien de nôtre famille, il passe de telle sorte par les avantages de cette vie, qu'il ne manqua pas d'obtenir ceux du Ciel.* Il fit de semblables prieres pour chacune des personnes de sa famille & de ses amis, & en particulier pour les Péres de Saint Dominique, qu'il avoit toûjours chéris; un desquels étoit actuellement présent. Comme on lui eut demandé la même grace pour les filles de la Visitation, il éleva sa voix disant: *Ah ce sont les chéres filles de mon Bienheureux pére & frére François; auxquelles moi & les miens avons d'étroites obligations*; *je prie Dieu, qu'il les bénisse par la participation de la promesse faite à Abraham & à Sara; en multipliant de plus en plus le nombre des filles, qui se doivent*

sanctifier dans leur Institut. Il parla avec le plus saint renouvellement d'affection de la mére de Chaugi ; parce que Dieu l'avoit choisie, afin de poursuivre la Canonisation de leur Bien-heureux fondateur.

Le reste du jour s'étant passé de la sorte à donner à tous ceux, qui l'approchoient, ou dont on lui parloit des témoignages de cette charité si reglée & si tendre, avec laquelle il aimoit en Dieu tout ce qu'il aimoit ; il sentit sur le soir quelque adoucissement à ses douleurs : on crut ne pouvoir le faire profiter plus agreablement de cet intervalle, qu'en lui lisant ce que la Gazette rapportoit vers ce temps-là, de l'entrée honorable des Religieuses de la Visitation à Varsovie ; où la Reine de Pologne Marie les venoit d'appeler.

Cependant le Baron de Torenc, persuadé que ce seroit une consolation à son pére, d'avoir pour l'assister en l'extrêmité où il étoit, un des Péres de la Compagnie de Jesus; à l'égard desquels il avoit toûjours témoigné les sentimens d'une estime, & d'une amitié particuliere: on fit venir le Pére de Bessié Supérieur d'une Mission qu'ils ont à la Roche. Le Comte lui marqua dans les termes les plus expressifs l'obligation, qu'il avoit à toute la Compagnie, de lui avoir fourni des Directeurs dans le temps des exercices spirituels; & à lui en particulier d'être venu dans la saison la plus rigoureuse, pour recevoir la derniere Confession d'un moribond.

Il est assisté par un Pére de la Compagnie de Jesus.

Avant que de la faire, il pria que l'on dispośât tout pour lui aporter le Viatique & l'Extrême-Onction, & que ce fut de la Pa-

roiſſe ; afin de marquer davantage ſon attachement à l'ordre de l'Egliſe. Le Pére Jeſuite ayant paſſé environ une heure à le Confeſſer, ou à conférer avec lui, le laiſſa un moment craignant de le fatiguer ; & le Baron de Torenc ayant demandé à ce Pére des nouvelles du malade ; le Pére répondit les yeux baignez de larmes de conſolation : *Ce que je peux dire, c'eſt que Monſieur votre pére meurt comme un grand Saint*, & que je vais de ſa part offrir le ſacrifice de ſa vie avec le ſacrifice de Jeſus-Chriſt, pour ſon heureux paſſage du temps à l'éternité ; Le Baron étant entré, *ô mon fils*, lui dit le Comte, *que ce pére m'a conſolé ; je ne deſire plus rien au monde, que ce qu'il plaira à Dieu.*

Quand on eût apporté le Saint Sacrement, & que l'Evêque de Genêve ſe fut approché pour le

Il reçoit les derniers Sacremens.

lui donner. *Eh, d'où me vient ce bonheur*, s'écria le malade, *que mon Seigneur & mon Dieu daigne venir à moi? Venez donc, Seigneur Iesus, & soyez-moi propice, à moi qui suis un pécheur.* Il pria en même temps le Prélat de prononcer pour lui la Profession de foi touchant ce divin Mystere, par ces paroles de Saint Thomas: *Adoro te devote latens deitas, &c.* Durant tout ce temps-là, attachant ses yeux fixement sur la sainte Hostie, & tenant les mains jointes; il entra dans le sentiment d'une foi si vive de la Majesté d'un Dieu caché sous les especes Sacramentelles, qu'il fut saisi d'un tremblement violent. Après la Communion il souhaita reposer un peu, pour s'entretenir avec N. S. à qui il adressa ces paroles: *Fac mecum signum in bonum, ut videant qui oderunt te, & confundantur,*

faites

Faites que ce Sacrement soit pour moi un signe de salut, afin que ceux qui vous haïssent soient confondus. Au bout d'une demie heure il demanda l'Extrême-Onction, disant, que le temps pressoit, & qu'il faloit songer à partir de ce monde.

Il répondit à toutes les priéres ; & ensuite le Prélat lui présentant le Crucifix, il dit d'une voix forte & distincte ces paroles pleines de foi, *par les mérites du Sang de mon Rédempteur, dont j'embrasse l'image; j'espere que* Dieu *me pardonnera mes pechez, comme il a pardonné à la Magdelaine & au bon Larron. Je l'en supplie par l'intercession de la Tres-Sainte Vierge, cette Etoile de la mer, avec le secours de laquelle tous ceux qui se conduisent, arrivent au port de salut.* Puis regardant l'Evêque : *Mon fils*, lui dit-il, *vous êtes au-*

jourd'hui à mon égard un véritable Pére : car vous m'avez donné le véritable Pain de vie qui est descendu du Ciel. A quoi l'Evêque repliqua, les larmes aux yeux : *Si quis manducaverit ex hoc Pane, vivet in æternum*, celui qui mangera de ce Pain, vivra éternellement : Oui, je l'espere, reprit le malade, moyennant la divine miséricorde. *Credo videre bona Domini in terra viventium.* Je croi voir bien-tôt les biens du Seigneur dans la terre des vivans.

Il souffre encore une douloureuse operation.

Malgré l'extremité où il se trouvoit, on jugeà encore à propos de lui faire faire l'operation par un Chirurgien tres-habile, qu'on envoya querir exprès. Le Comte voyant l'Evêque son fils qui le lui amenoit, répondit, qu'il ne méritoit pas tant de soins, & qu'il attendoit paisiblement le moment du Seigneur. Mais le Pere Jesuite

lui ayant dit qu'en abandonnant son ame à Dieu, il faloit abandonner aussi son corps au Medecin; Faites donc ce qu'il vous plaira, dit-il, de cette misérable chair. L'opération se recommença jusqu'à trois fois; dès la premiere les douleurs furent si excessives, que le malade, qui avoit toûjours sçû retenir ses plaintes, ne put s'empêcher alors de les laisser éclater; mais toûjours par ces mots: *O mon Dieu, ô Jesus, ô Vierge sainte!* Cet cris joints avec l'idée qu'on avoit de son invincible patience, pénétroient d'affliction tous ceux qui étoient présens; & le Chirurgien craignant qu'il n'expirât entre ses mains, lui donna un confortatif. Le Pere Bussié l'encouragea à souffrir par ces paroles de saint Augustin, *hic ure, hic seca, modo in æternum parcas*: à quoi il ré-

pondit, il est vrai que je ne suis pas encore dans l'état de Jesus-Christ attaché pour moi en Croix. Dans une troisiéme opération, comme on lui demandoit s'il souffroit toûjours beaucoup : *hélas, oüi*, répondit-il ; mais qu'on n'en fasse pas moins ce qu'on jugera à propos : sur quoi Madame la Comtesse sa femme fondant en larmes, s'écria : combien de fois lui ai-je oui dire, qu'il prioit Dieu de le faire mourir Martyr ; le voilà véritablement exaucé.

Douce union de son ame avec Dieu.

Cependant il n'en fut pas moins présent à lui, que le jour précédent; engageant tendrement chacun de ceux qui l'approchoient à lui obtenir une bonne mort par leurs prieres. L'Evêque de Genêve l'entendant soupirer de fois à autre dans une espece de faux sommeil, dont on craignoit les suites ; lui demanda, s'il desiroit

quelque chose : il répondit par ces paroles, *Domine ante te omne desiderium meum & gemitus meus à te non est absconditus* : Seigneur, tous mes desirs sont devant vous, & mes gémissemens ne vous sont point cachez. Quelque temps après on lui entendit réciter des vers d'une Chanson spirituelle, qu'il avoit sçüe, pour exprimer les sentimens d'une ame chrétienne, qui renonce au monde, & s'unit à Dieu. Le Pere Jesuite lui dit à cette ocasion, Monsieur, nous sommes forts avec la grace; puis qu'en vous la chair est humiliée & soumise à l'esprit par la maladie, & que d'ailleurs voilà que vous détestez le monde ; ce sont deux grands ennemis de vaincus : Mon Pére, répondit-il, le troisiéme ennemi, qui est invisible est bien plus à craindre : mais si Dieu est pour nous, qui sera contre nous;

En même temps il prit le Crucifix, & dit avec une force étonnante ces mots du Pseaume : *Que Dieu s'éleve, que ses ennemis se dissipent, & que tous ceux qui le haïssent fuyent de devant sa face.*

Il demande qu'on lui fasse la recommandation de l'ame.

Vers les cinq heures du soir, il pria qu'on apellât le Prélat son fils, pour faire la recommandation de l'ame ; il lui nomma les Saints auxquels il avoit toûjours eû le plus de confiance après la Mere de Dieu ; afin qu'on les invoquât en particulier dans les Litanies des Moribonds : A ces paroles du Rituel : *Licet enim peccaverit, tamen Patrem, & Filium & Spiritum Sanctuc non negavit, sed credidit.* Il interrompit un moment, pour dire à haute voix : *Non, je ne l'ay jamais nié, & j'ay toûjours au contraire cru fermement confessé & adoré ces trois adorables Personnes ; hæc est enim*

vita æterna, *car c'est en cela que consiste la vie éternelle*. Les prieres étant finies, il demanda de nouveau d'être couvert de cendres, & qu'on lui ôtât une couverture, qui lui restoit : Le P. Jesuite lui dit à cette ocasion : Monsieur, vous voulez mourir nu, & dans la pénitence ; Dieu m'en fasse la grace, répondit-il, ajoûtant ces paroles : *Nudus egressus sum de utero matris meæ, & nudus revertar illuc?* L'Evêque de Genêve ayant béni la cendre, lui en couvrit la tête, prononçant les paroles que l'Eglise employe le premier jour des Cendres, *Memento homo, quia pulvis es & in pulverem reverteris*, souviens-toi, ô homme, que tu es poudre, & que tu retourneras en poudre : sur quoi le moribond reprit : Oui, mon Dieu, je ne suis que terre & que cendre ; mais

pourtant vous m'avez formé, & vous m'avez formé pour vous : je reconnois tout ce que vous êtes, & tout mon néant. Je croi que mon Redempteur eſt vivant, qu'au dernier jour je dois reſſuſciter de la terre, & qu'en ma propre chair je verrai le Dieu mon Sauveur.

Il s'aſſoupit ſans ceſſer de penſer en Dieu.

Comme il demanda enſuite un peu de repos. L'Evêque croyant qu'il vouloit s'aſſoupir, lui dit : à la bonne heure, mon pére, tâchez de ſommeiller. Ce n'eſt plus le temps du ſommeil corporel, répondit le malade : je me ſouviens, ajoûta-t-il encore, de ce que dit le Roi d'Eſpagne Philippe II. dans l'état où je ſuis, que quand il s'agiſſoit d'entrer dans l'Eternité, il ne faloit rien perdre du jour, qui en étoit la veille. On le laiſſa donc repoſer doucement en Dieu, ainſi qu'il le ſouhaitoit,

haitoit, un moment après il parut soupirer : puis comme s'il eût vu le Ciel ouvert devant ses yeux, il s'écria : *O Eternité, Eternité, cher objet de mes desirs & de mes esperances* ! à quoi il ajoûta, se tournant du côté du Prélat : *Hei mihi, quia incolatus meus prolongatus est*, hélas, pourquoi mon exil est-il prolongé ? Et baisant amoureusement le Crucifix : *Venez, Seigneur Jesus, & apelez-moi à vous.* L'Evêque lui repliqua : Il paroît, mon pére, que vous bénissez Dieu de quelque grace, qu'il vient de vous faire. Il repartit par ce verset du Pseaume, *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi in Domum Domini ibimus*, je me suis réjoüi de ce qui m'a été dit, que nous irons dans la Maison du Seigneur. A ces mots il entra dans une espece de ravissement pendant un demi quart

Sa joye de partir de ce monde.

d'heure, au milieu duquel il s'écria, *Gloriosa dicta sunt de te Civitas Dei.* O Cité de Dieu, que l'on a dit de grandes choses de vous! Et après une réflexion aussi longue que la précédente, il pria le Prélat d'achever toutes les prieres que l'Eglise prescrit pour les moribonds; il écouta attentivement quelques Evangiles qui restoient à réciter; & ayant fait une nouvelle profession de foi, il dit, baisant le Crucifix. *Egredere anima mea*, *quia Dominus benefecit tibi*, sors mon ame, pour aller dans le lieu de ton repos, parce que le Seigneur t'a comblé de ses biens: ensuite baisant une seconde fois le Crucifix, il demanda à N. Seigneur d'accomplir ses desseins sur lui. L'Evêque de Genêve lui rapporta ces mots de l'Apôtre, *qui cepit perficiet.* Celui qui a commencé l'ou-

vrage de nôtre salut l'achévera ; le moribond répeta plusieurs fois avec un grand goût ce dernier mot, *perficiet*, il l'achevera : nôtre Bienheureux François, ajoûta-t-il, le disoit ainsi en mourant, & nous ne pouvons trop l'imiter.

Les dernieres journées de sa vie n'étoient, comme on voit, qu'un exercice continüel des actes les plus solides & les plus touchans du Christianisme ; sans que la violence de ses douleurs lui pût faire relâcher un moment de sa ferveur : de sorte qu'il paroissoit même quelque chose de surnaturel, qu'il la pût soutenir au milieu des langueurs d'une nature défaillante, & des douleurs les plus aiguës. Dès le matin du 24. Novembre, qui fut le jour de sa mort, il dit au Prélat le voyant approcher : Mon fils, il est étrange que cette pauvre ame ne se

Le desir qu'il avoit de mourir bien-tôt.

puiſſe détacher du corps après tant de ſouffrances ; penſez-vous donc que je ſois encore long-temps en cet état ; non, mon pére, répondit le Prélat ; *tempus breve eſt*, le temps finit, & l'éternité vous ouvre ſon ſein. Alors ſe découvrant la tête, comme s'il eût ſalué une perſonne de diſtinction : O mon fils, dit-il, que vous me donnez une bonne nouvelle, & que je vous en ſuis redevable. Puis levant les yeux au Ciel : *ô éternité, éternité bienheureuse* ! Le Prélat cependant alla dire pour lui la Meſſe des agoniſans, & à ſon retour, il crut qu'il auroit le temps d'aller prendre encore de quoi ſe ſoutenir ; mais à peine fut-il ſorti, que le malade s'écria : *Mon Dieu & mon Rédempteur*. On lui demanda ce qu'il vouloit ; rien, dit-il, que la grace de mon Dieu ; cependant

on lui vit dans les yeux une ſorte de convulſion, & on apella le Prélat & le P. Jeſuite, qui lui dirent de demander pardon à Dieu. Il leur répondit par un ſigne des yeux, & ſerrant le Crucifix que le pere lui mit entre les mains, il reçut de nouveau l'abſolution. *Sa mort.* Au même inſtant l'Evêque ſon fils prononçant ſur lui ces paroles, *Vade in pace, in nomine Patris & Filii, & Spiritûs Sancti* : & il expira doucement, les yeux élevez vers le Ciel, le 24. Novembre 1654. dans la 78. année de 1654. ſon âge : incontinent après ſon viſage parut vermeil & plus beau qu'il n'avoit jamais été.

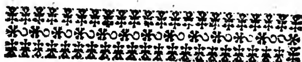
La maiſon ſe trouva bien-tôt remplie d'une foule de perſonnes de qualité, dont les uns pleuroient amérement ſa mort, & les autres répétoient ſans ceſſe, que c'étoit un Saint qui entroit dans

le Ciel : de ſorte qu'on fut obligé de condeſcendre à la dévotion du peuple, qui voulut faire toucher à ſon corps des Chapelets, des Médailles, & d'autres choſes ſemblables. On l'ouvrit le lendemain, & on lui trouva la veſſie ſi pleine de carnoſitez, qu'il étoit aiſé de juger combien ſes douleurs avoient été exceſſives, & malaiſé de concevoir comment un homme de ſon âge avoit pu vivre de la ſorte. Le cerveau fut trouvé grand, ſain, net, blanc, & ſans nul défaut ; ce qui montroit aſſez ce qu'on avoit toûjours éprouvé de ſon eſprit excellent. Son cœur fut donné, ſelon ſon intention, aux Dames de la Viſitation d'Aneſſi, ſes entrailles furent portées à Torenc, & ſon corps inhumé dans l'Egliſe des PP. de Saint Dominique.

L'opinion L'opinion de ſa ſainteté ſe ré-

pandit par toute la Savoye, & l'on a plusieurs dépositions Juridiques des graces singulieres, par lesquelles Dieu semble avoir voulu manifester la gloire de son serviteur. L'affluence inconcevable de gens de toutes les conditions qu'on vit à son Convoi funébre furent des marques sensibles de la haute idée qu'on avoit de sa sainteté, & de la vénération qu'on avoit pour sa personne. La Cérémonie fut des plus magnifiques; nous n'en mettrons pas ici le détail: on en jugera facilement par la tendresse & la reconnoissance qu'eut sa famille pour celui qui en avoit été un si digne chef, & qui lui avoit attiré toûjours tant de bénédictions devant Dieu, & fait tant d'honneur devant les hommes. *qu'on avoit de sa sainteté.*





LA VIE DU COMTE LOUIS DE SALES.

LIVRE TROISIE'ME.



IEN que nous ayons vû jusqu'ici la conduite toute chrétienne & toute sainte du Comte Loüis de Sales : ce ne seroit pas encore assez, si nous ne considerions desormais plus en particulier l'esprit & les motifs dont elle étoit animée. On connoît une Montre en apercevant avec quelle régularité elle marque les heures ;

mais on la connoît encore mieux en regardant de près les ressorts qui la font agir si régulierement. C'est l'intérieur du Comte de Sales, que nous devons exposer ici pour découvrir ce qu'il y avoit en lui de plus admirable, & en même temps de plus salutaire pour ceux qui doivent profiter de ses exemples.

L'intérieur du Comte de Sales.

L'ame de toute sa conduite en général étoit la haute idée qu'il avoit conçüe de la grandeur de Dieu. On ne peut trouver un sentiment plus relevé & plus inébranlable que celui qu'il avoit de la Majesté divine, ni une foi plus vive & plus tendre de ses inéfables perfections. Aussi dès sa jeunesse avoit-il aimé constamment ce souverain bien d'un amour de choix & de préférence à toute chose; de sorte que son mot le plus ordinaire étoit, *l'unique bien, c'est*

La haute idée qu'il avoit de Dieu & de son Service.

Dieu, l'unique mal, c'est le peché. Rien n'a jamais été capable de lui faire perdre de vüe cette maxime ; & il a dit à la Mere Marie de Chaugy, qu'étant encore tout jeune, il avoit appris du B. François de Sales son frére, à mettre tous ses interêts dans ceux de Dieu. Le principal interêt de Dieu, ajoûtoit-il, c'est que la créature fasse toutes les choses qu'il veut d'elle ; c'est-à-dire, qu'elle l'aime & qu'elle le serve lui seul. L'adoration lui consacre nos hommages ; l'amour lui attache nôtre cœur, & le service nous fait employer à son honneur toutes nos facultez & tout ce que nous sommes.

Il inspire ces sentimens à ceux qui l'entretiennent.

Ces maximes fondamentales de Religion & de pieté remplissoient tellement l'ame du Comte de Sales, que les maximes du monde & de l'amour propre n'y

trouvoient plus d'accès. Il en étoit entierement affranchi, & il jouissoit constamment de cette liberté si heureuse des enfans de Dieu, & si nécessaire à l'homme intérieur. Les prétieux effets qu'il en ressentoit en lui-même ne se faisoient pas moins ressentir au dehors à ceux qui l'approchoient. Monsieur le Duc d'Orleans frére unique du Roi Loüis XIII. lui ayant fait l'honneur de lui rendre visite dans son Château ; deux Courtisans des plus distinguez de la suite de ce Prince demeurérent, pendant qu'il étoit allé prendre le plaisir de la Chasse, à entretenir le Comte de Sales. L'entretien avec lui ne pouvoit pas manquer à tomber sur des matiéres de piété. Il leur en parla d'une maniére si touchante, & si propre à faire envier la disposition où il étoit à l'égard de

Dieu, qu'ils lui dirent, les larmes aux yeux; nous n'avons point sçû jusqu'ici, Monsieur, ce que c'est que de servir Dieu; non-seulement vous nous l'aprenez, mais vous nous le faites sentir; aidez-nous par vos priéres à établir inébranlablement dans nous les pensées & les sentimens, que vous nous inspirez présentement.

Sur tout à ceux de sa famille.

Si des étrangers tiroient un si grand fruit de sa conversation: ceux de sa maison en devoient tirer encore de plus considérables. Aussi avoit-il communiqué l'usage des actes les plus purs & les plus élevez de nôtre sainte Religion, qui lui étoient familiers, à sa femme, à ses enfans, à ses domestiques & même à ses vassaux. Il demandoit souvent à Dieu de faire la grace à tous les Chrétiens, *de l'adorer en esprit & en verité.* Et pour seconder de tout son pou-

voir la grace qu'il demandoit avec tant d'inſtance ; il faiſoit avec plaiſir réciter aux perſonnes les plus ſimples, à qui il prenoit occaſion de parler pour les porter à Dieu, ce Verſet de l'Office divin : *Adoramus te Chriſte & benedicimus tibi.*

Comme il avoit une dévotion tres-tendre à la Sainte Vierge, il demandoit ſur tout par ſon interceſſion le don perpétuel de l'adoration intérieure ; & il avoit cette vuë dans toutes les pratiques de pieté, que preſcrit la Confrérie du Roſaire, où il étoit engagé. Ces ſortes de dévotions que quelques-uns à force de rafiner regardent comme frivoles, ou même comme ſuperſtitieuſes ; ont montré dans la perſonne du Comte de Sales, quelle étoit leur efficace & leur ſolidité ; quand on en prend bien l'eſprit. C'eſt celui-

même de la perfection chrétienne, à laquelle le Comte parvint avec leur secours.

Ofrande qu'il fait à Dieu de son fils.

Une des marques des plus sensibles qu'on en puisse apporter est le sacrifice, qu'il fit à Dieu sous les auspices de Marie, de son fils le Chevalier, quand il l'envoya à Malthe. On a trouvé dans ses papiers la formule de l'offrande, qu'il fit au Seigneur de cet enfant, qu'il chérissoit avec une tendresse particuliere ; à cet écrit étoient jointes encore les instructions qu'il lui donnoit. Il lui recommandoit sur tout d'adorer Dieu à toutes les heures du jour, & de combattre contre les Turcs dans l'intention du martyre. Il marque en ce même endroit, que si Dieu avoit bien voulu exaucer ses desirs, lui-même seroit mort pour la foy, & que le zéle de Saint Loüis son illustre patron,

pour la défenſe de la Religion Chrétienne; étoit une des choſes des plus capables de ranimer ſon courage dans la pratique de l'adoration perpetuelle, qu'il rendoit à la ſouveraine grandeurdeDieu.

Ces hautes idées de Dieu lui avoient fait concevoir une extrême horreur pour tout ce qui pouvoit bleſſer, non-ſeulement en lui, mais encore dans les autres, le reſpect, qui eſt dû à cette Majeſté ſupréme. Il abhorroit en particulier les juremens, qui étoient fort en uſage en ce temps-là parmi la Nobleſſe. Une choſe qui lui arriva dès l'âge de 4. ans l'avoit mis ou affermi dans ces ſaintes diſpoſitions. Ayant entendu jurer le nom de Dieu, il s'aviſa de répeter ce qu'il avoit entendu dire, ſans diſtinguer ce que c'étoit; Monſieur ſon pére lui en fit une correction ſi ſévére,

L'horreur qu'il avoit du jurement.

que c'eſt, diſoit le Comte, la ſeu-le fois que j'aye ou juré, ou pû entendre jurer tranquillement. Quand cela arrivoit en ſa préſence ſans qu'il eût pû le prévenir ; il faiſoit ſur le champ un acte d'adoration interieure, pour réparer l'injure faite à Dieu & pour adoucir le reſſentiment ; qu'il en avoit lui-même. Un de Meſſieurs ſes fils ayant contracté à l'Armée cette mauvaiſe habitude, il l'en avertit pluſieurs fois tres-ſerieuſement ; & les avis n'ayant point eû encore tout leur effet, il lui dit un jour dans l'ardeur d'un ſaint zéle : *Penſez efficacement à profiter de ce que je vous dis : car je renoncerai pour mes enfans, les ennemis de Dieu, & ceux qui blaſphément ſon ſaint nom, au lieu de le bénir.*

On a remarqué que ſa tranquilité ne s'alteroit point : que lors qu'en ſa preſence, quelqu'un s'échapoit

s'échapoit de jurer. D'ailleurs il ne pouvoit s'empêcher d'en faire même aux plus grands Seigneurs, & dans sa propre maison une espece de correction ; mais il s'y prenoit d'une maniere si insinuante & si honnête, qu'on n'a presque vû personne la recevoir en mauvaise part. Plusieurs d'entre eux lui disant, que c'étoit l'habitude qui les entraînoit; il leur indiquoit des pratiques pour s'en défaire ; & pour les faire souvenir davantage d'y veiller, il les engageoit d'ordinaire à mettre sur la manche un ruban bleu. Cette couleur (qui étoit en ce temps & en ce Pays-là afectée au culte de la Sainte Vierge) vous portera à l'invoquer, leur disoit-il, ce qui attirera son secours contre un vice si contraire à l'honneur de son adorable fils.

Un Cavalier fort sujet à cette *Il donne*

ſur ce point un avis à un Cavalier qui s'en ofenſa & qui périt malheureuſement.

mauvaiſe habitude & qui alloit ſouvent chez le Comte de Sales; s'étant contre l'ordinaire moqué des remontrances, qu'il lui avoit faites ſur ce point; celui-ci le pria de ne plus mettre le pied chez-lui; diſant qu'il ne pouvoit ſouffrir qu'on y outrageât Dieu, qui étoit le maître ſouverain de ſa maiſon. Le Cavalier s'en tint offenſé, & le fit appeler en duel: Le Comte répondit à celui qui faiſoit la commiſſion: *J'ai repris le Cavalier, qui vous envoye, de ce qu'il offenſoit Dieu par ſes blaſphêmes; je ne dois pas l'offenſer moi-même par les maximes d'un faux honneur, qui eſt un veritable crime auſſi bien que le jurement. Du reſte je ne crains perſonne, & je n'ai peur que de déplaire à Dieu, qui me donnera de quoi me défendre ſi l'on m'attaque mal-à-propos.* Cette réponſe ſi chrétienne & ſi ferme, produi-

ſit l'effet que nous avons vû ailleurs ; de ſorte que le Cavalier laiſſa évanoüir l'affaire, & vint revoir de lui-même Monſieur de Sales, comme s'il ne s'étoit rien paſſé entre eux de particulier. Cependant le Gentilhomme demeura ſujet au même vice, & quelques années après donnant encore par-là un ſcandale public : Le Comte lui dit doucement dans une converſation qu'ils eurent à Aneſſi ; En verité, Monſieur, *je ne peux m'empêcher encore de vous le dire, que ſi vous ne vous corrigez de vos juremens, Dieu ſe vangera ſur vous d'une manière exemplaire, & que vous mourrez malheureuſement.* La prédiction ſe vérifia : Ce Gentilhomme s'étant engagé dans un duel, dit avec fureur en aprochant ſon ennemi. *Il faut qu'un de nous deux porte aujourd'hui des nouvelles de l'autre en enfer.* Un

moment après il fut percé d'un coup mortel, & rendit l'ame en prononçant ce blaſphême.

Un jour que le Comte ſe trouva avec des perſones de la Cour, qui diſoient en parlant du jurement, qu'après tout, cela ne ſéyoit pas mal à des gens d'épée ; & que c'eſt une ſorte d'exercice, qui ſert à animer le courage ; ce ſeroit une étrange choſe, reprit le Comte, qu'on aquît du courage à force de braver Dieu ? Ou qu'un méchant uſage pût balancer l'obéïſſance qu'on doit à ſes ordres ; il faut prendre ſon parti, ajoûta-t-il, il n'y a point de milieu entre ſe déclarer pour Dieu, ou pour le Démon.

Son zéle pour la conversion des Hérétiques.

Le zéle qu'il avoit pour la converſion des Hérétiques, leſquels par une fauſſe doctrine ofenſent la ſainteté de Dieu, qui eſt la verité même, n'étoit pas moindre que

ſon zéle contre ceux qui blaſphêment ſon nom. Il n'a pas craint d'expoſer ſouvent ſa vie dans la Ville de Genêve; afin de ſoûtenir les veritez de l'Egliſe Catholique, & il y a ramené un grand nombre de ceux que les nouvelles ſectes en avoient écartez. Il eſt aiſé d'imaginer la maniere dont il s'y prenoit en ſe ſouvenant de celle de ſon frére Saint François de Sales, à qui il reſſembloit ſi fort, & avec qui il avoit exercé long-temps ce ſaint miniſtére. Les ménagemens, la douceur, la compaſſion d'ordinaire étoient les moyens les plus efficaces qu'il employoit pour y réuſſir. Sur tout il avoit ſoin de faire entendre aux Hérétiques avec qui il traitoit, qu'il les regardoit non comme des hommes moins habiles, moins ingénieux ou moins honnêtes gens que les Catholiques; mais com-

me étant tombez par malheur dans un précipice d'où ils ne peuvent pas trouver mauvais, qu'on essaye à les retirer. Au regard de ceux qui en sortoient effectivement, il avoit pour eux la tendresse & les soins d'un vrai pére; subvenant à leurs besoins de son propre bien, & cela, jusqu'à ce qu'il trouvât moyen d'y pourvoir autrement. Comme leur retour à l'Eglise faisoit sa plus grande joye; aussi sa plus grande désolation étoit d'aprendre les progrès & les ravages de l'heresie. Il disoit souvent en ces conjonctures, *que ne puis-je moi seul rétablir tous les sacrifices ou faire tous les actes de vertus, qu'elle supprime dans les lieux où elle répand sa contagion!*

Sa confiance en Dieu.

Du reste bien que les entreprises les plus saintes, & qu'il avoit le plus à cœur, ne réüssissent pas toujours selon ses vues, soit pour

la conversion des autres, ou pour son propre avancement dans la perfection, il ne laissoit jamais diminuer en lui les sentimens d'une ferme & douce confiance qu'il avoit en Dieu. Le premier mouvement, que produisoient dans son ame les fautes où il jugeoit qu'il étoit tombé, étoit de lever les yeux au Ciel, & de dire à Dieu. *Seigneur, j'espere en vous, & je ne serai jamais confondu.* Dans une compagnie où l'on parloit des peines de l'Enfer, que les plus gens de bien ne sont pas assurez d'éviter : quelqu'un interrompit, en disant : *Heureux ceux, qui ne sont point nez*, ou comme dit Job, *qui ont passé incontinent du sein de leur mère au tombeau ! Quelle sorte de bon-heur seroit-ce*, reprit le Comte? *le néant ne sauroit glorifier Dieu, & les enfans morts sans Baptème ne le verront point ;*

ce n'est donc pas-là un sort à envier. Quelque effroyable que soit le danger de se damner, poursuivit-il, *il est beau de le courir, pour aimer & pour servir son* Dieu *: d'autant plus qu'un Chrétien, qui espere fidélement au Seigneur, doit compter qu'il ne s'égarera jamais, ni pour le temps, ni pour l'éternité.*

La douceur qu'il en tire.

Il a dit souvent, que le seul nom de *Paradis* le faisoit tressaillir de joye, dans la pensée que Dieu avoit créé les ames raisonnables pour joüir de lui, & qu'on ne pouvoit croire une Providence, qui veille à nos besoins ; sans esperer tout de sa bonté & de son amour. Voila, disoit-il, un jour à la mére de Chaugi les sentimens de mon Saint frére, qui vivoit tres-paisiblement dans le sein de la Providence de Dieu, & dans l'atente de ses promesses : au milieu des afaires les plus désagreables,

greables, qui lui ſurvenoient de temps à autre. Après y avoir apporté tous ſes ſoins, il avoit coûtume de ſe tranquiliſer par ces paroles du ſaint homme Tobie : nous aurons toujours de grands biens, ſi nous avons la crainte de Dieu. *Multa bona habebimus ſi timuerimus Deum.* Comme on demandoit ſur cela au Comte de Sales, s'il avoit une crainte bien vive des jugemens de Dieu : quand je me conſidére, répondit-il, ils me font frémir : mais quand je conſidére ſa bonté, ma crainte ſe change en confiance : car enfin je ſuis ſon ouvrage, & je ſuis plein de hardieſſe entre ſes mains.

Pour conſoler un grand pécheur, qui n'oſoit eſperer le ſecours du Ciel, il lui diſoit un jour, Dieu eſt un grand pére de famille ; il eſt bien-aiſe quelquefois qu'un de ſes enfans lui doive beau-

coup, afin de lui marquer davantage ſon amour, en lui remettant beaucoup de ſes droits. Dans les plus grandes extrêmitez, vous trouverez toujours le cœur de J. C. ouvert; jettez-vous y, & alors engagez par votre pénitence la juſtice de Dieu à ſe relâcher à votre égard, & ſa miſericorde à vous ſauver.

Comment il trouvoit facile la pratique de la dévotion.

On lui repréſentoit que ces pratiques de pieté étoient bien difficiles à ceux qui n'avoient pas l'uſage de la devotion; mais eſt-il difficile de l'avoir, reprenoit-il, & les gens du monde qui en ſont effrayez, ne prennent-ils point ſon ombre pour ſa réalité. En éfet, rien n'eſt plus aiſé que d'aimer Dieu; il ne faut que le voûloir, & cet amour eſt l'eſſence même de la dévotion; l'un ne differe de l'autre, que comme la flamme differe du feu; la devotion n'a-

joûtant à la charité qu'une sorte d'ardeur qui la rend plus prompte & plus active. Sur cela il disoit encore, qu'il étoit ridicule qu'un homme de qualité crût perdre rien de ses prérogatives, par la dévotion: comme si David, Saint Loüis & tant d'autres Monarques en eussent été moins grands, pour s'être distinguez par une pieté éminente: ou comme s'il se pouvoit rencontrer une generosité à l'épreuve de tout; quand on n'a pas en Dieu une ressource assurée & universelle: Si les Princes faisoient cette réfléxion, ajoûtoit-il, ils ne donneroient d'accès auprès d'eux qu'à ceux qui sont véritablement gens de bien; L'histoire de tous les siécles, peut leur apprendre que jamais ils n'ont été trahis que par des impies, qui méprisant une fois Dieu, passoient naturellement au mépris de sa

plus vive image, qui est le Prince.

Il entretient la dévotion par un fréquent exercice de la priére.

Afin de nourir le feu de la dévotion; lequel aussi bien que le feu ordinaire a besoin d'aliment pour s'entretenir: Loüis de Sales s'étoit prescrit à diverses heures de la journée divers exercices particuliers: disant sur cela qu'un soldat de J. C. doit prendre souvent le mot de son adorable chef, afin de n'être pas surpris par l'ennemi; mais quelque exactitude qu'il eût à pratiquer ces exercices, il s'y portoit toûjours sans affectation & sans gêne; afin de garder dans les ocasions la liberté que la charité, la bien séance, & les affaires demandent souvent. Ainsi quand certainsdevoirs l'empêchoient de faire son oraison pendant le jour, il la remettoit à la nuit; regardant la fidelité à l'oraison comme une source de

graces, de lumieres & de bénédictions qu'il ne falloit jamais laisser tarir.

Pour ce qui regarde les exercices ordinaires de Religion : afin de les pratiquer lui-même avec édification, & de les faire pratiquer avec exactitude par tous ceux qui dépendoient de lui ; il se metoit les Dimanches & les Fêtes à la tête de ses Domestiques & de ses vassaux, qui s'assembloient pour cet effet à la porte du Château ; les conduisant ainsi à la Messe de Paroisse & au reste du service divin. Comme l'Eglise étoit éloignée, il employoit tout le temps du chemin à leur parler de Dieu & à les instruire. Au sortir de l'Eglise le peuple l'atendoit de son propre mouvement, pour recevoir encore ses instructions ; Les Ecclesiastiques mêmes approchoient aussi pour l'entendre, &

Il engage les siens par son exemple aux exercices de Religion.

tout le monde étoit également charmé de la maniére chrétienne & judicieuse; mais sur tout bonne & naïve, avec laquelle il entroit dans le détail des obligations qu'impose le Christianisme.

Il procure une Mission dans ses terres & assiste à tous les exercices.

Le zéle qu'il avoit pour l'instruction de ses domestiques & de ses Vassaux, le porta à procurer la venuë des Missionnaires de Monsieur Vincent; il fut le plus assidu à tous les exercices de la Mission: comme s'il en eût eu le plus de besoin. Sur ce qu'on lui marquoit de l'étonnement qu'en cette ocasion & dans le cours même de l'année, il se trouvoit au Cathechisme qui se faisoit publiquement; il répondit qu'il en devoit user de la sorte pour donner exemple aux persones âgées, qui ne croyent pas en avoir besoin, & qui souvent sont dans une aussi grande ignorance que les enfans.

Quelque estime que certaines personnes du monde fissent de lui, ils rioient quelquefois, quand il lui voyoient prendre des soins si petits aux yeux des hommes : on ne riroit point, disoit-il, si au lieu de m'ocuper avec mes gens pour tâcher de leur inspirer de la pieté ; je les ocupois à la chasse, ou à me procurer d'autres plaisirs semblables ; mais Dieu en seroit-il aussi content ?

C'est le point qu'il avoit uniquemeut en vue, & qui paroissoit dans toute la conduite de sa vie : tournant toutes les choses que l'on faisoit, ou que l'on disoit du côté de la pieté. Ainsi comme il voyoit chez-lui des Dames qui aimoient à chanter, & qui chantoient des airs dont les paroles étoient prophanes & un peu trop libres ; il choisissoit les airs qu'il voyoit plaire davantage, pour y

Il tourne toutes choses du côté de la pieté.

faire des Vers de pieté ; ſachant bien que par complaiſance pour lui, on ſeroit engagé a les chanter. Il prenoit de ſemblables ocaſions pour inſinuer des diſcours de pieté, & il le faiſoit d'une maniere ſi aimable & ſi ingénieuſe ; qu'on ne s'ennuyoit point de l'entendre. Il eſt vrai, qu'il avoit ſoin de métre toûjours beaucoup de varieté dans ce qu'il diſoit, & même de quiter tout-à-fait le diſcours, quand il prévoyoit qu'on pourroit en être fatigué ; perſuadé que rien ne décrie plus la pieté que le zéle indiſcret & que pour la faire eſtimer autant qu'elle le mérite ; on doit s'apliquer à la régler par la prudence: afin d'en faire les exercices ſelon les conjonctures differentes où l'on ſe rencontre. Tel eſt le ſecret de la charité chrétienne de ſavoir s'acommoder aux affaires, aux inclina-

Zéle indiſcret décrie la pieté.

tions, & même aux foiblesses de ceux avec qui l'on doit vivre, quand la necessité ou la charité le demande. C'est-là leçon qu'il disoit avoir aprise de son B. frére, lequel étant devenu Evêque ne put continuer de s'assujettir à beaucoup de petits réglemens, qu'il observoit auparavant, & qui lui auroient été tres-salutaires ; mais dont l'omission lui fut encore plus salutaire, par les vues qu'il avoit de procurer davantage le service de Dieu.

Liberté qu'il faut garder dans la pieté, mais selon son état.

Une Religieuse de la Visitation entendant le Comte parler de cette heureuse liberté, qu'il tâchoit de garder en tout ; lui demanda si dans son Institut elle ne pourroit pas en user de même ; non pas, lui répondit-il, judicieusement : car les réglemens de la Religion sont les seules affaires d'une Religieuse particuliere, & si elle

s'ocupoit à d'autres choses; ce seroit perdre le temps & s'exposer à perdre l'éternité. Il n'en est pas de même d'un Supérieur ou d'une Supérieure: car si on leur prescrit des regles pour leur donner une plus grande facilité à se bien conduire; les conjonctures différentes où ils se rencontrent doivent suspendre la pratique de ces régles particulieres, pour suivre en général celles de la prudence chrétienne, dont on ne peut marquer les bornes bien précisément.

Mais pour revenir au caractére de la dévotion du Comte de Sales; elle se montroit singuliérement dans tout ce qui concernoit le culte des Autels:

Il aime à servir la Messe.

C'étoit pour lui un extrême plaisir de servir la Sainte Messe, afin d'y participer d'une maniere spéciale, & de montrer que s'il n'é-

toit pas digne d'offrir lui-même le Sacrifice au Dieu vivant, il se faisoit du moins une grande gloire d'y contribuer en ce qu'il pouvoir.

Il fréquente la Communion, raisons pourquoi il s'en abstenoit quelquefois.

Ces sentimens de dévotion si tendres & si reglez en même temps, le faisoient approcher souvent de la Communion, & il s'en éloignoit rarement. Les raisons pour lesquelles il s'en privoit, étoient ou la quantité d'affaires, quand elles l'occupoient si fort, qu'il ne pouvoit avoir le recüeillement qu'il desiroit aporter à la sainteté de cette action, ou quelque contestation légere avec le prochain, sans même y avoir donné ocasion, & sans en avoir été entierement ému, ou enfin le peu de fruit qu'il croyoit avoir tiré de sa derniere Communion; cette privation d'une seule Communion étoit pour lui une peine sen-

ble & un grand ſujet de mortification ; auſſi ne la prenoit-il que pour communier dans la ſuite avec plus de ferveur. Du reſte il avoit pour maxime qu'il ne faloit jamais aprocher de la ſainte Table ſans y aporter une ſinguliére préparation, puiſque l'Epoux de nos ames, en nous faiſant une nouvelle grace, mérite une nouvelle reconnoiſſance. Le jour qu'il avoit communié on ne le voyoit preſque jamais, & il demeuroit retiré : à moins que la charité ne l'obligeât de paroître. Comme on lui demandoit pourquoi il en uſoit de la ſorte, il répondit, que lors qu'on étoit plein de ſon Dieu, on ne pouvoit trop craindre de diſſiper ce don précieux, par la communication avec les creatures.

Son goût pour l'oraiſon.

Celle qu'il avoit avec Dieu dans l'oraiſon faiſoit ſes délices

ordinaires. Il en avoit pris le goût dès ſa plus tendre jeuneſſe; elle lui étoit devenuë ſi familiere qu'il ne lui faloit point choiſir de temps, ni de lieu particulier pour s'y rapeler. Il y paſſoit quelquefois des cinq heures entieres. Afin de varier ſa maniere de prier; après avoir employé quelque temps à la méditation, il récitoit ſon Chapelet & d'autres prieres vocales, ou chantoit quelque chanſon Spirituelle. Il s'écartoit pour cela au fond de la Forêt de Torenc, où il paſſoit ſouvent avec Dieu la plus grande partie du jour. Si quelqu'un le rencontroit par hazard, il interrompoit ſa priere, ſans jamais témoigner ni embaras, ni chagrin; bien éloigné du caractere de certains dévots, qui ſoufrent avec tant d'impatience qu'on les oblige de changer la moindre choſe

au train de vie qu'ils ont en tête de garder. Une personne de qualité lui faisant un jour je ne sai quelle petite raillerie de l'inclination qu'il montroit à la solitude : il me semble, répondit-il gayment, que je passerois efectivement ma vie dans les bois sans m'ennuier ; puisqu'enfin je pourois m'y entretenir avec Dieu d'une maniére plus recüeillie & moins dissipée : mais d'un autre côté je passerois autant de temps & aussi volontiers dans la conversation des hommes, si je croyois que Dieu le demandât de moi. Car il importe peu où l'on soit, pourvu qu'on agisse pour lui, & par le motif de son amour.

Sa maniére de prier commune pour l'exterieur.

Comme il passoit la plus grande partie de la journée à prier, il faisoit une partie de ses prieres en se promenant seul ; excepté néanmoins celle du soir & du matin,

& les autres qui ſe font en public. Une perſonne de pieté lui repréſentant que la pratique des contemplatifs étoit de prier à genoux, il répondit, que ſes Directeurs avoient aprouvé ſa maniére, laquelle d'ordinaire lui réveilloit l'attention ; qu'il l'eſtimoit d'ailleurs, parce qu'elle étoit moins éclatante & plus aiſée. Un Livre de pieté, ſur lequel il jettoit les yeux de temps à autre, & la vüe des créatures, qui l'élevoient à l'admiration du Créateur, lui fourniſſoient dans ſes promenades de quoi s'entretenir avec Dieu toujours utilement, & ſans qu'il y parût rien de ſingulier, ſouvent même ſans qu'on s'apperçût qu'il prioit.

Cette méthode pour être commune en aparence, n'en étoit pas moins ſainte, ni moins ſalutaire. Parmi les preuves que l'on en a *Eficace de ſa priere.*

eu en plusieurs ocasions, on a remarqué ce qui arriva au Château de Sales en 1617. Le feu s'y étant mis, s'accrut en un instant par un vent impétueux. Tout le voisinage acourut pour l'éteindre ; mais tandis qu'on faisoit venir de l'eau & qu'on en jettoit avec l'activité & l'émotion ordinaire en ces conjonctures ; le Comte se retira tranquilement à l'écart pour obtenir un secours plus puissant que celui des hommes. Cependant quelqu'un l'ayant suivi, on vit qu'il se jettoit a genoux, levant les yeux au Ciel ; & au même moment, malgré l'impétuosité du vent, le feu s'éteignit tout-à-coup. On s'assembloit autour de lui, pour l'en féliciter comme d'une merveille accordée à ses prieres : mais il se déroba avec un air de confusion, pour aller prier dans la Chapelle.

Quelque

Quelque temps après on lui reprocha, qu'il pensoit trop peu à l'ordre de sa Maison, & qu'il étoit le seul qui n'alât point la visiter, pour reconnoître le dégât que le feu y avoit causé : c'est, dit-il, que tout le monde prend ce soin & qu'on m'en laisse un autre plus pressant, qui est d'aller rendre graces à Dieu du malheur dont il a plû à sa bonté de nous garantir.

Sa tempérance.

Le don de la priere est toujours accompagné dans les Saints du jeûne & de la mortification ; selon cette parole de l'Ange à Tobie : *Bona est oratio cum jejunio.* Le Comte de Sales observa toute sa vie les jeûnes commandez par l'Eglise, avec tant de régularité, qu'il ne prit jamais le soir de ces jours-là, que du pain & de l'eau. Trois semaines avant sa derniére maladie, étant déja

fort incommodé ; il voulut jeûner la veille de la Touſſaints ; & ſur ce que les Médecins lui repréſentoient en ces ocaſions, il tournoit les régles mêmes de leur Art en faveur des régles de la pénitence ; diſant, qu'une maxime eſſentielle de la Médecine étoit d'éviter la réplétion, & qu'il s'en tenoit là pour ſe bien porter. Jamais d'ailleurs il ne s'eſt donné la liberté de rien prendre les jours ordinaires hors des deux repas, & il les faiſoit toûjours avec une retenuë & une ſobrieté qui édifioit. Mais loin de gêner perſonne par ſon exemple, il excitoit tout le monde, ſur tout quand il étoit chez lui à faire bonne chére: dans les bornes néanmoins de la modeſtie chrétienne ; il aléguoit ſouvent à ce ſujet les paroles de l'Apôtre : *Soit que vous beuviez, ſoit que vous mangiez, faites le tout*

pour la gloire de Dieu, & que *celui qui ne mange point, ne juge pas celui qui mange.* Pour lui, il ne parloit jamais même dans ſon domeſtique de ce qui n'étoit pas à ſon goût : bien davantage il ne s'eſt jamais informé de ce qu'on lui devoit ſervir ; il laiſſoit aveuglément tout ce ſoin à la Comteſſe ſa femme, qui lui en faiſoit quelquefois des reproches : laiſſez-moi du moins, lui diſoit-il, imiter cette heureuſe pratique des Religieux, qui vont à table prendre indiféremment ce que la Providence leur envoye. Il ſantifioit en tout cette action, comme on fait dans les Communautez les plus réguliéres & les diſcours de pieté, dont il avoit ſoin de faire naître l'ocaſion d'une maniére aiſée, ainſi que nous l'avons marqué, n'étoient pas moins utiles, ni moins agréables, que la lecture

qui se fait dans les Communautez, pendant le repas.

Ses mortifications corporelles.

En s'accommodant aux régles de la societé civile dans ce qui paroissoit au dehors, il n'en étoit pas moins sévére à lui-même dans ses exercices particuliers & cachez de mortification. Il portoit souvent le cilice, & faisoit d'autres rigoureuses pénitences. Madame sa femme avoit trouvé moyen de lui soustraire sur la fin ces instrumens de mortification, mais il trouvoit toûjours moyen d'en recouvrer d'autres par le secours des personnes simples & pieuses, qui ne voyoient pas les raisons de la Comtesse. En ayant ainsi obtenu à l'âge de 72. ans d'un vertueux Prêtre, bien que celui-ci lui représentât que cela ne convenoit plus à la vieillesse : en verité, répondit-il, les mauvaises habitudes ne sont que plus enra-

cinées dans un vieux pécheur, & il a toûjours besoin de pénitence.

Quand on a autant de mortification & d'humilité, on n'est pas loin d'une vraie charité à l'égard du prochain, laquelle n'a d'obstacles que l'amour propre & l'orgüeil. Le cœur de Loüis de Sales, comme celui de son B. frére François, n'étant point attaché à lui-même, se trouvoit intimement uni au prochain. Il disoit souvent; qu'il ne concevoit pas qu'il pût avoir des ennemis; parce qu'il n'avoit jamais pû haïr qui que ce soit. En effet, bien que diverses personnes lui ayent fait de tres-cruelles injustices, il ne les regarda jamais que comme des instrumens dont Dieu se servoit pour le santifier. Ce n'étoit pas seulement dans les grandes ocasions où le précepte oblige, qu'il en usoit ainsi; mais en-

Sa réserve à parler des défauts du prochain.

core dans les plus petites dont il profitoit pour sa perfection. Ayant voulu acommoder un procès criminel qui s'élevoit entre le Curé de sa Paroisse de la Thuille & un Paroissien de ses Vassaux ; lors qu'on en parla à celui-ci, il répondit brutalement, que chacun devoit songer à ses propres affaires, & qu'il ne se soucioit point de M. de Sales : le Comte au-lieu de punir cette insolence, dit seulement, apprenant cette réponse : *Je suis fâché que ce bon homme ne veuille pas que je lui rende service, je le ferois de tout mon cœur ; car s'il ne se soucie pas de moi, la charité m'oblige à me soucier fort de lui, & à m'interesser dans tout ce qui touche mon prochain.*

En effet il n'arrivoit à personsonne de sa connoissance aucun sujet de joie, ou de chagrin, qu'il n'y prît une part extrême. Si c'é-

toit un ſujet de joie, il avoit coûtume d'en faire des conjouïſſances à la perſonne, d'en divulguer la nouvelle pour en augmenter l'agrément & de réciter le *Te Deum*, pour en rendre à Dieu des actions de graces. Si c'étoit un ſujet de chagrin, il y étoit encore plus ſenſible, & tâchoit de l'adoucir par des offres de ſervices, & dans l'ocaſion par des ſervices éfectifs. Il s'y portoit avec plus de vivacité, que s'il ſe fût agi de ſes propres interêts, & dans cette diſpoſition il diſoit ſouvent à Dieu : *Seigneur, que je ſerois ravi que tout le monde fût heureux, & que j'y puſſe contribuer ; mais particulierement que tout le monde fût heureux pour l'éternité.*

Sa charité à l'égard du prochain.

Pour peu qu'il entendît parler deſobligeamment du prochain, il en avoit une peine étrange ; &

des perſonnes de qualité s'étant entretenues en ſa préſence des défauts d'une Dame, qui d'ailleurs n'étoient pas de conſequence, il eut du ſcrupule de n'avoir pas arrêté ce diſcours : en ſorte que le jour meſme il vint trouver une perſonne des plus conſidérables de la compagnie, pour lui témoigner le déplaiſir qu'il avoit d'avoir gardé le ſilence en cet endroit de la converſation : bien que je ne fuſſe pas informé de la choſe dont il s'agiſſoit, ajoûta-t-il, je devois toûjours ſoutenir l'honneur de celle qui étoit abſente, & repréſenter à la compagnie, qu'il n'eſt pas permis de ſe divertir aux dépens de la réputation du prochain.

Sa charité particuliere pour les gens de la Campagne.

Sa tendreſſe pour les gens de la campagne étoit infinie : jamais il ne manquoit à les ſaluer avec un air de bonté, & ordinairement il

leur disoit quelque mot obligeant. Quand ils étoient malades, lui-même prenoit soin d'étudier leurs maladies, de leur préparer, & de leur envoyer des remedes; ayant fait exprès un recüeil de receptes pour les maladies communes à la campagne. Quand on paroissoit surpris qu'il se donnât ces peines : j'ai appris de mon pére, disoit-il, qu'il faut aimer à secourir ces malheureux, *qui portent le poids du jour & de la chaleur*, mais qui n'en sont pas moins nos fréres en Jesus-Christ ; & pour moi je les porterois volontiers dans mon sein.

Cette charité si tendre n'étoit pas moins circonspecte, & il la faisoit consister particuliérement à ne jamais incommoder ou gêner les personnes avec qui il vivoit, fut-ce ses propres enfans: car il avoit toûjours à cœur,

Sa charité étoit pleine d'égards.

comme Saint François de Sales, de rendre en sa personne la vertu aussi aimable qu'elle l'est en elle-même ; c'est pourquoi il cherchoit toutes les ocasions de faire considérer la pieté, par les endroits les plus touchans & les plus doux.

Il représentoit aux personnes engagées dans le monde, combien ils étoient coupables de chercher des plaisirs criminels, tandis qu'ils pouvoient en avoir de légitimes ; d'autant plus agréables qu'ils n'étoient sujets ni aux remors de la conscience, ni à la tirannie des passions. A l'égard du peuple & des gens d'une condition médiocre, il se servoit des choses qui leur frapoient davantage les sens, pour leur faire sentir que Dieu seul est le Maître d'augmenter ou de diminuer leurs peines & de faire leur bonheur,

ou leur malheur, ſoit dans le temps, ſoit dans l'éternité. Les ſoins qu'il ſe donnoit de la ſorte pour être utile à ceux du dehors, loin de diminuer le ſoin qu'il prenoit pour regler ſon domeſtique, n'en étoit qu'une légere image.

Le ſoin qu'il avoit de ſon domeſtique.

La maxime qui lui ſervoit le plus à entretenir le bon ordre dans ſa Maiſon, eſt qu'il vaut beaucoup mieux ſavoir éviter les mauvaiſes affaires, que de ſavoir s'en tirer. Suivant cette maxime, il s'appliqua toûjours à une grande œconomie. En éfet, la cauſe la plus ordinaire des plus grandes peines pour un pére de famille, eſt de manquer d'ordre dans l'adminiſtration de ſon bien; au lieu qu'une juſte œconomie ſert autant dans une maiſon de qualité à faire une dépenſe honorable, qu'à augmenter les revenus,

& à prévenir le desordre & le renversement. Ainsi, bien qu'il fût persuadé, comme il le disoit souvent, qu'il y auroit toûjours assez de bien dans sa famille, pourvû qu'on y craignît Dieu ; il ne laissa pas de travailler à augmenter le sien, ce qui réüssit. Du reste il avoit horreur de certains moyens de s'enrichir, qu'il auroit eû en main, pour peu qu'il eût voulu mettre à quartier les interêts de la conscience & de l'honneur.

Il refuse un legs considérable.

On a sû en particulier qu'un homme fort riche lui offrit de le faire son héritier, n'ayant point de fils ; & ayant marié selon leur condition ses filles, pour qui il avoit peu d'inclination. Le Comte refusa l'offre ; & sur ce que des gens du monde désaprouvoient son scrupule : pour moi, dit-il, je ne le croi pas mal fondé : pour-

quoi ſerai-je l'ocaſion que des enfans ſoient privez du bien de leur pére ? d'ailleurs que ſai-je commẽnt ce bien eſt acquis ? Je ne voudrois pas expoſer ma Tuille, (diſoit-il en ſouriant, & en parlant de celle de ſes Terres qui portoit ce nom) à être cimentée d'iniquité. Du reſte il ne laiſſoit pas de demander pour lui & pour les ſiens du bien raiſonnablement ; & cette médiocrité ſi prétieuſe dans tous les états, ſoit par rapport au ſalut éternel, ou par rapport à la tranquilité de la vie préſente. L'excès des biens du monde eſt dangereux, diſoit-il ; mais l'excès de la pauvreté n'eſt pas moins expoſé à des tentations violentes, que je ne ſerois peut-être pas capable de ſoutenir. Libre d'ailleurs de toute attache aux avantages de la vie, il ſe regardoit à

l'exemple de David comme un étranger, même parmi ses amis & ses propres enfans. Indifferent à la fortune temporelle de ceux-ci, à quoi les péres avancez en âge sont le plus sensibles; il ne se laissa jamais aller à la curiosité si ordinaire d'aller voir les nouvelles acquisitions qui se faisoient dans sa famille: ce qu'on lui en disoit ne le portant d'ordinaire qu'à élever son cœur vers le Ciel, pour dire au Seigneur avec David, *Que veux-je dans le Ciel, sinon vous? & sinon vous, que veux-je sur la terre, ô mon Dieu! vous qui êtes mon partage pour l'éternité.*

Il se regarde comme n'étant plus dans le monde.

Un jour qu'il paroissoit fort ocupé de ces sentimens: un de ses amis le pria de lui dire quelle réflexion il faisoit actuellement: Je m'imagine, répondit-il, avec naïveté, que je suis à Sales comme

les morts qui reviennent dans les maisons, dont ils étoient autrefois possesseurs ; & je me regarde comme si Dieu m'avoit seulement envoyé de l'autre vie, pour voir comment mes enfans se comportent en celle-ci. C'est avec le secours de ces réfléxions qu'il pratiquoit à la lettre la maxime de son B. frére François, qui veut qu'un Chrétien soit sur la terre comme dans le tombeau, & que son esprit & son cœur soient dans le Ciel comme dans la vraye terre des vivans.

Ce dépoüillement entier & réel où le Comte s'étoit mis étoit blâmé de quelques-uns, & on leur entendoit dire qu'il méritoit en quelque maniére que ses enfans n'eussent pas pour lui tous les égards, ni les sentimens de reconnoissance qu'ils devoient; afin de le punir d'avoir renoncé au soin de

conduire sa famille: mais sans s'inquiéter de ces discours, mes enfans craignent Dieu, répondit-il, & je serai toujours mieux que je ne mérite. Quand le contraire arriveroit, j'aimerois mieux être à la mendicité, que de m'embarasser encore dans les affaires du siécle. Celles de mon salut doivent me toucher autrement ; A quoi bon prendrois-je tant de soin pour ménager quelques pieds de terre, qui ne peuvent plus gueres me servir que de tombeau ? Ce détachement extraordinaire, n'ôtoit pourtant en lui que ce que les sentimens de la nature tirent de la cupidité, & non pas ce qu'ils peuvent avoir de conforme à la charité & à la raison : de sorte qu'il n'en étoit que plus aisé dans le commerce ordinaire de la vie, sur tout dans son domestique.

La défi- Il avoit eu toûjours pour ses

épouses une déférence infinie; s'é- tudiant en tout à prévenir les petites saillies d'humeur, dont les personnes les plus raisonnables ne sont pas toujours exemptes. Quand la seconde qui étoit assez vive, avoit parlé un peu trop fortement à quelques domestiques; il alloit lui-même avec des manières plus douces les porter à leur devoir. Afin de les y exciter davantage, & que la Comtesse fut plus contente d'eux; il leur a fait souvent des gratifications, dont elle ne savoit rien. Durant quatre mois qu'elle fût malade en 1652. il ne la quitta presque point ni jour ni nuit; & sur ce qu'on lui representoit qu'âgé de 75. ans comme il étoit, il n'auroit pas dû s'exposer à cette fatigue; je sai, disoit-il, que je contribue par ce moyen à adoucir les maux de Madame la Comtesse: l'amitié doit être fidé-

rence qu'il avoit pour les siens.

le jusqu'à la mort. Il avoit porté sa complaisance pour elle à un point qui paroîtra peut-être extraordinaire à ceux qui ne connoissent pas assez à fond le caractére des véritables dévots : c'est que pour satisfaire à ce qu'elle desiroit, il a interrompu tres-souvent, & même quité quelquefois ses exercices de piété ; persuadé qu'une sainte intelligence entre un mari & une femme, étoit un des meilleurs fruits qu'on pût tirer de l'oraison.

Le soin qu'il prend d'entretenir la paix parmi ses domestiques.

Au regard de la paix qu'il faisoit régner dans sa maison ; jamais il ne souffrit qu'elle fût alterée en rien. Un jour l'Evêque de Genêve son fils lui représentant un mauvais ménage, qui se faisoit par la faute des domestiques, lui dit qu'il auroit pû empêcher ces fautes ; s'il eût voulu de temps en temps agir & parler avec un peu

plus de fermeté : *Je le croi, mon fils*, répondit il, *mais la paix & la douceur avec laquelle nous vivons s'y trouveroit un peu interessée ; & ce bien est préférable aux avantages que nous pourrions rencontrer d'un autre côté.* Ayant un jour entendu quelque bruit à l'Office parmi ses domestiques, & voyant qu'un de Messieurs ses fils, qui n'avoit pu l'apaiser, se retiroit ; il lui dit avec plus de vivacité, qu'il n'avoit acoûtumé de parler : *Ordonnez de ma part qu'on se taise, quelque raison que chacun pense avoir de son côté : car je veux que l'amour de la paix & la crainte de Dieu l'emportent dans ma maison, par dessus quelque autre considération que ce soit.* Ces paroles eurent leur éfet tout-à-coup, & l'on ne dit plus un seul mot ; la réprimande faite de sa part, donna tant de confusion à ceux qui l'avoient at-

tirée, qu'ils n'osoient paroître pour servir ; mais il les appela chacun en particulier, leur fit une forte & salutaire leçon ; leur déclarant que s'il arrivoit jamais rien de semblable, il ne manqueroit pas de congédier sur le champ ceux qui seroient cause de la dissention. L'on remarque que c'est la seule ocasion où il ait jamais montré quelque émotion à l'égard de ses domestiques; mais elle fut si efficace & si heureuse, qu'elle en bannit toutes celles qui auroient pû naître.

Nous avons vû dans la suite de son histoire les talens & le zéle, qu'il avoit pour acommoder les differents & les Procès, & comment la plus grande partie de sa vie fut employée à cet exercice ; mais nous pouvons connoître son amour infini pour la paix par un endroit encore plus singulier, &

jusques dans le trouble des Procès qu'il avoit quelquefois lui-même à soûtenir.

Sa conduite dans les Procès qu'il eut à soûtenir.

Sa premiere démarche étoit d'aller au pied des Autels, demander à Dieu la grace d'une exacte équité, pour ne faire jamais nulle procédure, qui blessât en rien sa partie; demandant à Dieu avec la même instance une patience à l'épreuve des injures qu'on lui pouroit faire, & des fatigues qu'il auroit à essuyer. Il s'appliquoit ensuite à chercher toutes les occasions de montrer à ceux, avec qui il plaidoit, des manières obligeantes & oüvertes; de sorte que plusieurs fois gagnez par ce procédé, ils ont remis à son propre jugement toute la décision de l'affaire. Comme on l'avertissoit un jour de se défier d'une de ses parties, qui ne répondoit à toutes ses civilitez, que pour tirer de lui

ſon ſecret; tout le mien, repartit-il, conſiſte à agir franchement & avec droiture, & il en vaut peut-être bien un autre. Auſſi ne prioit-il, & ne faiſoit-il jamais prier Dieu afin de gagner ſon Procès; mais ſeulement afin que Dieu éclairât les Juges. Apprenant que dans une afaire particuliere on avoit obtenu contre lui des Lettres de recommandation de la Cour & entendant dire à ſes amis qu'il falloit en obtenir de toutes contraires; il répondit, *que ſervent ces voyes obliques, ſinon pour abuſer de la bonté du Prince?* J'ai des Juges habiles & équitables; & je ſuis perſuadé que ma cauſe eſt bonne, ſans quoi je ne plaiderois aſſurément pas; mais il ſe peut faire que je me trompe. Que ſi je perds; ce ſera toujours par un ordre de Dieu, qui me fera juſtice ou ſur le Procès dont il

s'agit que je n'avois pas bien pris, ou ſur quelqu'un de mes défauts dont il voudra me punir. En éfet, il perdit ce Procès-là même, ce qui indigna la plûpart de ceux qui en étoient inſtruits, excepté lui ſeul, qui n'en montra pas la moindre altération.

Comme on s'étonnoit de la tranquilité, & même de la joye qu'il témoignoit en une ocaſion pareille: La charité, reprit-il, ne doit-elle pas nous faire prendre part à l'avantage du prochain, autant que l'amour propre nous intereſſe à la perte, que nous faiſons nous-mêmes ? J'ai perdu, mais c'eſt un Chrétien, c'eſt mon frére qui a gagné ; quand nous ſerons un jour enſemble dans la céleſte demeure, nos intereſts ne ſeront-ils pas les mêmes ? il eſt bon de commencer dès maintenant, autant qu'il nous eſt poſſible, ce bien-

heureux état d'amour & de paix.

Son humilité.

Un caractére de douceur si incompréhensible à la plûpart des hommes; ne peut venir que d'une autre vertu tout-à-fait supérieure aux sentimens purement humains, & qui est toute particuliere au Christianisme; c'est l'humilité. Le Comte de Sales avoit inébranlablement établi dans son ame ce fondement essentiel de la perfection Evangélique. Le mépris qu'il avoit de lui-même, étoit sincere & sans affectation. Dans une harangue faite au sujet de l'Evêque de Genêve son fils; on avoit insisté sur l'éloge de la famille du Prélat & de son illustre pére; quand on vint à présenter cette piece au Comte, il dit tres-sérieusement & d'une maniére à se faire croire, que ce présent ne lui faisoit point de plaisir & qu'il étoit déja assez plein de lui-même

san

ſans qu'on lui fournît de quoi nourrir ſa vanité : car enfin, ajoûta-t-il, des Chrétiens ne doivent-ils pas s'aider mutuellement à aſſûrer leur ſalut ; au lieu de hazarder celui de leur prochain par des louanges ſouvent fauſſes, & par des flateries toujours dangereuſes?

Du mépris de ſoi-même, on paſſe aiſément à l'eſtime des autres hommes; il n'y avoit perſonne d'un caractére ou d'un état ſi vil pour qui le Comte de Sales n'eût de la conſidération & des égards. *Sa charité à l'égard de tous.*

Comme on lui diſoit un jour qu'on s'étonnoit des déférences qu'il montroit pour ces ſortes de gens ; à qui il parloit même quelquefois avec des termes de reſpect: Quoi, dit-il, ne ſont-ils pas nos fréres créez auſſi bien que nous pour l'héritage céleſte, où ils auront peut-être une bien plus grande

part que nous ? On verra alors combien ils meritoient d'être honorez. *Que c'est être peu raisonable*, ajoûtoit-il, *de mépriser ceux que Dieu estime* ! Cette disposition l'empêchoit de se plaindre jamais qu'on en usât à son égard avec moins de déférence qu'on n'auroit dû : Quelques-uns de ses Vassaux ayant manqué sur ce point ; son humilité l'emporta alors sur ce que la bienséance sembloit exiger, pour les réduire à leur devoir. Un d'eux qui avoit quelque discussion à faire en sa présence, l'interrompit avec insolence, en lui disant : *Monsieur, ce n'est pas cela ; laissez-moi dire la chose comme elle est* ; Le Comte ne le releva qu'en lui disant ; *mais mon ami, si je ne voulois pas me taire, que feriez-vous* ? Cependant ceux qui étoient présens répétant plusieurs fois au Comte que cela

Il souffre avec patience l'insolence d'un de ses vassaux.

n'étoit point à souffrir : *Dieu ne nous souffre-t-il pas*, répondit-il, *bien que nous lui parlions souvent avec moins de soumission & de respect ?*

Une autrefois on lui raporta que quelqu'un avoit dit de lui avec un air de mépris, qu'il n'étoit propre qu'à prier Dieu ; parce qu'en voulant acommoder un Procès, il n'avoit pas pris la chose comme l'entendoit celui qui se plaignoit ; le lendemain il ne laissa pas de poursuivre & de finir l'acommodement, comme s'il ne lui étoit rien revenu de ce qu'on avoit dit : & sur ce qu'un de ceux qui jugeoient avec lui le pressa de se faire faire satisfaction, du moins après l'affaire terminée : *Que le reproche que m'a fait cet homme*, dit le Comte, *n'est-il mieux fondé, & que ne suis-je effectivement bon à prier & à servir Dieu ! mon re-*

Ce qu'il répond au sujet d'un homme qui disoit qu'il n'étoit bon qu'à prier Dieu.

gret n'eſt pas qu'on le diſe, mais que la choſe ne ſoit pas ainſi.

Un Payſan ayant encore perdu le reſpect, juſqu'à s'emporter en ſa préſence; il arrêta ſes gens qui vouloient punir cet homme groſſier, & leur dit qu'il falloit pardonner à ce miſérable pour l'amour de J. C. puiſqu'il nous a enſeigné par ſon exemple à ſouffrir les outrages de nos inférieurs: & que d'ailleurs il n'eſt point d'humiliation, dont l'exercice nous rende plus agreable aux yeux de Dieu.

Ces diſpoſitions faiſoient qu'il avoit coûtume de loüer non les choſes eſtimables aux yeux du monde; mais les plus humiliantes aux yeux des hommes; ce ſont celles qu'aime J. C. diſoit-il, & celles que nous devons aimer. La mémoire lui ayant manqué dans une affaire, où il avoit raporté un fait

autrement qu'il n'étoit effectivement; il en fallut venir à la preuve, qui découvrit sa méprise : il en tira un sujet admirable d'humiliation, repétant souvent à cette ocasion; *voila de quoi je suis capable, de tomber dans l'erreur, & de présumer de moi.* On voyoit aisément que ce qu'il disoit ainsi partoit d'un sincere mépris de soi-même. Aussi une de ses maximes étoit que l'humilité devoit être observée sans nul retour sur soi, & qu'à la bien prendre elle n'a rien d'austére ni de farouche : puis qu'elle consiste particuliérement, à nous faire une exacte justice sur le peu que nous méritons. Ces dispositions le rendoient humain; non-seulement jusqu'à traiter familiérement avec les gens de la campagne; mais encore jusqu'a prendre leur conseil; persuadé que leur bon sens n'en valoit pas

qu'on nous fait injure, & c'eſt ce qu'un homme véritablementhumble ne ſe perſuade jamais. Du reſte il n'en avoit pas moins coûté au Comte de Sales pour aquérir la modération, & devenir maître de lui-même qu'à ſon B. frére Saint François de Sales; ils étoient tous deux de même tempérament: &ce qu'on dit de ce Saint, que la violence qu'il s'étoit faite pour réprimer ſon humeur naturellement vive, lui avoit endurci & comme pétrifié le fiel, arriva auſſi au Comte de Sales, & d'une maniére plus extraordinaire. Car on prétend qu'après ſa mort, à peine lui trouva-t-on du fiel, & qu'il étoit entierement conſumé. En éfet, on a remarqué pluſieurs fois pendant ſa vie, qu'il faiſoit de ſi grands efforts pour étoufer les mouvemens de colere, à quoi il étoit naturellement ſujet, qu'il

avons déja raporté de sa charité & de sa douceur ; en voici encore quelques traits, qui mettront la chose dans un plus grand jour.

La douceur qu'il montre à un homme qui venoit pour le tuer.

Un homme violent & sujet à des vices scandaleux dont le Comte avoit tâché de le corriger, lui en vouloit un mal mortel, & dans un accès d'une sorte de fureur, il vint se jetter sur lui les armes à la main pour le tuer : lors qu'il se promenoit seul dans un bois, ocupé selon son ordinaire de la méditation des choses saintes. Le Comte sans d'autre émotion, lui dit ; est-il possible que vous voulussiez m'ôter la vie, parce que j'ai voulu rendre la vôtre meilleur ? Cet homme sur le champ lui demanda pardon, & le Comte ne pensa pas davantage à ce qu'il venoit d'arriver. Une autre personne de basse condition abusant de l'indulgence qu'il avoit pour

ex sa ex ne

ceux qui lui parloient trop librement, lui dit, qu'il avoit la phisionomie d'être colére, & qu'on s'en apercevoit. Le Comte se prit à sourire loin de se fâcher; celui qui parloit voyant qu'il avoit fait une imprudence, & voulant la réparer par un compliment à contre-temps se reprit, ajoûtant, je voulois dire, Monsieur, que vous êtes trop patient & trop doux : Le Comte de Sales repartit d'un air tranquille & ouvert. *Eh bien, toutes les extrêmitez sont vicieuses; il faut demander à Dieu la grace de cette médiocrité dans laquelle consiste la vertu.* En une autre ocasion où un homme qui avoit bû, lui tint des discours injurieux & piquans; ceux qui étoient témoins de cette brutalité voulurent la punir à l'instant; mais il les arrêta comme ayant de la complaisance à s'entendre dire des

choses désagreables ; & ajoûta ; profitons de l'état ou est cet homme ; ceux qui n'ont pas perdu l'usage de la raison ne nous diroient pas ainsi nos veritez & nos défauts ; Dieu permet que celui-ci le fasse pour nous humilier, & nous faire du bien.

Son inclination à obéïr.

Ce n'étoit pas assez pour le Comte de Sales de s'être rendu maître de lui-même si parfaitement, par la mortification de ses passions ; il prit encore un soin particulier de s'attacher inviolablement à Dieu, par l'assujettissement de l'obéïssance chrétienne : Il se faisoit un devoir de la pratiquer comme la vertu, qui mettoit toutes les autres dans une entiere seureté. Pour expliquer ses sentimens sur ce point, il disoit souvent que la verge de Moïse devoit être autant respectée que sa personne, & que c'étoit par

elle que Dieu avoit operé ses merveilles ; afin de nous marquer combien nous devons être soumis à l'ordre & à la direction de nos supérieurs. Toute sa vie a été une pratique continuelle de cette maxime ; il commença par une déférence entiere aux avis de son B. frére, qui fut son premier Directeur, & il n'en eût pas une moindre dans la suite à l'égard de ses autres Directeurs & de ses Confesseurs ; dans cet esprit il renonça souvent à ses propres lumieres sur des choses mêmes indifferentes, ou qui ne regardoient qu'indirectement la conscience ; afin de suivre celles de son frére Jean François de Sales son cadet Evêque de Genêve, qui n'avoit pourtant pas autant que lui d'expérience des choses & d'habileté pour les affaires. Dans une conjoncture où il s'agissoit des inte-

rêts de l'Ordre de la Visitation, & ou la mére de Chaugi croyoit que les intentions de ce Prélat étoient contraires aux mesures du Comte, qui paroissoient les mieux prises ; elle demanda à celui-ci, s'il ne trouveroit pas mauvais qu'elle en dit un mot au Prélat ; ne disons rien, répondit-il : car si j'agissois contre son gré, je ruinerois mon obéïssance.

Il faisoit le sacrifice de sa volonté particuliérement à l'égard des Princes : Il étoit déterminé à leur obéïr au péril même de sa vie. Il respectoit non-seulement les ordres qu'il recevoit d'eux ; mais tout leur Gouvernement en général. Il ne pouvoit soufrir qu'on dît rien, qui parût le rendre moins respectable par la censure qu'on se donne quelquefois la hardiesse d'en faire. Avez-vous été appelé à leur conseil, disoit-il, sur cela ;

Son atachement particulier à la volonté de ses Princes.

& ſavez-vous les ſecrets de leur Cabinet ? Sur quoi donc les jugez-vous ? Ils peuvent voir tout ce que vous voyez, & vous ne ſauriez deviner une infinité de choſes particulieres qu'eux ſeuls connoiſſent bien, & ſur quoi ils agiſſent. Jamais il n'a permis qu'en ſa préſence on oſât rien dire de ces pieces courantes moins ingénieuſes que téméraires, où les perſonnes les plus reſpectables ſont traitées indignement. Il diſoit à ce ſujet que David n'oſa toucher à la robe du Roi Saül ſon injuſte perſécuteur, bien que réprouvé de Dieu même, & en la place duquel David avoit été choiſi; combien ſerions-nous plus condamnables de déchirer par nôtre langue médiſante la réputation des Puiſſances Eccleſiaſtiques ou des Séculieres, que Dieu a miſes ſur nos têtes ? Enfin l'amour

de l'obéïssance chrétienne étoit si avant dans le cœur du Comte de Sales, qu'il l'exerçoit même à l'égard de ceux que Dieu & la nature lui avoient soumis : car depuis qu'il se fut dépoüillé de ses biens, il se fit un devoir de dépendre en tout de la volonté de ses propres enfans ; prenant d'eux toutes les heures de son lever, de son coucher, de ses repas & des autres exercices, qui partageoient la journée, & s'assujettissant en tout à l'ordre qu'ils avoient établi dans leur maison. Il se proposoit particulierement en ce point l'éxemple de Jesus-Christ, qui avoit voulu obéïr à Marie & à Joseph.

Par ce même esprit il avoit fait un petit extrait des constitutions des Ordres Religieux, auxquels il s'étoit fait associer ; afin d'avoir toûjours devant les yeux les pratiques d'obéïssance, qui y sont ob-

servées, & ausquelles il s'efforçoit de se conformer lui-même autant que le permettoient ses affaires & sa condition.

Sa modestie & sa pudeur. Quand l'esprit est de la sorte assujetti à Dieu, le corps ne peut manquer de l'être à l'esprit ; la chasteté n'ayant point de plus sure garde que la crainte du Seigneur, l'obéïssance & l'humilité chrétienne. On peut dire que la pureté étoit à l'égard du Comte un don spécial, & un trésor d'autant plus prétieux, qu'il se conserva au milieu des plus dangereuses ocasions, où le Démon a coûtume de le ravir. Dès sa plus tendre jeunesse il eut une retenuë si grande & une modestie si éxemplaire, qu'on ne lui a jamais vû échaper une seule parole indécente. Sa seule présence inspiroit cette disposition aux autres. Les plus libertins n'ont ja-

mais osé en sa présence dire de ces mots, ou tenir de ces discours ambigus, qui sont dans certaines compagnies, & sur tout parmi les jeunes gens une source imperceptible des plus grands desordres. S'il entendoit quelque chose qui en pût seulement rapeller l'idée ; la peine qu'il en avoit le faisoit rougir. Attaqué en diverses ocasions par la passion qu'avoient conçû pour lui des personnes du sexe : non seulement il y a toûjours resisté avec le secours de la grace, qu'il imploroit sur ce point & vivement & constamment ; mais encore il s'est heureusement servi de ces conjonctures si périlleuses pour faire rentrer dans le devoir celles qui s'en écartoient.

Il a plusieurs fois exposé sa vie pour sauver l'honneur à des filles insultées par des soldats, & il a témoigné que dans ces rencontres

Il a exposé sa vie pour sauver l'honneur à de jeunes persones.

il auroit avec joye donné tout son sang, & crû faire à Dieu un sacrifice tres-digne d'un Cavalier Chrétien. Il avoit souvent à la bouche ce passage de l'Ecriture, *que la maison de l'adultere ne prospérera jamais, & que la race des impies périra*; comme au contraire, Dieu ne manque point à bénir visiblement la posterité des Mariages saints: il en apportoit l'éxemple dans Saint Loüis Roi de France, & dans le B. Amedée de Savoye, qu'il avoit pris pour ses protecteurs, aussi-bien que pour ses modéles.

Afin d'éloigner toutes les ocasions, & les principes du vice contraires à la pureté, il n'a jamais souffert ni Livre, ni tableau qui pût donner les moindres impressions indécentes; s'il lui revenoit qu'un de ses domestiques eût chanté seulement une chanson

trop libre, il lui en faisoit une réprimande sévére; & s'il retomboit dans la même faute, il lui donnoit irrémissiblement son congé.

Ses précautions contre les atraits de la volupté.

Avec ces précautions, il n'y a pas lieu de s'étonner de la fermeté avec laquelle il évita toûjours les amorces de la volupté; il ne paroît si difficile aux mondains de s'en défendre, que parce qu'ils veulent garder des ménagemens avec un vice qui n'en souffre pas; & qu'il n'y a point de milieu entre le malheur d'en être entiérement infecté, & l'avantage de se déclarer ouvertement, contre tout ce qui pourroit y conduire. Il est souvent arrivé à Loüis de Sales dans sa jeunesse, non seulement d'être sollicité au mal, mais d'essuyer certaines railleries de gens déréglez, plus puissantes souvent pour corrompre un

jeune homme que les ſollicitations mêmes. Il n'a jamais trouvé de ſecours plus efficace contre cette ſorte de tentation, que de ſe déclarer hautement pour la vertu, contre l'inſolence des libertins, qui oſoient lui faire d'indignes avances. Certain entremetteur ayant eu la hardieſſe de venir juſqu'à deux fois le preſſer de voir une Dame, qui avoit pour lui une eſtime extraordinaire; mais que le jeune Comte tenoit avec raiſon pour ſuſpecte: il lui dit avec fermeté : *De pareils meſſages, que je vous ai déja marqué me déplaire, vous attireront ce que vous n'attendez pas, & ce que vous méritez; je fais profeſſion de ſervir Dieu & de le craindre; c'en eſt aſſez pour me déterminer à tirer raiſon de ceux qui le deshonorent, & qui m'inſultent en même temps.* Une autre Dame lui

faiſant elle-même une de ces plaiſanteries, que la corruption du ſiécle autoriſe quelquefois dans le monde, & que la pudeur chrétienne ne ſoufre jamais, lui reprochoit qu'il étoit froid & indiférent avec les Dames: il lui fit une réponſe pleine d'une ſainte indignatiou, & d'une vérité terrible. Puis il ſortit auſſi-tôt, la laiſſant ainſi payée de ſa raillerie, & ſalutairement interdite.

Un cœur ſi pur en lui-même étoit auſſi tendre à la charité de Jeſus-Chriſt qu'inacceſſible à l'amour impur; comme la charité ne ſe montre jamais mieux qu'à l'égard de ceux en qui on ne peut aimer que Jeſus-Chriſt; le Comte de Sales aimoit ſinguliérement les pauvres, & à leur faire du bien. Il voulut en quelque ſorte que ſa maiſon fût la leur, ou que du moins ils n'en fuſſent jamais

Son amour pour les pauvres.

rebutez ſous quelque prétexte que ce fut. Il les faiſoit ſouvent entrer juſque dans ſon apartement, & s'entretenoit familierement avec eux pour leur donner des inſtructions chrétiennes. Comme ſa famille trouvoit quelquefois cette coûtume incommode: Hélas! diſoit-il, pourquoi trouver étrange que nous ménagions ceux qui doivent être ſi puiſſans au jour du Jugement, ou pour nous, ou contre nous; & puiſque nous aurons alors un ſi grand beſoin de leur ſecours, pouvons-nous trop nous l'aſſurer dès maintenant?

Il avoit pour ſoulager leurs miſéres une infinité de petites adreſſes, qu'il employoit dans l'ocaſion; & il avoit extrémement à cœur d'inſpirer à ceux qui le touchoient de plus près le même ſoin, & la même tendreſſe qu'il

avoit pour les membres vivans de Jesus-Christ. Sur la fin de sa vie il s'amusoit saintement à faire distribuer des aumônes par sa petite-fille, fille du Baron de Torenc, laquelle n'avoit alors que cinq ans. L'enfant avoit si bién conçû ce que son grand-pere lui avoit enseigné là-dessus, qu'elle recherchoit les pauvres avec un empressement sensible ; & quand on vouloit l'arrêter : laissez-moi, disoit-elle, assister nos meilleurs amis, qui nous rendront les amis de Dieu. Il a recommandé plusieurs fois avant sa mort l'amour des pauvres à M. son fils avec un épanchement de cœur tel qu'on montre en recommandant à un fils, ce qu'on chérit le plus tendrement. Tant qu'il fut en état d'agir pour eux, il ne s'épargna jamais en rien. Il s'attachoit avec plaisir à les aider dans leurs af-

faires, voyant lui-même leurs papiers, faiſant valoir leur bon droit, terminant leurs procès qui pouvoient s'accommoder : enfin procurant le repos & le bonheur de leur vie en toutes les maniéres qui pouvoient ſe préſenter à lui.

C'eſt dans une vie ſi chrétienne que le Comte de Sales ſuivant les traces de Saint François de Sales ſon frére, bien que dans une profeſſion diférente, trouva le moyen de ſe rendre également cher & à Dieu & aux hommes, par la pratique la plus conſtante des devoirs de la Religion, & par le caractere le plus aimable de vertu qui fut jamais : procurant à la pieté autant d'honneur, & de vénération devant les hommes, qu'elle lui avoit attiré de graces & de mérites devant Dieu.

Modéle

Modéle de pieté chrétienne d'autant plus excellent dans le Comte de Sales, qu'on n'y voit rien quelque parfait, & quelque ſublime qu'il ſoit, que toutes les perſonnes engagées dans le monde, comme lui, ne doivent envier, pour peu qu'ils ſoient ſuſceptibles des ſentimens de pieté, & qu'ils ne puiſſent pratiquer, s'ils ſe déterminent une fois à travailler efficacement à leur ſalut.

FIN.



TABLE

DES PRINCIPALES MATIERES contenuës dans ce Livre.

LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIE'ME.

APPROBATION.

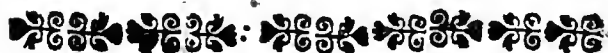
J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit, qui a pour titre, *La Vie du Comte de Sales frere de Saint François de Sales*; cette Vie est un de ces modéles capables de persuader aux personnes du monde qu'il leur est facile avec le secours de la grace d'allier la véritable pieté avec leur état. Ainsi l'impression n'en peut être que très utile au public. A Paris, ce 31. May 1707.

REGERY.

Autre Approbation.

JE soussigné Provincial de la Compagnie de Jesus dans la Province de France, suivant le pouvoir que j'ai receu de N. R. Pere Général, permets au Pere Claude Buffier de la même Compagnie, de faire imprimer un Livre qu'il a composé, & qui a pour titre *La Vie du Comte de Sales frere de S. François de Sales*, lequel a été revû par trois Theologiens de nôtre Compagnie. En foi & témoignage de quoi j'ai signé la présente Permission. A Rennes le 20. Juillet 1707.

C. DELAISTRE.



Privilege du Roy.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre : A nos Amez & Feaux Conseillers les gens nenant nos Cours de Parlement, Maistre des Requestes ordinaire de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra; Salut. Le Pere BUFFIER de la Com-

3:6

pagnie de Jesus, Nous ayant fait supplier de lui accorder nos Lettres de Permission pour l'impression d'un Livre intitulé, *La Vie du Comte de Sales frere de Saint François de Sales, modelé de pieté dans l'état Séculier, comme Saint François de Sales l'a été dans l'état Ecclésiastique ; avec quelques opuscules pour inspirer aux personnes du monde des sentimens de Religion & de pieté* : Nous avons permis & permettons par ces Présentes audit Pere Buffier de faire imprimer ledit Livre, en telle forme, marge, caractere, & autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre ou debiter par tout nôtre Royaume, pendant l'espace de trois années consecutives, à compter du jour de la datte desdites Présentes : Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de nôtre obéïssance, à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles, que l'impression dudit Livre sera faite dans nôtre Royaume, & non ailleurs ; & ce en bon papier & beaux caracteres, conformement aux Reglemens de la Librairie ; & qu'avant que de l'exposer en vente il en sera mis deux Exemplaires dans nôtre Bibliotheque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre très-cher & feal Chevalier Chancelier de France le Sieur Phelypeaux Comte de Pontchartrain Commandeur de nos Ordres, à peine de nullité des Présentes ; du con-

tenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchemens ; Voulons qu'à la copie desdites Présentes qui sera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre foy soit ajoûtée comme à l'Original : Commandons au Premier nôtre Huissier, ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires ; CAR TEL EST NÔTRE PLAISIR. Donné à Versailles le vingt-cinquiéme jour de Juin, l'An de grace mil sept cens sept ; Et de nôtre Régne le soixante-cinquiéme, Par le ROY en son Conseil, Signé, LE COMTE.

Registré sur le Registre Num. 2. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 215. num. 471. conformement à l'Arrest du Conseil du 13. Aoust 1703. A Paris ce 15. jour de Juillet 1707. Signé, GUERIN, Syndic.

